VOLUME XVI[illegible] — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 16 JANVIER 1929 — NUMERO 33



Ab[illegible] ...dance à "[illegible]TE" ...MENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

UN RANCHER DE L'ALBERTA LORD D'ANGLETERRE

Mais il est trop attaché à ses bêtes à cornes et à ses chevaux, il veut mourir au pays

Calgary, Alta — Un décès survenu en Angleterre jeudi a fait d'un fermier de l'Alberta un membre de la Chambre des Lords britannique. F.-J.-T. Perceval, un veuf vivant avec son fils, âgé de 14 ans, dans le district de Priddis, à une vingtaine de milles de Calgary, est devenu le dixième comte d'Edmont, à la suite de la mort du neuvième. Il est dans l'Alberta depuis 28 ans et la succession qui lui échoit n'était pas imprévue; bien qu'il fût un parent éloigné du comte défunt, il se savait son plus proche héritier.

Il ne perd pas la tête

Perceval ne paraît pas du tout démonté par la perspective d'aller occuper un siège à la Chambre des Lords et il compte bien continuer de séjourner dans l'Alberta jusqu'à sa mort. C'est ce qu'il a déclaré à un reporter qui l'a trouvé en train de couper des broussailles sur un coin de sa terre, avec son fils. Il sera sans doute nécessaire pour lui d'aller en Angleterre régler cette affaire de succession, mais il reviendra au pays le plus tôt possible; il aime trop sa ferme et ses animaux pour s'en séparer.

Le ranch du nouveau comte est de 515 acres; il compte cinquante bêtes à cornes et une trentaine de chevaux. De l'extérieur, la maison d'habitation a l'apparence habituelle d'une maison en billots; mais l'intérieur est beaucoup plus confortablement meublé que la moyenne des habitations de ranchers.

1,200 MILLES DE CHEMINS DE FER POUR L'OUEST

Le Pacifique Canadien annonce un programme de constructions intéressant certaines régions isolées

Une période de développement qui nécessitera la construction de 1,200 milles de voies ferrées dans les régions les plus reculées de l'Ouest Canadien à un coût de pas moins de $50,000,000, est indiquée par la requête du Pacifique Canadien pour la construction de nouvelles voies. L'entreprise procurera du travail à plusieurs milliers d'hommes. Le programme complet, tel qu'annoncé jeudi, est le suivant:

De Bredenbury, Sask., à Esterhasy, Sask.; de Gronlid à Pontrilis, Alta; de Sutherland à Melfort, Sask.; de Prince-Albert à Foster Lake, Sask.; d'un endroit près de Prince-Albert à un endroit près de la municipalité 63; d'un centre près de la municipalité 39 à North Battleford et de là au lac Meadow; de Hazeldean à Golden Lake, Sask.; d'un centre près de Chessfields vers une direction ouest près de Trail, C.-A., à Métaline Falls; de McKim à Blazard, dans la région Sudbury, Ontario.

On demandera une extension de temps pour la construction de lignes antérieurement autorisées de Fif Lake, entre Archive et Wymark; de Rosetown au sud de Amulet à Dunkirk, en Saskatchewan. La compagnie demande également l'autorisation de conclure un contrat avec le chemin de fer Midland-Simcoe.

Quelques détails au sujet de ce projet ont déjà été annoncés, surtout au sujet de la ligne proposée de Saskatoon à Melfort, Sask., cause de certaines difficultés entre le Pacifique Canadien et le Canadien National également désireux de construire une voie ferrée dans cette région.

Il est possible que le Pacifique Canadien demande l'autorisation de construire une ligne de Island Falls traversant la région minière de Flin Flon et de Sherritt-Gordon, rencontrant le chemin de fer de la Baie d'Hudson, près de Church.

QUEBEC — Dans les coulisses du Parlement on dit que le gouvernement accordera la somme d'un million de dollars à l'Université de Montréal, pour l'aider à se relever de ses ruines et à se loger convenablement.

Les nouveaux timbres du Canada sont artistiques... et bilingues

Les nouveaux timbres-poste canadiens de 10 sous à un dollar ont fait leur apparition dans plusieurs bureaux de poste du pays. Ils sont considérés par les philatélistes comme la plus belle série, pour ce qui est de la gravure et de l'apparence générale. Chacun des cinq timbres porte sur une des cinq grandes zones du pays.

Le timbre de 10 sous est vert et représente une montagne de Colombie-Anglaise; celui de 12 sous est gris et l'on y voit le pont de Québec; le timbre de 20 sous est rouge et fait voir une scène de moisson dans les prairies de l'Ouest; au loin on voit un train s'engageant dans les passes entre les montagnes Rocheuses.

Le timbre de 50 sous est bleu et est la reproduction d'une photographie du "Bluenose", vainqueur de la course internationale des goélettes de pêche. Celui d'un dollar est vert jaunâtre et représente le parlement du Dominion.

Tous ces timbres-poste sont bilingues.

VOYAGE HEROIQUE ET HUMANITAIRE

Les deux aviateurs qui sont allés secourir les populations du Nord reçus en triomphateurs

Edmonton — Le capitaine May et le lieutenant Horner sont revenus de leur voyage héroïque et humanitaire de Fort Vermillon, où ils étaient allés porter du sérum antidiphtérique dont on avait un pressant besoin là-bas pour combattre l'épidémie qui venait d'éclater.

Edmonton leur a fait une grande ovation qui n'a pas laissé que de les surprendre un peu. La foule qui les attendait au champ d'aviation rompit le barrage de police, enleva les aviateurs de leurs sièges et, les portant sur ses épaules, les emmena au hangar, où un grand feu avait été allumé à leur intention. On savait, en effet, que l'avion dans lequel tous deux avaient accompli cette héroïque randonnée n'était pas fermée, et on imaginait facilement que les hommes auraient besoin de se réchauffer en arrivant.

C'est le 1er janvier courant qu'un conducteur de chiens arriva au bout du rail, à Peace River, avec un message du médecin de Fort Vermillon mandant que la diphtérie sévissait dans l'Extrême-Nord et signalant au gouvernement de l'Alberta le besoin urgent où l'on était de sérum antidiphtérique. Le Dr Bow, sous-ministre de la santé publique, proposa au capitaine et au lieutenant de partir sans délai en aéroplane pour porter le médicament demandé. Ils disposaient d'une petite machine sur roues où l'on est exposé à tous les vents, mais décidèrent de l'utiliser sans délai pour la randonnée de 600 milles au nord d'Edmonton.

Partis le 2 janvier, ils étaient le lendemain à Peace River, d'où ils s'envolaient pour leur point de destination qu'ils atteignaient le soir même. Ils repartaient le lendemain de Fort Vermillon et atteignaient de nouveau Peace River dans l'après-midi. Le thermomètre marquait alors 33 degrés au-dessous de zéro. Dans leur carlingue exposée à tous les vents, les deux hommes étaient tellement transis de froid qu'il fallut les aider à en sortir. Dimanche matin ils examinèrent minutieusement le petit avion, puis mirent de nouveau le cap au sud, atteignant Edmonton, malgré la neige qui tombait dru, à 2 h. 56 de l'après-midi. Ils avaient fait en 3 h. 26 minutes un trajet de 650 milles.

Le premier ministre Bracken sera de retour pour l'ouverture de la session

On croit que l'ouverture de la session de la législature manitobaine n'aura lieu que dans la dernière semaine de janvier ou la première de février. MM. Major et Clubb, qui sont allés rendre visite à M. Bracken, en traitement à Battle Creek, disent que la santé du premier ministre s'améliore, mais que ses médecins insistent pour qu'il prenne un repos plus prolongé. Il ne reviendra à Winnipeg que pour l'ouverture de la session. Entre temps, on prépare la législation à soumettre pour que la chambre puisse se mettre au travail réel le plus tôt possible.

ON NOUS PROMET 6,000 FERMIERS D'ANGLETERRE

C'est le nombre que le ministère fédéral de l'immigration désire placer dans l'Ouest d'ici juillet

Ottawa — Dans une lettre que M. W.-J. Egan vient d'adresser, comme sous-ministre de l'immigration, aux compagnies de chemins de fer, il est dit que le ministère de l'immigration a l'intention de placer sur des fermes canadiennes 6,000 immigrants britanniques exercés aux travaux de la terre. C'est tout ce que pourraient fournir les Iles Britanniques, d'ici la fin de juillet. Le gouvernement accordera aussi son assistance à tous les autres immigrants britanniques qui profiteraient du taux de passage réduit à $50 pour s'établir sur des terres canadiennes.

Dans cette lettre, le sous-ministre demande aux compagnies de réduire à 30 pour cent du nombre de l'an dernier les immigrants qui viennent des pays qui n'ont pas notre préférence. Le sous-ministre ajoute que l'expérience des trois dernières années a appris qu'environ 30 pour cent des immigrants qui viennent de ces pays restent définitivement ici et que les autres s'en vont aux Etats-Unis ou ailleurs.

M. Egan dit qu'un relevé fait dans diverses provinces du pays a indiqué que nous pourrions recevoir, sur les fermes canadiennes, en plus des immigrants qui viennent s'établir sur nos terres, environ 6,000 personnes. Le sous-ministre a aussi exprimé l'espoir que sa lettre pourra corriger certaines mauvaises impressions qu'ont fait naître des informations venant de sources douteuses.

UNE VICTOIRE POUR POINCARE

Le premier ministre de France obtient un vote de confiance contre l'opposition radicale

Paris — Après un long et chaud débat, le premier ministre Poincaré a triomphé, vendredi soir, de la lutte livrée contre lui et son cabinet. Sa majorité a été plus grande que ses amis eux-mêmes ne s'y attendaient. Le vote de confiance a été de 325 à 251, et le vote pour le rejet du vote de non confiance de 317 à 253.

Ce qui a emporté le morceau, c'est l'appel de Poincaré en vue de l'appui entier et sans division pour son gouvernement, pendant qu'il était engagé dans des négociations diplomatiques relatives à la liquidation générale des obligations françaises, suites financières de la guerre. Une telle liquidation, dit-il, assurerait la paix et la prospérité universelles. Il ne faut pas changer de chevaux en traversant un cours d'eau.

Pas de changement dans le cabinet

Le premier ministre parla pendant trois heures, défendant son ministère contre les attaques de l'opposition radicale. Son discours souleva les applaudissements de la plupart des députés. Il déclara qu'il ne ferait pas de revision de son cabinet, comme l'avaient demandé les radicaux, qu'il n'abandonerait aucun des partis qui l'ont appuyé pendant plus de deux ans et ne souffrirait pas que le premier ministre de France fût aux ordres d'un seul parti ou d'une seule faction.

M. Poincaré fit voir clairement les conséquences des efforts répétés auquel il s'est assujetti depuis son accession au pouvoir en 1926, afin de sauver le pays d'un désastre financier. Sa voix lui fit défaut à certains temps, mais il fit face aux interruptions avec sa vigueur d'autrefois et lança aux critiques du cabinet le défi suivant: "Renversez-nous maintenant et renversez-nous tous, ou bien gardez la paix."

L'orateur combattit vigoureusement la suggestion que, maintenant que le franc est stabilisé, le parlement pourrait prendre sur lui de se lancer dans la politique. Le gouvernement, dit-il, est engagé dans des négociations délicates pour la liquidation de toutes les questions amenées par la guerre, et il a besoin du prestige d'un solide appui du parlement. Si vous voulez renverser le cabinet, faites-le maintenant.

LA JOURNÉE SOCIALE DE SAINT-BONIFACE

Elle aura lieu le dimanche 17 février

Par suite de diverses circonstances incontrôlables, la Journée Sociale annoncée pour le dernier dimanche de janvier est remise au troisième dimanche de février, le 17.

A cette occasion, les organisateurs envoient à toutes les associations et à tous les citoyens intéressés au mouvement la circulaire suivante que nous sommes heureux de reproduire:

Depuis longtemps des observateurs clairvoyants déploraient chez nos gens l'infiltration des idées subversives empruntées au socialisme et à l'indifférentisme pratique. Rarement, en effet, la plupart de nos travailleurs, et plusieurs qui font partie d'autres professions, avaient eu l'occasion d'écouter l'énoncé de la doctrine catholique sur les problèmes les plus importants et les plus complexes de la sociologie. Le petit bagage d'instruction religieuse, élémentaire chez la plupart, leur fournissait peu d'éclaircissements et de réponses sur tant de questions agitées à l'atelier et dans les journaux.

Depuis longtemps aussi, nos ouvriers les plus intelligents exprimaient le désir d'une association quelconque qui unirait des compagnons de même foi et de même nationalité, organiserait des soirées ou autres mouvements pour discuter à la lumière des enseignements catholiques les problèmes spéciaux à leur condition.

Frappés de cette lacune, les membres du Cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C. ont cru qu'une journée sociale, en mettant en vedette les idées catholiques sur des sujets d'actualité, répondrait à ce double besoin. En d'autres endroits l'expérience en fut tentée avec beaucoup de profit.

Cette journée ne pouvait s'organiser sans le concours d'hommes d'expérience. Un comité fut donc convoqué pour élaborer un programme et choisir une date. Ce comité a nommé un Comité de régie, présidé par Mgr Jubinville, composé des RR. PP. Desjardins et Gervais, S.J., de MM. Noël Bernier, Siméon Dussault, Donatien Frémont, Ulric Lambert, Camille Fournier, Emile Couture et Raymond Bernier.

On a choisi pour date le troisième dimanche de février, le 17. Le programme comprend d'abord, le matin, une messe pontificale célébrée par Mgr l'Archevêque. L'après-midi, deux séances réuniront les auditeurs: la première pour les dames et les jeunes filles surtout, où l'on traitera de "l'influence du travail extérieur sur nos jeunes filles"; la seconde séance comprendra trois petits mais précis et intéressants cours sur le "salaire", le "capital" et les "fonds de secours". Le soir, deux orateurs célébreront les gloires et les devoirs de l'ouvrier envers son patriotisme et sa religion.

S. G. Mgr l'Archevêque bénit le projet et le favorise de tout son coeur. Mgr Jubinville, de son côté, l'encourage de toutes ses forces. Il en préside activement le Comité de régie.

Le Comité a droit, semble-t-il, de compter sur la coopération de tous ceux qui ont à coeur les intérêts de la classe ouvrière et de notre peuple, au Manitoba. Va sans dire qu'il attend beaucoup du patronage des membres du clergé qui ont prouvé si souvent leur amour généreux pour notre population ouvrière. Il n'escompte pas moins l'aide de nos sociétés religieuses et nationales, à qui il fait un appel pressant, ainsi qu'aux employeurs qui ont tout intérêt à ce que leurs travailleurs soient animés des idées chrétiennes.

Cette journée, et peut-être l'impression de quelques tracts destinés à répandre dans le public intéressé les principales conclusions des cours entraîneront quelques frais. Tous ceux qui voudraient donner quelque aumône pour ce projet si utile et si opportun seront les bienvenus. Ils voudront bien adresser leur offrande: La Journée Sociale, Cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C., Collège de Saint-Boniface, Saint-Boniface, Man.

Ce n'est pas se montrer présomptueux que de croire que nos compatriotes répondront à cette demande discrète avec leur générosité habituelle, en faveur de la première Journée Sociale de Saint-Boniface.

Les membres du Comité,
Par Raymond BERNIER,
Secrétaire.

LA VIE DE FOCH EST EN DANGER

Six spécialistes sont à son chevet et l'anxiété est grande à travers toute la France

Paris — Le maréchal Ferdinand Foch, commandant en chef des armées alliées pendant la grande guerre, est gravement malade, souffrant d'une attaque au coeur. Six des plus célèbres médecins de France sont à son chevet et l'on doute fort qu'il puisse revenir à la santé.

Le maréchal Foch est âgé de 77 ans. Le jour de l'anniversaire de l'armistice, il a contracté un gros rhume en participant à la célébration annuelle. Ce malaise a dégénéré en bronchite et une attaque au coeur est venue subitement aggraver son état.

La maladie du maréchal a été tenue secrète pendant un moment et ce n'est que lundi que le public en a été informé. La France entière attend avec anxiété des nouvelles qui la rassurent. Foch est l'homme sur lequel les Français ont le plus d'admiration.

Le lieutenant-gouverneur Burrows est opéré de l'appendicite

L'hon. Theodore-A. Burrows, lieutenant-gouverneur du Manitoba, frappé d'une crise subite d'appendicite vendredi soir, a été transporté en toute hâte à l'Hôpital Général, où il a été immédiatement opéré par le Dr Neil John MacLean. L'opération a très bien réussi et l'on a toute raison de croire que le rétablissement du malade ne sera qu'une question de temps.

QUEBEC — Cinquante-huit écoles de la ville de Québec sont restées fermées depuis les vacances de Noël à cause de la grippe.

OTTAWA — D'après les dernières statistiques officielles, publiées le premier janvier 1929, le diocèse d'Ottawa compte 366 prêtres, dont 165 séculiers et 201 réguliers.

LES RESSOURCES DE L'ALBERTA

Le premier ministre fait de nouvelles offres à l'Alberta, à la suite de la conférence d'Ottawa

Edmonton — Voici les points principaux des propositions qui viennent d'être faites par l'hon. Mackenzie King, premier ministre du Canada, au gouvernement d'Alberta pour le transfert des ressources naturelles de l'Alberta:

1.—Le Dominion transférera à l'Alberta toutes les ressources naturelles, sauf les terrains réservés comme parcs.

2.—Quant aux droits minéraux dans les parcs nationaux situés dans la province, l'Alberta sera placée sur le même pied que les autres provinces du Dominion.

3.—Pour les terres d'école et leurs fonds de gérance, on propose de les passer à l'administration de la province, mais pour être mis de côté et gérés par la province pour le soutien des écoles organisées en accord avec les lois de la province, mais en se conformant à la lettre et à l'esprit de la constitution.

4.—Après le transfert à l'Alberta de ses ressources naturelles, on propose de continuer à payer à la province le présent subside annuel de $562,500, à condition que les augmentations du subside à la province, qui lui étaient octroyées durant l'administration des ressources naturelles par le Dominion, cesseront lorsque les ressources passeront à l'Alberta.

S. G. Mgr Turquetil en route pour Rome

S. G. Mgr Turquetil, préfet apostolique de la Baie d'Hudson, est parti jeudi soir pour New-York et l'Europe. Sa Grandeur fera à Rome sa visite "ad limina"; elle s'occupera en même temps des intérêts généraux de ses missions.

Mgr Turquetil sera de retour à Montréal en mai, afin de préparer son départ pour ses lointaines missions.

Décédé



M. L'ABBE NORBERT JUTRAS, curé de Letellier, décédé le 9 janvier à Saint-Boniface

L'EXPLOIT DU 'QUESTION MARK'

L'avion américain vole pendant sept jours et sept nuits, brisant tous les records d'endurance

Los Angeles, Cal. — L'avion "Question Mark" a atterri de façon parfaite après un vol d'endurance de 150 heures, 40 minutes et 15 secondes, soit sept jours et sept nuits. Le "Question Mark" a brisé tous les records d'endurance.

Le major Cardl Spatz, commandant, le capitaine Ira-C. Eaker, les lieutenants Harry Halverson, Elwood Quesada et le sergent Roy Hooe, qui se trouvaient dans l'avion, étaient tous en bonne santé, quoique fatigués.

Le "Question Mark" a battu le record de 118 heures du dirigeable "Dixmude" et le record de 111 heures du dirigeable "Graf Zeppelin". Il est vrai que ces derniers ne cherchaient pas à établir de record d'endurance dans l'air, mais à exécuter dans le moins de temps possible la traversée d'un point à un autre.

Le vol le plus prolongé en aviou avait été accompli par les aviateurs allemands Johann Risticz et Wilheim Zimmerman, soit 65 heures et demie de vol. Il convient aussi d'ajouter que l'avion allemand n'avait pas été réapprovisionné dans l'air, et que les aviateurs n'étaient que deux, ce qui rendait la tâche beaucoup plus exténuante.

D'ailleurs l'expérience a été tentée surtout à un point de vue des plus importants: le ravitaillement dans les airs. L'expérience a été sur ce point absolument concluante. Il est possible et très pratique de ravitailler des avions dans les airs.

Voici le tableau du bel exploit accompli par le "Question Mark": Départ, le 1er janvier, à 7 h. 26 minutes, 46 secondes du matin. Retour le 7 janvier, à 2 h. 7 minutes 1 seconde de l'après-midi. Durée du vol, 150 heures, 40 minutes, 15 secondes. Distance approximative parcourue, 11,500 milles. Gazoline dépensée, 5,250 gallons. Huile dépensée, 262 gallons. Nombre de ravitaillements, 36. Tonnage de combustible et provisions transmises au "Question Mark", 42,000 livres. Modèle de l'avion, "Standard Army Fokker C-2 Transport". Envergure des ailes, 71 pieds. Type des moteurs, Wright Whirlwind. Puissance en chevaux-vapeur, 250 chacun (trois moteurs). Vitesse moyenne, 70 milles à l'heure. Vitesse maxima, 121 milles à l'heure. Altitude moyenne, 3,800 pieds. Altitude maxima, 6,600 pieds. Révolutions par les trois moteurs, 42,552,000.

Le Manitoba rural est en progrès

Les statistiques annuelles compilées d'après les rapports des secrétaires des différentes municipalités indiquent que le nombre des fermiers du Manitoba résidant sur leurs fermes a augmenté de 50,602 en 1927 à 52,118 en 1928.

L'amélioration dans l'état des affaires municipales est surtout indiquée par les arrérages de taxes qui, au 31 décembre 1926, s'élevaient à $12,335,469 et ont baissé à $10,930,849 au 31 décembre 1927.

En dépit de l'augmentation du nombre de fermiers, il y a eu diminution dans la superficie de terre imposable. Presque toute la différence vient du retour aux municipalités de terres vendues pour les taxes.

LA PROVINCE DE QUEBEC AURA SA LOI DE PRESSE

M. Taschereau croit que les journaux de sa province vont un peu loin dans leurs dénonciations

Québec — Le premier ministre Taschereau a parlé en chambre de la loi relative aux journaux. "Quiconque, dit-il, pense avoir des aptitudes à écrire est journaliste. En effet, le journaliste est sur le même pied que le citoyen ordinaire. Il rend compte seulement de ses propres fautes.

"Nous aurons donc une loi de presse. Elle ira trop loin, de l'avis de quelques-uns, et pas assez pour satisfaire les désirs des autres. Nous tâcherons cependant de rester dans une juste mesure.

"Je ne veux certainement pas critiquer nos journaux, même quand ils ne nous ménagent pas à certains temps. Mais je ne puis m'empêcher de remarquer, avec les lecteurs impartiaux, que la presse de notre province va beaucoup plus loin que la presse des provinces-soeurs; que certains journaux n'hésitent pas même à faire des personnalités; qu'ils se croient à certains temps les censeurs de la vie privée des hommes politiques, et qu'ils n'hésitent pas à servir de véhicules et de propagateurs des dénonciations libelleuses de la part de démagogues et autres irresponsables. Les journaux honnêtes et loyaux, à quelque parti qu'ils appartiennent, peuvent cependant être assurés que le gouvernement, ayant en vue la grande mission de la presse, usera pour eux de cette juste mesure de protection qui leur donnera lieu d'être satisfaits."

INSTITUTEURS QUI VONT AVOIR DES RETRAITES

Le gouvernement de la Saskatchewan mettra sur pied un système de retraite d'ici la prochaine session

Régina, Sask. — Le premier ministre J.-G. Gardiner, au milieu des applaudissements des instituteurs qui se trouvaient dans les tribunes publiques, a annoncé le projet du gouvernement de fournir une retraite aux 8,000 membres de l'enseignement en Saskatchewan.

La résolution, proposée par W.-G. Ross (gouvernement, Moose Jaw), demandant la considération prochaine de l'opportunité d'établir un tel système, a été adoptée à l'unanimité.

"D'ici la prochaine session, a dit M. Gardiner, nous mettrons sur pied un plan de retraites qui donnera entière satisfaction à la législature, aux instituteurs et aux commissaires d'école, et grâce à la coopération de tous, dès qu'un nombre assez considérable d'instituteurs auront à compter sur un système de retraites, nous en aurons un dans le recueil des lois de la province."

Quatre ministres instituteurs

Le premier ministre a passé en revue les négociations entre le gouvernement et les représentants des instituteurs dans l'automne de 1927. Il a noté que sur les sept membres de son cabinet, quatre ont été instituteurs et par conséquent connaissent la profession de l'enseignement. Le temps est venu où les instituteurs hommes augmentent en nombre. Il y a un peu plus d'un an, quand le gouvernement fut approché pour la première fois au sujet des retraites, on lui dit que dans huit inspectorats, il n'y avait qu'un inspecteur au-dessus de 60 ans et que dans toute la province il n'y en avait probablement pas plus de 200 au-dessus de 50 ans. La retraite à 60 ans ne saurait donc être d'une nécessité absolue à cette session. La grande majorité des instituteurs, après consultation, ont exprimé le désir d'avoir un système quelconque de retraites et de contribuer au fonds pour les alimenter.

TORONTO — Les actionnaires de la Banque Canadienne de Commerce ont autorisé leurs directeurs à demander au ministre des finances la permission de porter le capital autorisé de la banque de $25,000,000 à $50,000,000.

ECHOS D'EUROPE

Un fait sans précédent au Sacré Collège

Rome — Une situation sans précédent, dans le Sacré Collège, a été créée par la mort du cardinal Tosi, archevêque de Milan. Pour la première fois depuis la "captivité babylonienne" (alors que les papes habitaient Avignon, au quatorzième siècle), les cardinaux italiens sont en minorité. On compte maintenant 29 cardinaux italiens, 33 autres princes de l'Eglise et 8 vacances. Il est donc à peu près certain que le pape créera plusieurs nouveaux cardinaux au Consistoire du printemps.

Le Souverain Pontife a été grandement affecté par la mort du cardinal Tosi, pour lequel il avait une affection toute particulière, et qui lui avait succédé comme archevêque de Milan. A l'occasion du jubilé sacerdotal du pape, le cardinal Tosi avait conduit un pèlerinage à Rome. Il était alors apparemment en bonne santé. Il tomba malade peu après être rentré dans son diocèse.

L'ex-kaiser sera exempté d'impôts!

Berlin — Suivant une information du journal hollandais "Telegraaf", le ministre de Geer a déclaré que l'ex-kaiser, en raison de ses difficultés financières, sera exempt de tous impôts pendant quelques années.

Les progrès de l'Eglise catholique dans l'île de Madagascar

Fianarantsoa (Madagascar)—Pendant les trente-huit dernières années, la population catholique du vicariat apostolique de Fianarantsoa s'est accrue de 154,200 âmes, d'après les statistiques officielles qui viennent de paraître. Pour l'an dernier seulement, on compte une augmentation de 7,600 (jusqu'en juillet 1928). Le nombre total de catholiques actuellement, est de 160,019 âmes, plus d'un cinquième de la population entière du diocèse.

Fianarantsoa est dirigé par les Jésuites. Jusqu'ici, il n'y travaille qu'un prêtre séculier.

Un avion français plonge dans la mer avec six personnes

Saint-Raphaël, France — Au cours d'une envolée d'essai, un avion naval français a plongé dans la mer, causant la mort de six de ses occupants. La machine, un hydravion entièrement métallique, à trois moteurs, était conduite par le lieutenant Campardon, chef essayeur du dépôt de l'aviation navale; il était accompagné du lieutenant Requin et de trois mécaniciens.

L'hydravion volait à une hauteur de 300 pieds, à quatre milles au large de la côte, lorsque soudainement on le vit plonger dans la mer, faisant jaillir une immense colonne d'eau. Les sauveteurs ne purent retrouver que le corps du lieutenant Requin.

Les nobles au Vatican

Rome — Le pape Pie XI a reçu les nobles romains, à la tête desquels se trouvait le prince Marco-Antonio Colonna; les visiteurs venaient présenter au Souverain Pontife leurs voeux de bonne année, en même temps que leurs souhaits à l'occasion du jubilé sacerdotal du successeur de saint Pierre.

Le pape répondit en disant qu'il avait été ému de la façon dont son jubilé avait été célébré par l'univers catholique entier. Dans les membres présents de l'aristocratie romaine il se plut à saluer les représentants de nobles traditions et d'une continuité historique de proportions magnifiques, ajoutant que leur devoir est de donner toujours et partout l'exemple par la droiture de leur vie et leur persévérance dans les bonnes oeuvres. Après quoi il accorda sa bénédiction apostolique.

Dans l'armée française

Paris — Sont nommés membres du Conseil supérieur de la guerre pour l'année 1929: les maréchaux de France Joffre, Foch, Pétain, Lyautey, Franchet d'Esperey; les généraux de division Gouraud, Guillaumat, Debeney, Nollet, Duport (jusqu'au 4 février 1929), Targe, Boichut (jusqu'au 7 août 1929), Niessel, Degoutte, Weygand (jusqu'au 21 janvier 1929), Philipot, Claudel, Maurin.

Le maréchal de France Pétain exercera, pour l'année 1929, les fonctions de vice-président du Conseil supérieur de la guerre.

Sont maintenus en activité pour l'année 1929 et placés hors cadres, dans les conditions de l'article 1er de la loi du 26 décembre 1927, MM. les généraux de division, membres du conseil supérieur de la guerre: Nollet, Targe, Philipot, Niessel.

Le général de division Duport, membre du conseil supérieur de la guerre, est maintenu en activité jusqu'à la limite d'âge de 65 ans.

Le général de division de Bigault de Granrut, disponible, est nommé commandant supérieur des troupes du Levant.

Un mouvement xénophobe en Chine

Londres — Le "Sunday Chronicle" croit savoir que les milieux officiels britanniques ont pris des mesures pour assurer la sécurité des étrangers, notamment de plusieurs centaines de sujets anglais établis à Counghing et à Ichang où des généraux chinois sont aux prises et où un mouvement xénophobe a éclaté.

L'amiral anglais commandant la flotte du Yang-Tsé-Kiang a quitté Shanghai en toute hâte pour Hankéou. D'autres navires de guerre anglais se dirigent rapidement sur les lieux.

Prêts à long terme pour les fermiers anglais

Londres — Les premiers prêts à long terme consentis aux fermiers anglais seront octroyés vers la mi-janvier. Ces prêts, venant de l'"Agricultural Mortgage Corporation" récemment organisée par le gouvernement, pourront être obtenus non seulement pour fins d'achat de terre mais aussi dans le but d'aider à toute entreprise d'un caractère exclusivement agricole. La corporation prêtera jusqu'à concurrence des deux tiers de la valeur d'une ferme dont le remboursement se fera par versements annuels ou semi-annuels et à un taux d'intérêt de 5½% ou de 6%.

Il a 123 ans et il travaille!

Moscou — A Tomsk, un ouvrier fumiste nommé Dmitriev, ancien serf du comte Zoubov, a eu le premier décembre 123 ans, et il continue à travailler chaque jour.

Choses de France

LE KRAK DE LA "GAZETTE DU FRANC"

Le fait du jour, celui qui défraie la majeure partie des articles de presse et fait l'objet de toutes les conversations, c'est le krak de la "Gazette du Franc", vaste entreprise politico-financière dans laquelle se trouvent compromises, au moins moralement, bien des personnalités de tout ordre. Le couple juif qui était à la tête de cette caverne de brigands avait de fort belles relations dans les sphères officielles et son organe, la "Gazette du Franc", avec son supplément la "Gazette des Nations", pouvait s'enorgueillir de la collaboration de ministres passés, présents ou futurs; d'éminents personnages et même certains dignitaires ecclésiastiques avaient cru pouvoir envoyer leur approbation à l'oeuvre entreprise. Car l'affaire se présentait sous deux faces: avec la "Gazette du Franc", c'était le côté financier, où s'échafaudaient des affaires de grande envergure, des lotissements de terrains, construction de quartiers entiers, constitution de syndicats multiples qui soutenaient des valeurs merveilleuses dont les cours suivaient une marche continuellement ascendante, et c'était aussi la répartition de bénéfices fabuleux qui montaient à 48% dès la première année.

Avec la "Gazette des Nations", c'était le côté pacifique et économique, où s'élaboraient des plans d'entente entre tous les peuples civilisés, où l'on jetait les bases d'une ère de bonheur et de prospérité sous l'égide d'une paix qu'on estimait devoir être éternelle. Comment aurait-on pu refuser son adhésion à d'aussi beaux projets? Et les approbations, les éloges et même les bénédictions tombaient sur le couple juif comme jadis la manne dans le désert. M. Herriot, alors ministre de l'Instruction publique, commandait d'un seul coup 50,000 exemplaires du numéro de la "Gazette' consacrée au pacte Kellogg et ordre était donné de lire ce morceau de littérature parcifiste dans toutes les écoles de France. D'ailleurs la "Gazette" n'était-elle pas un organe quasi officiel de la Société des Nations, qui lui allouait une subvention modeste mais significative de 15,000 francs par an sur la demande de M. Paul-Boncour, qui se trouvait être précisément un des collaborateurs de l'organe de M. et Mme Hanau-Bloch?

Avec de telles recommandations, comment la "Gazette du Franc et des Nations" n'aurait-elle pas fait des dupes? Une certaine presse concourait largement à la publicité et au lancement des affaires, moyennant des traités fort avantageux, mais, il faut bien le dire, cette presse était entièrement de gauche et même d'extrême-gauche. La publicité était fructueuse, si l'on en juge par le "Quotidien", organe du Cartel des Gauches, qui touchait 200,000 francs par mois et dont le directeur recevait une commission très recommandable.

D'ailleurs, dans la maison Hanau-Bloch, on jonglait avec les millions et les centaines de mille francs: le rédacteur en chef de la "Gazette du Franc" — un organe hebdomadaire — recevait 300,000 francs par an et son beau-frère était secrétaire général aux appointements de 120,000 francs. Par une coïncidence qui n'est certainement pas due au hasard, ces gens-là étaient du parti radical-socialiste et se trouvaient être dans les meilleures relations avec tous les gros bonnets du radicalisme, au premier rang desquels M. Herriot, et tout naturellement ce patronage les aidait à duper plus facilement les naïfs.

Grâce au battage organisé par la presse, les fonds affluaient, on plaçait des valeurs qui n'avaient jamais existé et qui, à en croire les journaux stipendiés, atteignaient des cotes qui allaient encore monter, il fallait se dépêcher d'acheter pour profiter de la hausse qui allait se produire inévitablement, et c'était la ruée vers l'or ou, du moins, vers ce que l'on croyait devoir être de l'or. Le couple de filous acceptait bien les valeurs, les titres, le numéraire qu'on leur offrait, mais les fameux bénéfices annoncés étaient payés en titres de syndicats et de sociétés imaginaires, qui n'étaient que ce que le populaire appelle des billets de la Sainte-Farce.

On parle de plus de cent millions ainsi extorqués à la crédulité publique. Il est inimaginable de voir combien cette "auri sacra fames" a tourné de têtes. L'exemple des scandales, comme celui de Panama, des affaires Humbert et Rochette et tant d'autres n'a servi de rien et les filous ont pu opérer en toute sécurité. Il faut des diplômes pour exercer la médecine ou plaider devant un tribunal, mais n'importe qui peut faire appel à l'épargne publique et engloutir des millions. Bien plus, Mme Hanau et son ex-mari Bloch avaient eu maille à partir avec la justice et ils n'en étaient pas à leur coup d'essai; des condamnations avaient été prononcées contre eux, mais la loi d'amnistie les avaient effacées et leur casier judiciaire était vierge comme celui du plus honnête citoyen. La justice a informé de nouveau, mais trop tard, quand le mal était fait, quand les millions avaient disparu.

Et tant que la terre tournera, il en sera ainsi: des gens amasseront pendant toute une vie, à force de travail et d'économie, une petite fortune qu'ils confieront au premier venu qui aura un peu d'aplomb, et plus jamais ils ne reverront leur argent. On a beau vivre dans un siècle qui se prétend être celui des lumières, on a beau s'être affranchi des vieux préjugés, à commencer par la foi en Dieu et l'espoir dans l'au-delà, on n'est devenu libre que pour pouvoir faire plus de sottises et, une fois de plus, il nous est donné de constater que l'homme qui ne veut plus croire à rien finit par tout gober.

Mort du R. P. Arthur Caron, C.SS.R.

Ottawa — Le R. P. Joseph-Antoine-Lucien-Arthur Caron, C.SS.R., est décédé à Ottawa, en la maison d'études des Pères Rédemptoristes, où il résidait depuis six ans.

Le R. P. Arthur Caron naquit à Québec, le 6 juin 1850, fils de l'hon. Juge René-Edouard Caron, qui fut plus tard lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Il était l'oncle de l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, et le beau-frère de sir Charles Fitzpatrick, ancien lieutenant-gouverneur de la province.

Agé de 78 ans, il comptait 51 ans de prêtrise et 44 de profession religieuse.

Le R. P. Caron a occupé dans son institut les postes les plus importants. Il fut supérieur des missions de Saint-Thomas aux Antilles, recteur et curé de la paroisse de Sainte-Anne, à Montréal, supérieur de la communauté de Brandon, Manitoba, fondateur de la mission de Saint-Vital, aussi au Manitoba, constructeur et ministre du recteur de Sainte-Anne de Beaupré et finalement père spirituel des étudiants en philosophie et en théologie à Ottawa.

Le chemin de fer de la baie d'Hudson

Ottawa — Une grande célébration publique aura lieu pour inaugurer le chemin de fer de la baie d'Hudson. Le programme en sera préparé dans quelque temps, mais comme la voie ferrée ne sera terminée qu'à la fin de l'année, la démonstration devra probablement être remise à l'été de 1930. Il est possible que le programme comprenne une excursion pour la députation fédérale.

Nouvelles Brèves

KIRKLAND LAKE, Ont. — La petite Germaine Lafontaine, 6 ans, a été trouvée à moitié dévorée par deux jeunes chiens avec lesquels elle jouait dans la neige. Elle a succombé deux heures après. Cet horrible drame n'a pas eu de témoins.

OTTAWA — Le major Graham-A. Bell, sous-ministre des chemins de fer et canaux, est mort dimanche matin. Il était âgé de 54 ans.

CHARLOTTETOWN, I. P.-E. — L'hon. A.-B. Warburton, ex-premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard, est mort.

SARNIA, Ont. — Ross-W. Gray, libéral, a été élu par acclamation député fédéral de Lambton West. Il remplace W.-T. Goodison, libéral, décédé le mois dernier.

QUEBEC — L'hon. N. Pérodeau, ancien lieutenant-gouverneur, s'est embarqué vendredi pour la France, d'où il gagnera les Indes.

PARIS — Le violoniste Lucien Capet est mort. Il était professeur au Conservatoire de Paris dont il avait été l'un des plus remarquables élèves, et fondateur du célèbre quatuor d'archets qui porte son nom.

PARIS — Le gouvernement français a choisi le maréchal Pétain pour le représenter officiellement aux funérailles du grand duc Nicolas à Cannes.

VIENNE — Mgr Joseph Pfluger, archevêque titulaire de Macra, auxiliaire de l'archevêque de Vienne, a succombé à une longue maladie. Il était dans sa soixante-treizième année.

CHICOUTIMI — Pepito Gaetano a été pendu vendredi matin pour le meurtre de John McNally, le 28 août 1927.

VIENNE — Le baron Karl Von Skoda, inventeur du fameux obusier 30.5 centimètres de ce nom, qui causa tant de dévastations à Liège, Anvers et Verdun durant la grande guerre, est mort vendredi à 51 ans.

QUEBEC — Une grosse transaction a été conclue. L'hôtel Montcalm, rue Saint-Jean, a été vendu à la maison Eaton de Toronto.

QUEBEC — L'Université Laval vient de nommer docteurs "honoris causa" MM. Joseph Zamanski, président du centre catholique de Paris, et Gaston Lacoin, vice-président de cette institution.

Les voyages aériens coûteront moins cher en Europe

Berlin — Les représentants d'entreprises aéronautiques commerciales de onze pays européens, réunis en conférence dans cette ville, ont décidé que les résultats de l'année dernière permettent un rabais de dix pour cent sur le prix de vente des billets aller et retour, pour les voyages en aéroplanes.

VOLUME XVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 16 JANVIER 1929 — NUMERO 33

"Les vies ne se mesurent pas à leur longueur; elles ne sont irrémédiablement courtes que si elles sont vides.

Etienne LAMY.

LA LIBERTÉ

Les catholiques ont le légitime orgueil de leurs églises, ils n'ont pas encore la fierté de leur presse.

PIERRE L'ERMITE.

IL FAUT LES PAYER DAVANTAGE

On se souvient qu'à ses débuts, la tâche principale de l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba* fut le recrutement d'instituteurs et institutrices bilingues qualifiés. Ses efforts soutenus pendant douze ans ont réussi à grand'peine à maintenir un personnel suffisant pour le nombre de nos écoles. A aucun moment, il n'a existé le plus léger surplus.

C'est que la plupart de nos jeunes institutrices, après quelques années d'enseignement, se marient et abandonnent la professions. D'autres dont nous serions en droit d'attendre de plus longs états de services nous quittent pour les provinces voisines, où les salaires sont plus alléchants. Bref, il faut renouveler constamment les cadres, qui s'éclaircissent avec une régularité et une rapidité désespérantes. Et l'on ne parvient pas à combler tous les vides: actuellement notre langue ne s'enseigne pas dans une dizaine d'écoles franco-anglaises du Manitoba, faute d'institutrices compétentes à y placer.

Nos jeunes filles se sentiraient-elles moins attirées vers l'enseignement? Le nombre des Normaliennes canadiennes-françaises est inférieur cette année à celui des années précédentes et les inscriptions pour le prochain terme accusent un nouveau recul. A quoi cela tient-il? Il n'y a cependant pas de profession plus belle, plus honorable et plus necessaire que celle d'institutrice. Elle demande des sacrifices, il est vrai, mais le dévouement et l'abnégation n'ont, Dieu merci, jamais fait défaut à notre race.

Nous signalons ici le grave danger que redoute en ce moment l'exécutif de l'*Association d'Education:* la pénurie de maîtresses dans un avenir immédiat, faute de recrues suffisantes pour combler les vides. Ce cri d'alarme sera entendu, nous en avons l'assurance, par les religieuses enseignantes, les curés de nos paroisses et les parents désireux d'aider la cause de l'éducation franco-catholique. Leur concours nous est indispensable. Ils peuvent beaucoup pour faire naître et orienter des vocations dont nous avons un besoin urgent.

* * *

Mais pendant que nous y sommes, il faut aller au fond même de la question — et c'est aux commissaires d'écoles que nous voulons maintenant parler en toute franchise.

La profession des institutrices se recrute difficilement parce que la rétribution n'est pas en rapport avec la longue préparation, les dépenses, les sacrifices et privations de toutes sortes qu'elle exige. En toute justice, là comme ailleurs, le salaire doit être proportionné aux services rendus. Si la formation de nos enfants est — comme personne ne peut en douter — la première de nos entreprises nationales, la rémunération accordée au personnel enseignant doit être le signe tangible de l'estime dont on l'entoure et du prix que l'on attache à son travail.

On demande parfois pourquoi si peu de jeunes gens entrent dans la profession et surtout, y demeurent. Tout simplement parce qu'elle n'offre pas, dans les conditions ordinaires, les garanties de gain matériel, de stabilité et de considération qu'est en droit de rechercher un jeune homme instruit soucieux de son avenir.

Quant aux jeunes filles qui se livrent à l'enseignement, la plupart ne font qu'y passer. Elles l'envisagent comme une occupation honorable et qui satisfait leurs goûts, en attendant d'avoir un foyer et de se dévouer pour leurs propres enfants. Mais elles se rendent bien compte que leurs compagnes de la ville — sténographes, employées de bureau et de magasin — dont on n'exige pas une instruction comparable à la leur, sont en somme mieux rétribuées et ont une vie plus agréable.

L'institutrice rurale doit accepter l'isolement, le manque de distractions et de confort, les changements fréquents et l'incertitude du lendemain; et pour ces sacrifices de tous les jours, elle est loin de recevoir une juste compensation, pécuniaire ou autre. D'ailleurs on ne lui donne pas la considération à laquelle elle aurait droit, précisément à cause de la modicité de son salaire. Le public juge de l'importance d'une fonction par ce qu'elle rapporte, et il n'a pas tout à fait tort.

* * *

Sans doute, l'enseignement est une vocation qui requiert avant tout le dévouement et l'esprit de sacrifice: ceux et celles qui s'y consacrent ne sont pas mus par des considérations d'argent; mais leurs services n'en méritent pas moins une honnête rétribution. La profession du médecin requiert, elle aussi de la science et du dévouement; est-ce que cela l'empêche de retirer de substantiels revenus des malades auxquels il donne ses soins?

Ce serait une grave erreur de s'imaginer que les aptitudes pédagogiques et le goût de l'enseignement ne peuvent exister qu'avec des salaires de misère. Bien au contraire, plus on rendra attrayant et rémunérateur le travail de nos institutrices, plus elles y mettront de coeur et de savoir-faire.

On trouve tout naturel de faire vivre honorablement le médecin, l'avocat, le secrétaire de municipalité, le gérant de banque, le préposé à l'élévateur; à l'institutrice, on s'arrange pour donner le moins possible. Certains commissaires lésinent honteusement et paralysent les progrès des élèves pour l'économie de quelques piastres. Ils attendront à la dernière minute pour engager une maîtresse, afin de l'avoir au rabais. Plutôt que de garder l'institutrice expérimentée qui donne satisfaction mais a droit à un très léger supplément de salaire, ils préféreront en changer tous les ans et garder leur école perpétuellement sur un pied inférieur. Cette mentalité déplorable n'est pas générale, Dieu merci; c'est déjà trop qu'elle existe en certains endroits.

La solution de la crise du recrutement de notre personnel enseignant se trouve intimement liée à la question du relèvement des salaires. Si nous voulons avoir de bonnes institutrices, et en nombre suffisant, il faut les payer davantage.

Donatien FREMONT.

FEU M. L'ABBÉ JUTRAS

Dans la personne de M. l'abbé Norbert-Charles Jutras, curé de Letellier, disparait l'un des vétérans du sacerdoce manitobain et l'un des hommes qui se sont le plus mêlés à la vie de nos gens de la campagne pour les éclairer de ses conseils et les faire profiter de l'expérience des choses de la terre, que lui avaient procurée son étude de la culture et son esprit d'observation. La *Liberté*, en particulier, perd en lui un collaborateur estimé, qui a alimenté pendant de longues années sa page agricole.

Le regretté défunt était né à la Baie du Febvre, le 5 août 1858, et avait fait ses études au Séminaire de Nicolet. Il vint au Manitoba n'étant encore que séminariste, le 12 septembre 1880, et continua sa théologie en faisant pendant deux ans partie du personnel du Collège de Saint-Boniface. Le 1er octobre 1882, Mgr Taché lui conféra le sacerdoce. Dès 1883 il s'en alla résider à la mission de Saint-Pie, fondée en 1876 par M. l'abbé David Filion, et où M. l'abbé Joseph Marcil avait demeuré pendant quatre ans, de 1879 à 1883. Il desservit cette mission pendant trois ans, en même temps que la mission sauvage de Roseau. En 1886, il fut nommé curé d'Emerson et fut en même temps chargé par l'évêque voisin de Pembina et de Saint-Vincent, deux villages des Etats-Unis qui n'avaient pas de pasteur.

La cité d'Emerson, "très ambitieuse à son origine, vit pâlir sa gloire et diminuer ses espérances", et le 16 août 1889, lors de l'érection de Letellier en paroisse, M. l'abbé Jutras en fut nommé curé et il le demeura jusqu'à sa mort. Le passage du chemin de fer en ce dernier endroit avait fait déplacer le centre de la mission primitive de Saint-Pie pour le transporter au nouveau village formé auprès de la gare: c'est ce qui explique que l'église de Letellier se trouve si rapprochée de celle de Saint-Joseph; une distance de quatre milles seulement les sépare.

La paroisse de Letellier, telle que constituée par le décret d'érection, a été formée et développée par M. l'abbé Jutras. C'est une paroisse agricole, composée d'une centaine de familles canadiennes-françaises. Par l'intérêt qu'il prit à la culture et les conseils expérimentés qu'il donna à ses paroissiens, il y fit fleurir le bien-être et la prospérité.

En 1902 il dota sa paroisse d'une communauté de religieuses enseignantes. Les Soeurs de Notre-Dame des Missions vinrent y établir un couvent et prendre la direction de l'école du village.

Prêtre pieux et zélé, prédicateur à la parole facile et apostolique, il sut faire régner l'ordre et la paix dans sa paroisse et développer les vertus chrétiennes dans les âmes de ses paroissiens. Son influence rayonna dans plusieurs paroisses de la province par les conférences agricoles qu'il y donna et il atteignit un nombre beaucoup plus considérable de cultivateurs par les chroniques fort goûtées qu'il publia dans les pages du journal.

M. l'abbé Jutras laisse un souvenir profond, non seulement dans sa paroisse, dont il a été si longtemps le pasteur et le père, mais dans tout le Manitoba français. Ses confrères du sacerdoce perdent en lui un ami estimé et vénéré et ils se rappelleront longtemps son affabilité et sa bienveillance.

UN CONFRERE.

AMANT DE LA TERRE

Mercredi dernier, nous rendions les derniers hommages aux restes de feu Eusèbe Cadieux, décédé quelques jours auparavant à l'âge de près de quatre-vingts ans. Des impressions diverses hantaient notre esprit. Nous nous remémorions les années passées de ce vieux citoyen de Letellier. Nous revoyions ce vieux chrétien assistant avec respect aux offices religieux de sa paroisse. Il avait toujours été le bras droit de son vénérable curé.

Mais l'impression qui nous a peut-être le plus frappé, c'est que nous voyions disparaître un véritable amant de notre terre manitobaine. Pour ce rude colon des premières heures, qui avait péniblement défriché son morceau de terre, il n'y avait rien comme le sol du Manitoba. Nous avons rarement rencontré un homme de notre race aimant la terre comme lui. Chaque année, même jusqu'en ces derniers temps, il lui fallut faire, pendant la belle saison, son morceau de terre neuve. C'était sa joie. Pour lui, le printemps tardait toujours trop à venir réchauffer nos prairies et l'automne était toujours trop précoce.

Il avait l'orgueil de l'agriculture. Il lui fallait les meilleurs chevaux et les plus beaux bestiaux du pays. Il lui fallait le plus beau blé. Pour satisfaire cette légitime fierté, il gardait un petit terrain de quelques acres qu'il fumait et labourait avec le plus grand soin. Au moment des moissons, il montrait naïvement ce beau blé choyé, déclarant tout bonnement qu'il venait de son plus pauvre morceau de terre. Personne ne le croyait, et il le savait; mais peu importe: il avait le plus beau blé du pays!

Nous écrivons ces lignes hâtives à l'adresse de nos jeunes qui n'ont pas la fierté de leur noble et belle profession d'agriculteurs. Un bon nombre de nos anciens ont eu cette fierté professionnelle agricole et parmi eux nous sommes heureux de mentionner feu Eusèbe Cadieux.

Sur sa tombe fraîchement recouverte nous déposons une couronne d'admiration pour celui qui a tant aimé sa terre d'adoption du Manitoba et qui maintenant y dort son dernier sommeil.

UN ANCIEN.

Deux Pères de la Compagnie de Marie élevés à l'épiscopat

Jean-Rabel, Haïti — Deux pères de la Compagnie de Marie viennent d'être élevés à l'épiscopat, le R. P. Juliot, ancien curé de Cap-Haïtien, et le R. P. Paul-Marie Le Bihain, ancien vicaire-général de Port-de-Paix. Mgr Le Bihain est évêque de Port-de-Paix, Mgr Juliot, des Tonaives. Tous deux ont été sacrés le 16 décembre.

Quelques jours avant la fin de 1928 a eu lieu la consécration de l'église cathédrale de Port-au-Prince, et une belle fête a marqué le vingt-cinquième anniversaire de consécration épiscopale de Mgr Conan, métropolitain d'Haïti et archevêque de Port-au-Prince.

Tous d'accord sur la question des ressources naturelles

Regina — Libéraux, conservateurs et progressistes ont endossé à l'unanimité la résolution de l'hon. T.-C. Davis, procureur général, demandant au gouvernement de la Saskatchewan de continuer à réclamer du gouvernement fédéral le transfert immédiat à la province de son domaine public.

Pour une plus équitable répartition de taxes scolaires dans l'Ontario

Ottawa — Le "Citizen" annonce qu'une campagne sera prochainement engagée pour la réforme du régime scolaire ontarien, en ce qui concerne la répartition des taxes prélevées sur les compagnies d'utilité publiques, les compagnies par actions et les locaux loués par les gouvernements.

L'"Association canadienne-française d'Education", qui s'est toujours intéressée à cette question, prendra une part active à la campagne. Catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française mèneront en cette affaire une action conjointe.

Service d'autos entre Le Pas et Flin Flon

Le Pas — Pour la première fois dans l'histoire du nord du Manitoba, on se sert cet hiver d'automobiles comme moyen de transport sur les pistes et les lacs, entre Le Pas et Flin Flon, une distance de cent milles. Des automobiles circulent tous les jours entre Cranberry Portage et Cold Lake, de même que des tracteurs, des aéroplanes et des "snowmobiles".

La Musique Religieuse

La musique sacrée d'après le "Motu Proprio"

La musique de Noël au Collège Jean-de-Bréboeuf (Montréal)

La composition des programmes de musique de Noël, dans nos églises, suscite toujours des commentaires et fait naître des controverses quelquefois assez acrimonieuses. Il y a des chants qui nous sont chers parce que traditionnels; mais la tradition est-elle un motif suffisant pour maintenir une pièce musicale en honneur, si telle pièce est manifestement antiliturgique? Evidemment non; mais encore faut-il établir nettement le caractère de convenance ou de non-convenance du morceau suspect; et là-dessus, les opinions de ceux dont on attend l'avis sont tellement divergentes que la question ne semble pas près d'être résolue. Certains sont rigides, d'autres conciliants. Le plus sage, semble-t-il — et ce que le plus petit nombre observent — est d'émonder les programmes de tout ce qui peut prêter à la critique. Le Collège Jean-de-Bréboeuf a trouvé cette solution et pour son premier Noël, il a donné de la musique liturgiquement parfaite. Un ami nous en fournit le programme qu'on nous permettra de reproduire.

Entrée: "Dans une étable obscure", Praetorius, à 4 voix mixtes; Propre de l'office en chant grégorien; "Kyrie", "Gloria" à 2 v. m. et choeur grégorien, extrait de la "Messe des Anges", Perruchot; "Credo" de la "Messe des Anges", chant grégorien, "Et incarnatus" à 5 voix, Conze; Offertoire sur des Noëls (pour orgue) de Guilmant; "Sanctus", "Benedictus" et "Agnus Dei" à 4 v. m. de la "Messe en honneur du S. Nom de la B. V. Marie", de Grüber; "O quam amabilis es" (1660), 4 v. m.; "O felix anima", Carissimi (1603-1674), 3 v.

Messe de l'aurore: "Jésus dans la crèche", Gaspar, noël ancien, solo et choeur à 4 v.; "Ecce nomen Domini Emmanuel", rythme grégorien; "Adeste Fideles", rythme ancien; "Silence ciel, silence terre", noël à 4 v. m., rythmé et harmonisé par A. Albrech; "Puer natus in Bethleem", XIVe siècle; "Esprits divins, chantez", Denizot, choeur à 4 v. mixtes (XIVe siècle).

Avouons sincèrement que la jeune institution, avec un tel programme, donne une bonne leçon de dignité aux organisations chorales. Je ne promets pas de ne pas en faire mon profit un jour, si l'occasion et les moyens m'en sont fournis.

Philippe-Edouard BIRON.

* * *

Paroles à méditer

En convoquant le quatrième Congrès national de musique sacrée qui s'est tenu à Vittoria (Espagne), en novembre dernier, S. E. le Cardinal primat, Mgr Pedro Segura y Saenz, archevêque de Tolède, a fait ressortir l'importance de cette initiative en des termes qui méritent d'être médités:

"D'aucuns, peut-être, écrit-il, seront portés à croire que, en considération des problèmes si graves qui se posent présentement en Espagne, la question de la réforme de la musique sacrée, conformément à la pensée de l'Eglise, occupe un rang plutôt secondaire et gagnerait, par conséquent, à être remise à des temps plus favorables. Toutefois, nous n'hésitons pas à affirmer que, pour la solution de quelque problème que ce soit, il nous faut avant tout compter avec Jésus-Christ et commencer par lui rendre l'honneur et la gloire du culte liturgique tel que le veut l'Eglise, sa divine Epouse. C'est un fait certain que, faute de chercher d'abord à procurer le royaume de Dieu, l'on se prive de tout le reste qui serait donné par surcroît. Nous avons en cette matière un illustre exemple dans la conduite de l'immortel Pie X: pour mieux réussir dans son dessein de "restaurer toutes choses dans le Christ", il inaugura son fécond labeur pontifical en assurant à Jésus-Christ dans le culte liturgique l'honneur qui lui est dû, épurant le chant sacré des altérations profanes qui s'y étaient insensiblement glissées par suite de la légèreté et de la vanité humaine."

("Annales des Prêtres Adorateurs", janvier 1929. Tout l'article: "A propos de musique sacrée" est à lire.)

L'examen des pilotes aviateurs

Ottawa — Cette année ce sont les inspecteurs du ministère de la défense nationale qui feront l'examen des aspirants aux diplômes de pilotes-aviateurs et ces examens auront lieu aux aéroports officiers et à des dates déterminées.

Livres à lire

Un pèlerinage à l'école du rang

C'est le titre d'un nouvel ouvrage présenté avec un souci artistique peu commun, dans la collection des documents sociaux de l'"Action Canadienne-française". Il a pour auteur M. l'abbé Auguste Lapalme.

Comme tous les patriotes, l'auteur croit fermement à l'importance de l'école rurale. Il y a fait un pèlerinage et voici qu'il nous livre ses impressions. Son volume se partage en trois parties: (a) Notre bilan; (b) un inventaire; (c) les intentions et les réalisations.

"Assurément, dit l'avant-propos, on ne devrait parler d'instruction et d'éducation qu'en donnant de l'une et de l'autre un témoignage aussi parfait que possible et qui serve d'exemplaire. Cette pensée ne nous rend que plus confus et nous oblige à nous excuser de paraître quand même. Nous y avons été décidé par l'approbation de plusieurs éducateurs dont la compétence bienveillante nous inspire la plus grande confiance.

"Nous nous sommes soigneusement tenu éloigné de la cathèdre et du trépied, et nous ne croyons pas que cette plaquette soit animée d'aucune frénésie. Elle est et veut rester une humble contribution au problème de l'enseignement à l'école rurale.

"Nous ne pensons pas que nos appréciations soient à l'abri de toute discussion et nous ne demandons pas qu'elles soient agréées par tous les intéressés. Nous serons content si elles jettent quelque lumière sur la question, plus encore si elles mènent à quelques décisions utiles."

Cette note liminaire du volume est trop humble, si on la compare à la riche et belle substance de ses 230 pages.

Ecrit dans une belle langue, émaillé de citations opportunes, serti de considérations pertinentes, le livre plaira à tous les esprits.

"Un pèlerinage à l'école de rang", par M. l'abbé Auguste Lapalme, 1 vol. in-12, 230 pp., $1.00. En vente à la Librairie d'Action canadienne-française, limitée, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

Les journaux dans le monde

D'après une statistique du Bureau international du travail, il y avait en Allemagne, en 1926, 3,812 quotidiens et 4,309 hebdomadaires; 1,100 périodiques en Belgique, 1,500 au Canada, plusieurs milliers en Chine, plus de 2,000 en Espagne. Au Danemark, à côté de 750 périodiques, hebdomadaires et mensuels, 320 journaux, tirant à 1,100,000 exemplaires, soit un exemplaire pour trois habitants. Aux Etats-Unis, le développement de la presse a été très sensible depuis 1914: les 2,400 quotidiens de ce pays, qui publiaient 27,700,000 exemplaires, ont vu ce chiffre monter à 34,730,000 exemplaires en 1923. En France, même prodigieux développement. A Paris seul, il paraît une centaine de quotidiens, dont plusieurs ont un tirage de plus de 500,000 exemplaires. En Grande-Bretagne, 2,400 journaux, dont l'un tirant à plus d'un million d'exemplaires. Un millier de périodiques en Italie, aux Pays-Bas; plus de 3,000 au Japon et plus de 5,000 en Pologne, à la fin de 1924. En Suisse, 2,000 journaux et revues, soit un périodique pour 2,000 habitants. En Tchéco-Slovaquie, 2,000 également, dont 710 pour la seule ville de Prague.

On reste un peu abasourdi devant une telle cascade de chiffres. Raison de plus pour réfléchir à l'influence redoutable de la presse qui, pour une bonne part, ignore ou combat la doctrine du Christ. Et c'est peut-être aussi l'occasion de rappeler le solide ouvrage que vient de consacrer à "La Presse" M. l'abbé Bethléem.

Le premier journal radiophonique

Le premier journal radiophonique vient d'être créé. C'est aux Etats-Unis au poste KFAB, Lincoln, propriété de la "Nebraska Buick Auto Company". George Kline en est le directeur et a deux reporters sous ses ordres.

Les nouvelles sont données de 9 h. à 9 h. 20 le matin et de 6 h. à 6 h. 30 le soir. Les reporters pourront lire des discours entiers au besoin. Ce nouveau journal radiophonique va s'assurer les services d'une agence de nouvelles, et le but des directeurs est de relier le poste à tous les postes du Nebraska, du Missouri, du Kansas et du Minnesota. Le journal ne comprend pas la lecture d'annonces.

On ignore la répercussion qu'une telle initiative aura sur le journal écrit.

M. Lemieux à Paris

Nous avons parlé des magnifiques conférences données par l'honorable Rodolphe Lemieux à la Sorbonne. Le cours d'histoire qu'a fait à Paris notre éminent compatriote contient un certain nombre de pages qui resteront parmi les plus belles de la littérature canadienne.

Le 19 décembre, un peu avant son retour au Canada, le président des Communes fût l'objet d'une touchante réception à l'Institut Catholique de Paris, sous la présidence de Mgr Baudrillart. M. Lemieux y prononça un très beau discours dont nous tenons à donner quelques extraits. Voici comment il parle de la vie canadienne après les sombres jours de la conquête:

"Si le peuple canadien a duré, c'est parce qu'il est resté fidèle à la langue et aux traditions religieuses de la France. Ces traditions ont été le soutien d'une race vaincue, fière dans la défaite, restant le coeur haut au milieu des ruines fumantes d'un pays dévasté et appauvri par une longue et cruelle lutte pour la suprématie.

Elles furent tragiques les luttes que nos pères durent livrer pour préserver de toute atteinte les droits sacrés de leur nationalité.

Il reste dix mille familles de paysans au lendemain de la cession. Seront-ils engloutis, ces paysans, par le flot d'immigrants qui déferle sur l'Amérique? Fidèles aux vieux souvenirs, ils ont le bon sens et la solidité des Normands, la ténacité des Bretons, la mesure et la finesse françaises. L'évêque, le curé, voilà les chefs qu'ils choisissent, et — comme au Moyen âge — ils imposeront le respect à l'envahisseur.

La paroisse devient une citadelle. C'est là, entre le manoir et le clocher surmonté du coq gaulois, que le combat s'engage — non plus contre l'Iroquois — mais pour la race, pour le droit, pour la langue, pour la foi, pour la liberté, pour la vie.

Il fallut près d'un siècle pour faire comprendre au vainqueur qu'on ne supprime pas une nationalité, que cette tentative fut toujours impuissante et que celles dont on croyait abolir l'existence, ont refleuri toujours vivantes, indestructibles.

Depuis, des jours meilleurs ont lui sur le Canada. L'apaisement s'est fait — Anglais et Français, réconciliés dans la liberté sous le signe de l'égalité, sont devenus des compagnons de route. Ils sont tous largement Canadiens. Chacune des deux races a ses aspirations particulières. Une [illegible] qui n'aurait pas sa mentalité propre, ses passions ardentes même, ne serait pas éloignée de perdre ses raisons d'être. Qu'est-ce que la patrie, si ce n'est une âme sensible, vibrante et frémissante, des espérances et des déceptions, des joies et des douleurs, des triomphes et des angoisses du peuple auquel elle sert de refuge et de temple.

Et voilà ce qui explique pourquoi mes compatriotes, Canadiens par l'âme, n'en ont pas moins, fixée au coeur, la volonté tenace, l'espérance invincible de continuer dans les champs du Nouveau Monde, l'âpre et immortel sillon de l'ancienne mère-patrie.

"C'est par l'éducation qu'ils voudront atteindre ce noble idéal. Mesures énergiques pour la diffusion de l'enseignement au sein des masses populaires, collèges classiques, universités, voilà où s'est organisée depuis les origines notre course au flambeau. Elle se poursuit toujours cette course, des rives de la riante Acadie jusque par delà les Montagnes Rocheuses. Ce n'est pas une lumière vacillante, aux lueurs indécises; voyez comme elle rayonne et resplendit dans la vallée du Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs, dans l'immensité des prairies de l'Ouest, depuis la Baie d'Hudson jusqu'au cercle polaire, où je vois se profiler sur la glace la haute silhouette de ce doyen des missionaires, Mgr Grouard, que la Croix de la Légion d'Honneur est allée rejoindre là-bas pour briller à côté de sa Croix d'Oblat — beau geste qui honore le gouvernement de la République."

M. Forke et l'immigration

La construction d'une route plus directe entre Winnipeg et la baie d'Hudson n'a pas encore été décidée à Ottawa, et à moins que Winnipeg ne se réveille, elle ne le sera pas, a déclaré M. Robert Forke, ministre de l'immigration, dans une entrevue.

Parlant de son département, M. Forke a dit que l'immigration venant de l'Europe centrale sera réduite cette année; il compte sur une plus grande immigration des îles britanniques; les autorités de l'immigration sont au courant de l'opinion publique canadienne qui n'est pas favorable à une forte immigration venant de contrées non préférées.

Dix-huit mois de service militaire en Afrique

(Suite)

II

29 octobre 1924 — Midi — Dès que le cri annonçant la terre eut passé du pont jusqu'aux cales, tous les regards se portèrent, unis par un même désir, vers cette côte d'Afrique, si ardemment désirée. Ce ne fut cependant qu'à midi, quelques instants avant de prendre notre dernier repas à bord et d'arroser de champagne pétillant notre heureuse traversée, qu'une tache d'un blanc éblouissant, resplendissante sous le soleil en feu tel un globe d'argent, frappa tous ces yeux fixés sur l'horizon depuis trois heures déjà.

Une heure. — Alger! Voilà Alger! Quel spectacle sans pareil et si beau qu'aucune plume humaine ne pourra jamais en rendre le charme indescriptible! Une arrivée à Alger, par une belle après-midi d'automne, offre un coup d'oeil capable d'émouvoir tous les coeurs, par la contemplation de ce que peut faire la nature dans un coin de la terre! Dans un ciel et une mer d'un bleu presque semblable, au milieu d'un demi-cercle de hautes collines, Alger, la ville des beys, reine de l'Afrique, joyau de la Méditerranée, se dresse, fière et gracieuse, brillante comme un énorme diamant parsemé de petites émeraudes, au milieu du plus bel écrin qu'une femme puisse souhaiter voir un jour dans sa cassette. Alger! en ce 29 octobre, tu soulevas d'émotion plus d'un coeur français, car, si souvent le voyageur éprouve une désillusion en comparant ce qu'il voit à ce qu'il a appris, toi, non contente d'égaler ta réputation, tu la dépasses à un tel point que l'étonnement, la stupéfaction même, vous laissent incapable de réaliser immédiatement la beauté du coup d'oeil que tu offres à tes hôtes de demain.

Deux heures. — Dans la baie ensoleillée, cent légers yachts aux lignes fines et graciles, se jouaient telles des mouettes sur l'eau calme et transparente. Au passage du gros navire qui nous portait, de ses 20,000 h.p., vers le quai maintenant visible, le remous des hélices imprimant un brusque balancement à ces petites nacelles voguant au-dessus des ondulations écumeuses produites par le sillage. Déjà, avec nos jumelles, nous distinguions bien des choses sur la terre et tout ce nouveau nous amusait à la folie, car c'était de l'inédit. Un style de maisons tout nouveau pour nous, une flore inconnue qui se manifestait de loin par des plumeaux géants tendus vers les cieux, une race étrange aux moeurs particulières et différentes des nôtres, tout cela nous faisait souhaiter un prompt débarquement sur cette terre enchantée.

Trois heures. — Le paquebot vient d'accoster, et, la passerelle ayant à peine eu le temps de toucher le quai, nous nous voyons assaillis, bousculés, entraînés même, au milieu d'une nuée compacte et grouillante d'êtres bizarres, hommes à demi noirs, maigres, presque squelettiques, vêtus de guenilles sordides, qui n'ont plus que le souvenir de leur blancheur primitive, repoussants par leur saleté extrême et piaillant aux oreilles du pauvre voyageur si surpris qu'il ne sait comment se débarrasser de toute cette marmaille: "Mossieu, moi cirer chaussures! Mossieu, moi porter bagages! Moi connaître hôtel! Mossieu, moi travail pour toi! Mossieu, donne cigarette!" Et, avant qu'aucun de nous n'ait seulement eu le temps de reprendre son équilibre et ses esprits, nous avons vu nos chaussures cirées de main de maître, nos habits brossés si énergiquement que notre dos trouvait trop chaleureux cet accueil vraiment enthousiaste; puis, non moins rapidement, nos bagages furent enlevés, nos personnes avec d'ailleurs, le tout descendu à terre en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, et, lorsqu'avec un plaisir infini nous eûmes mis pied à terre, il fallut faire pleuvoir une vraie grêle de pièces de deux sous pour nous débarrasser de toute cette marmaille puante, gluante au possible. Aussitôt, tous les petits Moricauds entamèrent une bataille rangée, dont les pièces de bronze étaient l'unique enjeu. Tel fut notre premier contact avec l'Algérie et ses naturels!

Cinq heures. — Enfin tranquilles dans une bonne chambre d'hôtel! Comme élèves-officiers, nous avions obtenu l'autorisation de ne pas nous rendre de suite à la caserne, mais de rester en ville 48 heures, sous le bon prétexte de nous remettre d'une traversée pénible et fatiguante. Forts de cette faveur, nous nous étions empressés de rejoindre le plus confortable des hôtels européens, afin de nous remémorer pour cette soirée notre vieux et cher Paris.

Huit heures. — Dix gais jeunes gens, n'ayant pas une ombre de "cafard" au fond du coeur, et bien décidés à prendre tout de gaiete de coeur, quittèrent ce soir-là leur hôtel pour entamer séance tenante une exploration en règle de leur nouvelle cité! Ayant arrêté de concert que le meilleur moyen de tout voir, sans fatiguer le moins du monde nos personnes, était de nous faire véhiculer de droite et de gauche, nous hélâmes deux automédons qui nous avaient plu par leur couleur locale. Imaginez-vous deux vieilles calèches, peintes en jaune et rouge, coiffées d'un superbe dai qui voulait être blanc et dont le bord était tout garni d'une frange aussi longue qu'effilochée; imaginez-vous ces deux carosses dignes d'un temps plus reculé, traînés chacun par deux rossinantes efflanquées et cagneuses, imaginez-vous encore deux cochers maigres au possible, vêtus d'une culotte bouffante et d'un petit boléro, coiffés d'un fez aussi sale que le reste, et vous aurez ainsi une idée de nos équipages ce soir-là. Inutile de vous décrire notre hilarité à la pensée de cavalcader ainsi à travers tout Alger.

Nous pûmes ainsi voir en trois heures de temps toutes les promenades que nous devions faire souvent, dans la suite, à pied ou à cheval, tout en nous amusant beaucoup du spectacle offert par les Arabes drapés dans leurs burnous blancs, marrons, bleus, noirs ou rouges, suivant leur richesse et leur dignité, marchant avec une gravité tellement majestueuse qu'on les eût pris pour des demi-dieux. Nous ne fûmes pas moins gais à la vue de la marche furtive des femmes arabes, jalousement gardées par leurs terribles époux et si bien voilées que l'incorrigible J. Letand s'écria tout d'un coup: "Ma parole d'honneur, nous devrions inaugurer cette mode en France! Peut-être qu'avec cette médication énergique, nous ne verrions plus toutes les femmes se poudrer et se peindre le "facies" jusque dans le Métro! Vraiment, ces Bicots me sont sympathiques, car ils savent au moins tenir leurs femmes!" Naturellement le projet de transplanter la mode arabe en pleine Rue de la Paix, dès notre retour à Paris, fut voté à l'unanimité.

Minuit. — Je suis seul dans ma chambre et ne puis m'endormir. Accoudé sur ma fenêtre, j'admire la belle nuit algérienne et je hume le délicieux parfum qui se dégage à cette heure tardive de toute cette nature endormie. Dans le calme serein et enchanteur, je songe... à ma France, à mon chez-moi et j'oublie pour quelques instants Alger et l'Afrique.

30 octobre.

Dès neuf heures, par groupes de deux ou trois, nous commençâmes à parcourir l'antique repaire des pirates babaresques. J. Letand, Y. de Pontneuf et moi-même, nous avions décidé d'aller faire une petite inspection du quartier juif. Jamais de ma vie je n'ai vu des maisons et des rues aussi sales, aussi repoussantes. Des maisons peintes en bleu, dans lesquelles vous pénétrez par une toute petite porte, avec des fenêtres aussi rares qu'on peut les dire inexistantes; un parterre en terre battue, jonché de toutes les immondices possibles et imaginables; du mobilier très rare et sale au possible; des rues étroites, aux pavés inégaux et glissants sous la couche de saletés accumulées depuis le dernier orage; des égoûts remplis d'une eau fétide, répugnante et pestilentielle; voilà ce qu'était ce quartier et son spectacle.

Naturellement, dans de telles demeures, les habitants sont du même acabit. Les hommes, petits, diffórmes, souvent obèses, au regard faux et mort, vêtus d'habits râpés et rapiécés, parlant un "yiddish" guttural et dur avaient pour femmes de vrais monstres humains, boules de graisse, hercules féminins, couvertes d'oripeaux multicolores, ayant des bijoux de cuivre et de verre depuis la tête jusqu'aux pieds, assises depuis l'aurore jusqu'au couchant sur le seuil de leur demeure et n'ayant qu'une seule occupation: manger des gâteaux et des bonbons. Parfois, on apercevait une jeune fille de quinze ou seize ans, belle comme les Juives savent l'être et dont le regard lançait des feux sans pareil, mais la vue de sa beauté était tout de suite amoindrie à la pensée que dans quelques années, cette belle fille serait, elle aussi, un gros monument semblable à ces matronnes qui nous répugnaient tant.

Contents de notre matinée, nous rentrâmes déjeuner. Une surprise nous attendait à l'hôtel. Chacun de nous avait une enveloppe au cachet militaire dans son assiette. J'ouvris la mienne et je lus rapidement mon affectation: "19e Spahis Algérien, 3e Escadron (Taza, Maroc). Devra rejoindre son poste dès que son instruction sera terminée. Se présenter à la caserne Mustapha, le 31 octobre, à 17 heures." Ainsi, nous étions soudainement ramenés à la réalité; des dix, chacun allait de son côté pour servir son pays. Par un bonheur inespéré, J. Letand et moi, nous étions affectés au même corps, bien qu'à des escadrons différents. Cinq d'entre nous devaient aller au Maroc et, durant quelques instants, je vis Taza et tous ses morts. Mais un bon déjeuner et une coupe de champagne ramena le rire à notre table et nous fit souhaiter de devenir soldats. Nous n'avions plus que 24 heures pour jouir encore de notre liberté: il fallait savoir en profiter. C'est ce que nous fîmes.

SAINT-EVREMOND.

(A suivre).

Les Fermiers-Unis du Manitoba ne veulent pas faire de politique

Brandon, Man. — A la convention annuelle des Fermiers-Unis du Manitoba, les délégués ont décidé de demander au gouvernement fédéral d'adopter la législation proposée à la dernière session, qui stipule l'établissement de grades pour le blé blanc de printemps. Ils ont aussi déclaré que les représentations faites par les meuniers pour exclure le blé Garnet dans la classe Nord ne devraient pas être écoutées avant que ces derniers aient clairement établi leur position.

L'hon. W.-J. Major, procureur général, a donné les détails du contrat des Seven Sisters avec la "Winnipeg Electric", disant que le gouvernement provincial pouvait se flatter d'avoir fait le meilleur contrat hydro-électrique connu au Canada. T.-W. Bird, député fédéral progressiste de Nelson, a dénoncé vigoureusement ce contrat, reprochant à l'administration Bracken d'avoir méconnu les droits provinciaux en remettant la chute des Seven Sisters à une corporation privée. La convention, refusant d'entrer dans une controverse politique, n'a pas voulu discuter de résolution à ce sujet.

L'hon. Robert Forke a annoncé des restrictions pour les immigrants de certains pays d'Europe. Il a déclaré que le gouvernement accorderait aux jeunes Canadiens désireux de s'établir sur des fermes la même assistance qu'aux jeunes Anglais.

M. Herbert Marler serait ministre du Canada à Tokio

Ottawa — Le premier ministre a annoncé que le gouvernement canadien se proposait de recommander la nomination de l'hon. Herbert Marler, de Montréal, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Canada à Tokio.

M. Marler appartient à une famille qui a vécu au Canada sans interruption depuis 1769. Notaire de profession, il a pris une part active à la vie publique du pays, ayant été tour à tour membre du conseil de l'instruction publique de la province de Québec, administrateur du combustible de cette province en 1917-18, député fédéral de Saint-Laurent-Saint-George (Montréal) et membre du cabinet King en 1925.

M. Marler parle le français avec la même facilité que l'anglais, qualification indispensable pour le haut poste qu'il va occuper.

Les réclamations canadiennes de guerre

Ottawa — Le gouvernement réglera définitivement, dès la prochaine session, les réclamations canadiennes de guerre. On sait le principe qui le guidera, sans cependant connaître les détails de ses projets. Les réclamants ont évidemment exagéré leurs réclamations. Ils ont demandé en tout cinquante millions de dollars quand une commission a évalué leurs pertes totales à quatre millions environ. Le gouvernement n'est pas obligé de rembourser ces sommes, légalement. Mais le plan des réparations Dawes a mis en sa possession, pour cette fin, douze millions, soit trois fois le montant des pertes telles qu'évaluées par la commission canadienne.

La session à Québec

Québec — La deuxième session de la 17ème législature de Québec s'est ouverte avec tout le cérémonial accoutumé. La cérémonie avait un cachet particulier du fait que c'était la dernière fonction publique de S. E. l'hon. N. Pérodeau dont le terme d'office prenait fin le lendemain. On remarquait, dans l'assistance, S. E. le cardinal Rouleau, archevêque de Québec, S. E. M. Jean Knight, ministre de France au Canada le lord-évêque Williams, de Québec, sir Frs Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure, Mlle McKenna, etc. Tous les députés, au nombre de 85, et les conseillers au nombre de 23, étaient présents.

Deux nouveaux évêques américains

Rome — Le Souverain Pontife vient de nommer deux évêques américans. Ce sont Mgr John Francis O'Hern, qui, de vicaire général, devient évêque de Rochester, en remplacement de Mgr Thomas Hickey, et Mgr Robert J. Armstrong, qui, de curé de Saint-Paul à Winona, Etat de Washington, devient évêque de Sacramento, en remplacement de Mgr Patrick Keane. Ayant démissionné pour raisons de santé, Mgr Thomas Hickey est maintenant archevêque titulaire de Viminacium.

Le commerce du Canada avec le Royaume-Uni

Ottawa — Durant les onze premiers mois de l'année 1928, le commerce du Canada avec le Royaume-Uni s'est élevé à $650,713,102, soit une augmentation de plus de $47,000,000 sur le total de la période correspondante de l'an dernier qui s'élevait à $603,116,028.

Les exportations se sont chiffrées à $460,427,310, soit une augmentation de plus de $38,000,000 pour les onze premiers mois de l'année 1927, et les importations se sont chiffrées à $190,285,792, soit une augmentation de $10,000,000.

Les produits agricoles forment le gros des exportations avec un total de $353,783,489.

En novembre seulement le commerce avec le Royaume-Uni s'est élevé à $95,087,749. Les exportations représentent le montant de $77,529,844 et les importations de $17,557,905.

Commande fédérale de 14 avions

Ottawa. — Le ministère de la défense nationale, qui donnait récemment une commande de trente-quatre avions, vient d'accorder à la "Haviland Aircraft of Canada" une commande de quatorze avions, au coût global d'environ $60,000. Cinq de ces nouveaux avions seront affectés à un service de patrouille dans l'Alberta et seront construits en prévision de ce service. Les neuf autres seront distribués à des clubs d'aviation à Ottawa, à Montréal et à Toronto.

Vieux soldat de l'armée belge en visite à Montréal

M. Johan-Philip Dehasse, du personnel de M. A.-B. McNaughton, surintendant du Canadien National, dont les bureaux se trouvent à la gare Bonaventure, a reçu la visite, durant le temps des fêtes, de son beau-père, M. Viane, un vieux soldat de l'armée belge dont la carrière militaire offre ceci de remarquable qu'elle a été décidée par un grognard de l'armée de Napoléon. M. Viane n'avait que dix ans quand il rencontra ce soldat belge qui avait été à Austerlitz avec le petit caporal, mais les récits des batailles qu'il entendit firent une telle impression sur son imagination d'enfant qu'il décida séance tenante de porter l'épaulette toute sa vie.

M. Dehasse appartient lui-même à une longue lignée de soldats. Son père, général de l'armée belge, fut pendant un temps aide de camp de l'impératrice Elisabeth, épouse du malheureux Maximilien, empereur du Mexique.

Page Féminine

Connaître l'enfant

Pour faire du bon travail, deux conditions sont indispensables: y voir clair, et savoir ce qu'on veut faire.

Y voir clair ne suffit pas, si l'on ne sait regarder et cela paraît tout simple; on imagine mal, en effet, une couturière menant à bien sa besogne les yeux fermés ou tournés ailleurs. De même, dans l'éducation, il faut savoir regarder l'enfant.

Sans doute, vous le regardez souvent; mais votre regard s'arrête d'ordinaire à sa tête ébouriffée, à ses mains plus ou moins propres, à ses vêtements salis ou endommagés. Va-t-il quelquefois plus loin, plus au fond, va-t-il jusqu'à l'âme? Vous avez remarqué une bosse ou une balafre sur son front: vous êtes-vous demandé pourquoi ce front est souvent barré d'un pli dur, l'avez-vous seulement remarqué? Vous vous inquiétez avec raison de voir ses yeux cernés de noir: avez-vous remarqué que son regard fuyait le vôtre, révélant le malaise de sa conscience?

Que de choses une mère peut lire sur la figure de son enfant, pourvu qu'elle se donne la peine de la regarder!

Vous savez bien que l'on n'apprend pas à lire en un jour: c'est un travail qui exige de l'attention, de la patience. Apprenez donc à lire dans l'âme de votre enfant, c'est-à-dire apprenez à connaître son caractère, avec ses ressources et ses défauts; il n'y a pas d'étude plus utile, mais aussi, il n'y en a pas de plus difficile.

On entend répéter: "Les enfants sont tous les mêmes!" Il ne faut pas trop croire que c'est vrai.

Chaque enfant naît avec son tempérament particulier: celui-ci sera nerveux, impressionnable, capricieux; celui-là, violent; tel autre, mou, paresseux, incapable d'effort.

Les particularités du tempérament et du caractère peuvent se manifester d'assez bonne heure à des yeux attentifs. Malheureusement, il arrive trop souvent que la mère ne se préoccupe guère d'observer son enfant pendant ses premières années, jusqu'au jour où elle s'écrie, comme illuminée d'une révélation soudaine: "Mais, c'est qu'il devient paresseux, égoïste!... elle devient menteuse, sournoise"...", et autres découvertes du même genre.

Non, les enfants ne deviennent pas tout à coup paresseux, égoïstes, menteurs, indisciplinés; ces défauts ont toujours existé; ils se sont développés sans que la mère y prenne garde, et, quand ils lui ont crevé les yeux, c'est alors seulement qu'elle les a remarqués. Mais il est peut-être déjà trop tard; elle n'a pas pensé à étudier ses enfants, les laissant pousser tout seuls, dans l'illusion qu'ils pousseraient tout droit. Hélas! ils ont commencé à pencher, et peut-être qu'un jour ils tomberont du côté où ils penchaient déjà étant enfants.

Tirée de son insouciance par ces premières constatations désagréables, la mère essaie de se rassurer: "Ils penchent vers tel ou tel défaut! pense-t-elle, eh bien! nous allons les redresser sans tarder, avec un bon coup d'épaule, quelques reproches, quelques punitions bien senties, ce sera fait!" Il est tout aussi dangereux de croire le mal si facilement réparable que de se décourager en le croyant impossible à réparer.

UNE MERE.

LE PRIX D'UNE MESSE

La grande ville de Moscou, au temps des tsars, offrait à ses trente mille catholiques romains trois paroisses. Pour la clientèle polonaise, s'ouvraient l'église des saints Pierre et Paul et celle de l'Immaculée Conception; les étrangers, et spécialement nos compatriotes, avaient pour sanctuaire Saint-Louis-des-Français. Catherine II, par un ukase du 5 décembre 1789, autorisa les Français domiciliés à Moscou à "bâtir une église de la foi romaine"; et la France religieuse du XIXe siècle s'installa solidement dans cette paroisse de Saint-Louis: Français étaient les fondateurs, les desservants, les bienfaiteurs des oeuvres charitables; et Françaises les femmes pieuses chargées de l'entretien de l'église, et qui voulaient, suivant la pittoresque expression de l'une d'elles, qu'elle fût "nette comme une dragée".

La révolution survint: les Soviets "nationalisèrent" cet immeuble, qui était nôtre. Les agents qui vinrent en prendre possession furent, d'ailleurs, courtois. Ils acceptèrent de se découvrir, de parler bas, de ne pas toucher au tabernacle. Mais derrière eux se dressa le métropolite Antonin, prélat de l'orthodoxie, rallié au régime nouveau; comme président de la commission des inventaires, il parla haut et il fut dur. Il voulut s'emparer de tous les vases d'argent. Il nous les faut pour le culte, objectaient les fidèles.

— Ces vases pèsent seize livres, ripostait Antonin; si vous y tenez, apportez-moi dans les trois jours un poids double d'argent, soit seize kilos. Un de ses assesseurs, israélite d'origine, obtint que la commission se contentât de douze kilos.

On vit alors les paroissiens de Saint-Louis se dépouiller de leurs cafetières, théières et sucriers d'argent, et de leurs alliances de mariage; les enfants, non sans quelques larmes, renoncèrent à leurs médailles; et les pauvres servantes apportaient des boucles d'oreille qui renfermaient "deux grammes d'argent". On jetait tout cela à l'avide commission, pour conserver les vases sacrés, les vases qui servaient aux saintes liturgies. On s'appauvrissait pour laisser à Dieu ce restant de richesse; on s'appauvrissait pour pouvoir garder la messe. La commission, au début de mai 1922, constata que le poids requis était atteint. Elle respecta donc, dans la sacristie de Saint-Louis, le calice, le ciboire, l'ostensoir, et cet encensoir historique, dont une inscription témoigne qu'il fut le don du duc de Noailles, représentant de Louis XVI.

La messe était sauvée! On y aurait froid, sans doute, puisque six mois de l'année il gèle à pierre fendre, et puisque les vieilles fondations françaises qui assuraient le chauffage furent supprimées par les Soviets; on savait que l'eau bénite gelait dans les bénitiers et qué, pour le sacrifice eucharistique, il fallait plonger les burettes dans une bouteille "Thermos" et disposer autour du calice une armature de linges chauds; on voyait les gamins lapider et casser les carreaux; on regardait les brèches s'élargir dans le toit, qui avait cessé d'être entretenu. Toutes ces souffrances valaient bien une messe, et des oboles se groupèrent pour l'urgente réparation de la toiture et pour la pose de grillages qui protégeraient les carreaux.

Georges GOYAU,
de l'Académie française.

La pipe de Napoléon

Napoléon ne fumait jamais. Il paraît qu'il avait essayé une seule fois. Un ambassadeur persan, de passage à Paris, lui avait fait cadeau d'une superbe pipe de son pays. Napoléon voulut lui faire honneur et l'allumer en sa présence; mais il y gagna de si terribles nausées qu'il ne voulut jamais recommencer.

— Cette invention, dit-il, est bonne pour l'Orient, pays du sommeil et de la paresse; mais elle n'a pas de raison d'être chez un peuple actif et énergique comme les Français; cela ne sert qu'à détruire la santé. Une bonne loi en aura raison.

Et, immédiatement, il établit la régie.

Un conte par semaine

UNE ESCAPADE

Ce matin-là, par un beau soleil, Rosine et ses parents s'en furent déjeuner chez la cousine Hortense.

Rosine était dans la joie; tout la ravissait, depuis la promenade en auto jusqu'au déjeuner dans la vieille salle à manger du château.

Sitôt le dessert fini:

— Puis-je aller visiter la ferme, demande-t-elle.

La permission lui est accordée.

— Mais, ajoute la cousine Hortense, surtout ne t'éloigne pas trop et ne t'approche pas des animaux; il y en a de méchants.

Rosine promet d'être prudente, prend son chapeau et court d'un trait jusqu'à la ferme.

Quelle belle basse-cour! toute pleine de poules et poussins de toutes sortes, avec aussi de jolis pigeons gris! Rosine est émerveillée; elle s'approche des étables, mais les portes en sont fermées, bêtes et gens étant aux champs.

Là-bas, quelle est cette tache blanche dans le pré? La petite fille y court: c'est Blanchette, la jeune chèvre, qui est attachée à un arbre.

— Quelle jolie chevrette! pense Rosine. On dirait un joujou; comme ce doit être amusant de se promener avec une aussi gentille petite chèvre!

Et Blanchette, les yeux rêveurs, semble répondre:

"Comme je m'ennuie ici et que j'aimerais aller ailleurs!"

Rosine caresse l'animal qui se fait câlin. La tentation est trop forte; l'imprudente petite fille détache la corde, la roule autour de son poignet, et voici les deux petites folles parties au loin dans la prairie.

La liberté grise Blanchette; elle bondit de tous côtés, entraînant Rosine riant aux éclats.

Elles traversent un beau verger et, tandis que la chevrette met les légumes au pillage, Rosine mord à tous les fruits. Mais soudain un gros chien noir menaçant met les petites voleuses en fuite.

Tout essoufflées, elles arrivent bientôt au bord d'un ruisseau et se reposent un instant.

— Rentrons maintenant, dit Rosine, il se fait tard.

Mais la petite chèvre ne l'entend pas ainsi; elle a aperçu, de l'autre côté du ruisseau, des herbes exquises auxquelles elle prétend goûter. Et, à pas menus, elle s'engage sur un tronc d'arbre abattu qui forme pont. Rosine, plus morte que vive de vertige, est obligée de la suivre.

Sur l'autre rive, ce sont bientôt nouvelles gambades dans l'herbe.

Cependant, au bout de quelques instants, Blanchette semble inquiète. Rosine se demande ce qui effraye la chevrette quand, dans le ciel, un grondement sourd se fait entendre: que de mauvais nuages là-bas au ras de l'horizon, avec de sinistres éclairs se succédant sans fin!

— Vite, Blanchette! Revenons vite à la ferme avant l'orage.

Les deux petites imprudentes se hâtent, mais s'affolent: la chèvre tire d'un côté, la fillette de l'autre.

A grand'peine elles repassent le ruisseau; que la ferme est encore loin!

Poussé par le vent, monte un affreux nuage noir, couronné de blanc, le nuage de la grêle. Un coup de tonnerre sec éclate tout proche et des gouttes de pluie lourdes et espacées commencent à tomber.

L'angoisse paralyse Rosine; elle ne peut plus marcher. Les éclairs l'aveuglent et la pluie devient torrentielle. Un coup de vent apporte le son de la cloche du château; on la cherche. La fillette essaye de crier, mais comment se faire entendre au milieu de tout ce fracas?

Blanchette veut à toute force se réfugier sous un grand peuplier, mais Rosine, se rappelant que la foudre tombe souvent sur les arbres, entraîne de force l'animal.

Elle aperçoit enfin une hutte toute proche et s'y précipite. Au moment où tombent les premiers grêlons, l'un d'entre eux, énorme, la frappe au front si durement que le sang coule et que la malheureuse, à peine réfugiée dans l'abri, perd connaissance.

....

Ce ne fut que très tard dans la soirée qu'on retrouva Rosine encore évanouie dans la hutte, à côté de Blanchette grelottante.

Huit jours d'étable pour la [illegible] lit pour Rosine qui gardera pour toujours au front une petite cicatrice lui rappelant sa vilaine désobéissance.

Le Coin des Enfants

NOS BÊTES

Le cheval demandant la justice

Il y a très, très longtemps de cela, l'empereur Charlemagne régnait sur la France et sur les pays voisins dont il avait fait la conquête.

Cet empereur était très sage et très juste.

Il avait établi dans la campagne une maison qui se composait d'une grande salle, et où il venait souvent écouter les plaintes des pauvres gens et rendre la justice.

A la porte de cette demeure était une cloche; celui qui voulait entrer pour demander justice n'avait qu'à sonner cette cloche. Aussitôt l'empereur le faisait entrer.

Un jour que Charlemagne et ses conseillers étaient tous réunis dans la salle, un coup de cloche retentit. Un des seigneurs alla à la porte et revint en riant sans ramener personne.

— Qui était là? dit l'empereur; et pourquoi ne l'as-tu pas fait entrer?

— Sire, répondit le seigneur, ce n'est pas un homme. C'est un vieux cheval qui, en broutant les feuilles qui poussent sur le mur, a tiré la corde de la cloche sans la voir.

— Comment ne l'a-t-il pas vue? demanda l'empereur.

— Sire, il est presque aveugle.

— Qu'on fasse entrer ce cheval, reprit l'empereur; il a droit comme les autres à ma justice.

On fit entrer un malheureux cheval maigre et mourant de faim, mais qui avait dû être fort beau autrefois.

— Quelqu'un de vous reconnaît-il ce cheval? dit l'empereur.

— Il a appartenu au baron Didier, répondit un des seigneurs; c'était un magnifique coursier, et un jour, je m'en souviens, il a sauvé la vie à son maître en le portant avec ses dents loin de ses ennemis.

— Voilà comment il le récompense! dit l'empereur en colère. Son serviteur est devenu vieux, il le chasse, et celui qui a sauvé la vie de son maître est obligé de brouter l'herbe qui pousse sur les murs. Je veux rendre justice à ce cheval, et je condamne le baron Didier à le nourrir et à le soigner comme un cheval de roi ou d'empereur, jusqu'à sa mort.

Ce jugement fut exécuté et le vieux cheval eut, grâce à la justice du grand empereur, une heureuse vieillesse.

VOCABULAIRE

Exercice de langage

Trouver les différentes qualités que peuvent avoir certains objets:

— Comment peut être le *pain?*

Le pain peut être blanc, noir, tendre, dur, frais, rassis, bon, mauvais, salé, fade...

— Comment peut être l'*eau?*

L'eau peut être chaude, froide, tiède, fraîche, bouillante, glacée, claire, trouble, pure...

— Comment peuvent être les *cheveux?*

Les cheveux peuvent être blonds, noirs, courts, longs, épais, rares, peignés, frisés, lisses, etc.

— Comment peuvent être: la main, les yeux, les bras, les arbres, le chien, etc?

Leçon de choses

LA PHOTOGRAPHIE

Autrefois, mes petits amis, les gens riches seuls pouvaient léguer à leurs parents et à leurs amis, une image plus ou moins fidèles de leurs traits par la peinture et la sculpture. Les rois et les grands financiers s'attachaient des peintres qui avaient intérêt à ce que leurs modèles soient satisfaits de leurs oeuvres, de sorte qu'ils se préoccupaient moins de la ressemblance que de flatter leur vanité.

Aujourd'hui, c'est beaucoup plus simple et moins coûteux, et nous pouvons non seulement garder les portraits de ceux que nous aimons, faits par des artistes, mais nous pouvons aussi, à l'aide d'appareils très perfectionnés et d'un mécanisme facile, fixer les impressions que nous font au cours des voyages, les beautés naturelles, les monuments et les paysages.

C'est à Joseph-Nicephore Niepce, un modeste savant qui naquit en 1763 et qui vécut et mourut pauvre, que nous devons cette découverte de la photographie. Il cherchait à la fixer au moyen de la chambre noire, c'est-à-dire une boîte fermée dans laquelle la lumière au moyen d'une lentille, produit une image renversée d'un objet placé en face de cet appareil. Il réussit en 1824 à la fixer à l'aide d'un agent chimique, que l'on appelait le *bitume de Judé*. Il étendit une couche de cette matière sur une lame de cuivre recouverte d'argent, et plaça cette lame au foyer de la chambre noire. Puis après une action assez prolongée de la lumière il retirait la plaque, la plongeait dans un mélange d'huile de pétrole et d'essence de lavande. Alors, les parties influencées par la lumière demeuraient intactes tandis que les autres se dissolvaient.

A la même époque, il y avait à Paris un peintre nommé Daguerre, né en 1788, et qui avait inventé le *diorama*, c'est-à-dire un tableau dont les effets variaient selon la manière dont il était éclairé. Il entendit parler de l'invention de Niepce, se l'associa et perfectionna son procédé. On obtint la première image durable sur une plaque de métal assez sensibilisée. C'est d'après lui que furent nommés les *daguerrotypes* que l'on voit dans nos anciennes familles, une plaque de cuivre sur laquelle les traits apparaissent dans un miroitement continu.

Ce fut Arago qui fit connaître à l'Académie des Sciences, le 7 janvier 1839, la belle invention de la photographie; et le procédé fut divulgué dès que le gouvernement français en eut acquis la propriété. Il fit une pension à Daguerre et une autre au fils de Niepce.

Si vous voulez comprendre le mystère de la *chambre noire*, fermez complètement votre chambre par un beau jour d'été, et ne laissez pénétrer la lumière que par une petite ouverture exposée au soleil. Vous verrez danser dans le rayon une multitude d'atomes et de grains de poussières et, si un mur blanc et uni se trouve dans la chambre à une distance convenable, vous y verrez que les objets du dehors sont peints sur le mur dans une situation renversée.

Les éléphants travailleurs

Dans bien des pays, spécialement dans l'Inde, au Siam, en Birmanie, on emploie les éléphants à toutes sortes de travaux de force et d'adresse qu'ils exécutent, peut-être avec une certaine lenteur, mais avec beaucoup de soin et d'habileté, et une obéissance parfaite aux ordres de leur cornac. On leur fait transporter d'énormes madriers ou des troncs d'arbres qu'ils soulèvent avec leur trompe ou font rouler avec leurs défenses.

Ils forment ainsi, sur les rivières, des trains de bois qui, arrivés à destination, sont reçus par d'autres éléphants qui en transportent à leur tour les pièces jusqu'à la scierie voisine.

L'éléphant sait aussi fort bien former d'énormes piles de bois, en posant les poutres les unes sur les autres avec méthode et régularité.

Ces animaux, dressés ainsi à soulever de lourds fardeaux, sont appelés *tuskers*; ils valent de 2,500 à 4,000 francs; les femelles, qu'on n'emploie que comme bêtes de trait, se payent moitié prix.

La durée de l'existence d'un éléphant étant en moyenne de cent ans, c'est à vingt-cinq qu'on commence à les faire travailler sérieusement. A soixante-dix ans, époque où ils ont acquis toute leur force, ils peuvent soulever un poids d'une tonne.

L'horloge de grand'mère

Avec le livre de sa grand'mère, Geneviève a découvert une horloge. Oh! bien curieuse horloge... A côté de chacune des heures marquées sur le large cadran est inscrite une sentence propre à inspirer des réflexions salutaires pendant le carême et en tout temps.

Les voici:

I—Notre salut dépend d'une heure!

II—Marque ta dernière heure, si tu la sais!

III—Toutes les heures nous blessent, la dernière nous tue!

IV—L'ombre reviendra, l'homme jamais!

V—Le temps ne passe pas, c'est nous qui passons!

VI—Celle qui passe n'est plus à toi, celle qui vient, tu ne la connais pas... profite de celle que tu tiens.

VII—Pense à la dernière!

VIII—Pour une heure de peine, une éternité de joie!

IX—Tu les comptes, elles fuient.

X—Les heures périssent, mais elles sont portées en compte!

XI—C'est l'heure de prier!

XII—Une heure suffit pour se perdre, une heure suffit pour se sauver... n'attends pas la dernière.

L'EVANGILE

IIe dimanche de l'Epiphanie

(S. Jean, II, 1-11)

En ce temps-là, il se fit des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité à ces noces avec ses disciples. Et, le vin étant venu à manquer, la mère de Jésus lui dit: Ils n'ont point de vin. Jésus lui répondit: Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? mon heure n'est pas encore venue. Sa mère dit à ceux qui servaient: Faites tout ce qu'il vous dira. Or il y avait là, pour les purifications des Juifs, six grands vases de pierre dont chacun tenait deux ou trois mesures. Jésus dit aux serviteurs: Remplissez ces vases d'eau; et ils les remplirent jusqu'au haut. Jésus ajouta: Puisez maintenant, et portez-en au maître d'hôtel; et ils lui en portèrent. Dès que le maître d'hôtel eut goûté cette eau changée en vin, ne sachant d'où venait ce vin, quoique les serviteurs qui avaient puisé l'eau le sussent bien, il appela l'époux, et lui dit: Tout le monde sert d'abord le meilleur vin, et quand les convives ont beaucoup bu, on en sert de moins bon; mais vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure. Ce fut le premier des miracles de Jésus: il le fit à Cana en Galilée, et par là il fit éclater sa gloire, et ses disciples crurent en lui.

Calendrier de la semaine

Jeudi 17 janvier — S. Antoine.
Vendredi 18 — Chaire de Saint Pierre à Rome.
Samedi 19 — S. Marius.
Dimanche 20 — IIe après l'Epiphanie. Sol. S. Nom de Jésus.
Lundi 21 — Ste Agnès.
Mardi 22 — SS. Vincent et Anastase.
Mercredi 23 — S. Raymond de Pennafort.



Autour de la Ferme

Les poules payantes

Notre premier article sur les poules a paru en page agricole de la "Liberté" le 26 décembre dernier. On peut le résumer ainsi: un bon poulailler est la première condition nécessaire à la production des oeufs. Les meilleures poules ne pondraient pas dans un poulailler qui manquerait de l'une des conditions requises. Un bon poulailler doit être sec, bien éclairé, bien ventilé, mais sans courants d'air, et propre.

La deuxième condition pour avoir des oeufs, c'est d'avoir des poules de race pondeuse; les plus belles poules ne sont pas les meilleures pondeuses. Ceux qui se décideraient à faire l'exploitation des poules trouveront profit à consulter M. Isidore Villeneuve, du Département de l'Agriculture, à Winnipeg.

Donc, bon poulailler et bonnes poules. Mais cela ne suffit pas, il faut nourrir les poules pour qu'elles pondent. Pour cela il faut donner aux poules du grain, des matières vertes, des matières animales, du gravier et des écailles d'huîtres concassées.

Des expériences faites dans les fermes expérimentales du Canada et des Etats-Unis ont prouvé qu'au point de vue de la production des oeufs, les matières animales sont, de tous les éléments de ponte, les plus nécessaires. Pour les cultivateurs qui disposent de lait écrémé ou de lait de beurre, la question est vite résolue, le lait étant la meilleure nourriture animale à donner aux poules. On tient le lait à la place de l'eau au poulailler. Il faut qu'il soit toujours doux ou toujours sur; le donner tantôt doux et tantôt sur rendrait les poules malades. Il faut tenir dans un parfait état de propreté les ustensiles qui servent de récipients au lait servi aux poules. Détail insignifiant, penseront peut-être un certain nombre; détail de grande importance, disent les experts. Quand le lait fait défaut, il faut donner aux poules des déchets de viande et des os frais moulus.

La verdure peut être servie aux poules sous forme de choux, de betteraves, de luzerne ou de trèfle d'odeur, coupés verts.

Le grain se sert dans la litière pour forcer les poules à gratter; cet exercice leur est salutaire. On doit de plus donner du grain moulu. Il est bon de mêler une livre de charbon de bois moulu par cent livres de grain. Ce grain se sert aux poules dans des auges, ou mieux dans des récipients appelés couramment "self feeders". Ces récipients font éviter le gaspillage.

Enfin, il faut que les poules aient devant elles une bonne provision de gravier et d'écailles d'huîtres broyées. Il importe d'éviter les pierres concassées, elles irritent le gésier des poules. La pierre de chaux et les écailles d'huîtres servent à former la coquille des oeufs, elles ne servent pas à broyer la nourriture dans le gésier de la poule.

Voilà la série des petits détails auxquels il faut faire attention si l'on veut produire des oeufs en hiver. Ceux qui pourraient trouver la chose compliquée la trouveront simple dès qu'ils se seront mis à l'oeuvre.

Nous pourrions donner le nom d'un cultivateur qui a fait, l'an dernier, $1,180 avec un troupeau de trois cents poules. Il y a quelques années, ce dernier avait un troupeau de poules qui ne lui rapportait pas onze cents sous. Sur l'avis de M. Villeneuve, il a changé poulailler et poules et a donné à ces dernières une nourriture appropriée. La conséquence s'est fait sentir sous forme de $100 par mois de revenu. C'est appréciable, il nous semble. La méthode n'est pas couverte d'une patente, d'autres peuvent en user.

CULTIVATEUR.

NE MANGEZ PAS TROP DE PAIN

Le docteur Normand, collaborateur médical au "Petit Journal Agricole", de Paris, donne à ses lecteurs d'utiles conseils sur la consommation du pain. Il affirme que certaines personnes en mangent trop.

Le pain est un aliment assez complet, et, dans notre pays, il est à la base de l'alimentation. Je dis dans notre pays, car, en effet, il est remarquable que dans les autres pays on consomme très peu de pain. Qui a raison?

Il semble bien que le pain a des défauts et des qualités, et s'il convient à la jeunesse, il n'est pas sans inconvénients assez graves pour ceux qui ont dépassé le seuil de l'âge mûr.

Certains hygiénistes n'ont même pas hésité à déclarer qu'il était un danger.

Vous voyez qu'il y a une question du pain!

Que lui reproche-t-on en définitive?

On l'accuse de préparer les états dyspeptiques. La mie devient dans l'estomac une masse spongieuse lourde qui tiraille l'organe par son poids, et dont la digestion est difficile.

De plus, cette mie est relativement peu nourrissante; ce qui est nourrissant, contrairement à l'opinion connue, c'est la croûte.

Voilà déjà un premier méfait qui doit le faire rejeter par tous ceux dont l'estomac est délicat.

Le pain est l'ennemi de l'arthritisme. L'arthritisme est une prédisposition à la goutte et au rhumatisme articulaire. Par les sels minéraux qu'il contient, par sa richesse en azote, le pain prédispose à tous les accidents qu'entraîne l'arthritisme, depuis l'insuffisance hépathique jusqu'à la goutte.

Enfin, on l'accuse de faire le lit de l'artério-sclérose, et surtout d'être une des causes les plus constantes du diabète. C'est, en effet, une observation bien démontrée que tous les diabétiques sont des gros mangeurs de pain. Presque toutes les ordonnances de médecin, remarquez-le, ne manquent pas d'indiquer, à l'article régime, la suppression ou tout au moins la diminution du pain.

Somme toute, quelles sont les limites de la consommation du pain dans l'hygiène alimentaire?

Tout dépend de l'âge et de l'activité physique du sujet. Le pain est redoutable au sédentaire. Un employé de bureau, assis toute la journée, ne peut pas, sans s'exposer à des conséquences pathologiques, manger la même quantité de pain qu'un moissonneur ou qu'un bûcheron.

Ajoutez à cela la notion de l'âge, parallèle d'ailleurs à l'activité musculaire. A quarante ans, on doit diminuer l'usage du pain, c'est là une prudence élémentaire, et, quand on arrive dans la vieillesse, il est bon de le supprimer tout à fait ou bien encore de le remplacer par des pains de régime.

Aux deux pôles de la vie d'ailleurs, chez le grand vieillard et chez le bébé, il est à éviter. Les enfants à qui on fait manger du pain trop tôt sont exposés au rachitisme.

Surtout qu'on ne vienne pas dire que le pain est nécessaire pour compléter une ration alimentaire copieuse! Je vous citerais immédiatement, dit le docteur Normand, l'exemple des Anglais, des Suédois, qui ne consomment que quelques onces de pain dans une journée, et qui n'en sont pas moins de rudes gaillards!

Profondeur du labour

Le labour profond ne paraît avoir que peu d'avantages, à en juger par les expériences conduites par la Ferme centrale d'Ottawa. Entre le labour de sept pouces de profondeur aussi bien que sur sol argileux que sur sol sablo-argileux, et le labour de quatre pouces de profondeur, il n'y a pas de différence significative dans le rendement de maïs ou d'avoine. Le maïs venant après gazon sur sol argileux a donné exactement le même rendement lorsque le sol était labouré à quatre pouces que lorsqu'il était labouré à trois pouces plus avant. Sur sol sablonneux, la différence était si faible qu'elle ne valait pas la peine d'être notée; le rendement se montait à 20.69 tonnes après un labour de quatre pouces et à 20.90 tonnes après un labour de sept pouces.

Sur sol argileux lourd, l'avoine venant après le maïs a rendu 55.1 boisseaux par acre lorsque le sol avait été labouré à quatre pouces de profondeur, et 53.5 boisseaux par acre lorsque le labour était de sept pouces de profondeur. Sur sol sablonneux, la terre labourée peu profondément a rapporté 69.2 boisseaux à l'acre, tandis que celle qui avait été labourée plus profondément donnait 64.5 boisseaux à l'acre.

Dans ses commentaires sur ces résultats, M. E.-S. Hopkins, chef du Service de la grande culture, dans son rapport de l'année dernière publié par le Ministère de l'Agriculture d'Ottawa, exprimait l'opinion qu'il ne semble pas qu'il y soit utile de labourer très profondément; l'essentiel est que le labour soit bien exécuté.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86	$4.86⅔
Franc français	3.94	19.3
Belga belge	14.01	13.9
Franc suisse	19.39	19.3
Lire italienne	5.28	19.3
Couronne suédoise	26.94	26.8
Cour. norvégienne	26.86	26.8
Couronne danoise	26.88	26.8
Mark allemand	23.96	23.8
Cour. hollandaise	40.38	40.2

LE MARCHE

15 JANVIER 1929

Bouvillons—	
Excellents	$9.25—$9.50
Bons	$8.00—$9.00
Moyens	$7.50—$7.75
Ordinaires	$6.50—$7.00
Taures de boucherie—	
De choix	$8.50—$9.00
Assez bonnes	$7.00—$8.25
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.00—$7.25
Bonnes	$6.00—$6.75
Ordinaires	$5.00—$5.75
Pour conserves	$3.75—$4.75
Taureaux—	
De choix	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.50
Boeufs—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Communes	$4.00—$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$8.00—$8.25
Bons	$6.50—$7.50
Taures à engraisser—	
De choix	$6.75—$7.00
Bonnes	$5.50—$6.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.25—$8.50
Bons	$7.00—$8.00
Veaux—	
De choix	$14.00—$16.00
Bons	$10.00—$13.00
Ordinaires	$6.00—$9.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.00—$12.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$9.45
Très gras	$8.95
Lourds	$8.40
Très lourds	$7.95
Porc d'étal	$9.00
Légers	$9.00
Inférieurs	$7.50
Truies No 1	$7.50
Truies No 2	$7.50
Verrats	$6.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1	$ .40
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .38
Premiers	$ .35
Seconds	$ .30
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.95
2 sacs de 49 livres	$4.00
4 sacs de 24 livres	$4.05
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$3.95
2 sacs de 49 livres	$4.00
4 sacs de 24 livres	$4.05
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.95
2 sacs de 49 livres	$4.00
4 sacs de 24 livres	$4.05
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.95
2 sacs de 49 livres	$4.00
4 sacs de 24 livres	$4.05
Alimentation—	
Son. La tonne	$28.00
Gru. La tonne	$30.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.40
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$12.00

LE TAUREAU DE LUXE, C'EST LE TAUREAU COMMUN

Faux raisonnement de celui qui ne veut pas dépenser pour un taureau de race

Bien des cultivateurs, en achetant un taureau pour leur troupeau laitier hésitent à y mettre le prix qui les paierait à la longue. L'excuse ordinaire est celle-ci: "Mais je n'ai qu'un petit troupeau", ou bien encore: "La plupart de mes vaches sont croisées".

Ils ne veulent point dépenser d'argent pour autre chose qu'un taureau ordinaire.

C'est là avoir la vue extrêmement courte.

Un troupeau est ordinairement composé de douze à quinze vaches. On peut garder un taureau pendant plusieurs années, jusqu'à ce que ses filles soient capables d'élever des veaux. Au moins une vingtaine d'entre eux seront des génisses. Et, maintenant, si ce taureau n'est qu'un simple sujet reproducteur ordinaire qu'on peut se procurer n'importe où au prix de $50 à $100, il est probable que ses descendants ne recevront pas d'amélioration bien sensible sur leurs mères croisées ou autres.

En vérité, ils ont, au contraire, toutes les chances de dégénérer.

Il y a un grand nombre de vaches croisées qui sont meilleures laitières que beaucoup de vaches enregistrées. Ceci ne baisse pas la valeur des troupeaux enregistrés, c'est plutôt une bonne note en faveur des vaches croisées ayant reçu une si excellente amélioration qu'elles assurent aujourd'hui de beaux revenus. Les filles d'un taureau de médiocre qualité ne peuvent être qu'à l'égalité de leurs mères, et même inférieures à elles, à cause de la médiocrité du mâle.

Première considération

D'un autre côté, supposons qu'au moment de se procurer un taureau, l'acheteur s'est préoccupé de connaître sa généalogie, ses qualités transmises par ses père et mère. Le nouveau propriétaire pourra être à peu près certain que son taureau transmettra à ses descendants les qualités qu'il a héritées de ses ancêtres, et dont la preuve indiscutable se trouve écrite en toute clarté dans le livre.

On peut croire en même temps qu'il transmettra aussi la beauté de ses formes. Un taureau semblable coûtera beaucoup plus cher, c'est vrai, mais il vaudra certainement son argent à la longue par l'apport de sang "racé". Il est raisonnable de s'attendre à ce que les filles de ce taureau donnent, chaque année, un rendement de quarante livres de gras à beurre de plus que leurs mères. Au prix courant du beurre, cela signifie une augmentation de $16 par vache de revenu annuel. Les vingt génisses rapporteront $320 de plus par année de lait. C'est là le résultat des qualités supérieures dont elles ont hérité. Leur production durera au moins cinq ou six ans. En fin de compte, le taureau payé le plus gros prix est encore le meilleur marché.

Deuxième considération

Trop souvent, les veaux mâles sortis des petits troupeaux dont nous avons parlé en premier sont une pest sur le marché. Il peut être difficile pour le cultivateur d'être un bon vendeur. Ces veaux ne peuvent pas beaucoup se recommander d'eux-mêmes quand ils descendent d'un taureau peu recommandable. S'ils descendent, au contraire, d'un taureau de race, ils trouveront immédiatement acheteur à des prix généralement satisfaisants.

Troisième considération

Il y a une troisième considération. Le taureau commun, dit "scrub", qui n'est pas dans aucune classe, qui est indéfinissable, donnera des descendants semblables à lui, aussi bien sous le rapport des formes que sous celui de la production. Le cultivateur qui possède un tel troupeau ne pourra y mettre aucun orgueil, aucune fierté. Et s'il n'a aucune estime pour ses vaches, il en viendra bientôt à leur manquer de soins, à les négliger, et à les rendre inefficaces et improductives, à en faire une source douteuse de revenus. Il entrera bientôt dans le régiment de ceux qui prétendent que l'industrie laitière n'est pas payante. Le premier taureau qui semblait ne pas coûter bien cher deviendra à la longue le plus dispendieux des deux, à cause de cette conséquence inattendue.

Il semble que le taureau à bon marché est ni plus ni moins qu'un luxe extravagant qu'aucun cultivateur n'a le moyen de se payer. C'est ce qui ressort de multiples expériences faites dans plusieurs pays.

Comment se procurer des bonnes vaches?

Il n'y a que deux moyens:

Le premier est de les acheter. C'est le moins sûr parce que, même en achetant de son voisin, on est toujours un peu dans l'incertitude.

Le second, le meilleur, le plus sûr et le moins coûteux, c'est de les élever chez soi; c'est-à-dire de se former un troupeau en quelques années.

Evidemment, celui qui en est à ses débuts et n'a pas de vaches doit s'en acheter pour "partir". Quand vous achetez, demandez-vous toujours pourquoi l'on cherche à vous vendre. On peut acheter des bonnes vaches, certes, mais n'oubliez pas qu'on met en vente cinquante vaches communes, quand ce n'est pas davantage contre une seule de réelle qualité.

Voici les sortes de vaches que l'on cherche à vendre:

(a) Celle qui est trop vieille;

(b) Celle qui commence à accuser des symptômes de tuberculose;

(c) Celle qui avorte.

(d) La "kickeuse", c'est-à-dire celle qui rue;

(e) La vache qui vêle irrégulièrement;

(f) La vache dure à traire;

(g) Enfin, cas le plus fréquent, celle qui donne le moins de lait.

Une nouvelle championne laitière et beurrière

Le secrétaire de la Société générale des éleveurs de la province de Québec, M. Adrien Morin, nous informe qu'une vache de race bovine Canadienne, "Denise Anna" No 7623 appartenant à M. Arsène Denis, St-Norbert, comté de Berthier, vient de se classer la championne productrice de lait et de beurre, pour la classe de 3 ans, division de 365 jours, avec une production officielle de 11,742 livres de lait et 513 livres de gras. La nouvelle championne a été élevée par son propriétaire actuel, M. Arsène Denis. Un autre fait digne de mention, c'est que les quatorze ancêtres les plus rapprochés de la nouvelle championne, à l'exception d'une vache, ont tous été élevés par M. Arsène Denis. On sait que ce dernier est le doyen des éleveurs de bovins Canadiens dont il fait l'élevage depuis plus de 50 ans.

La championne antérieure pour cette classe est la vache "Julia de Cap Rouge" No 6029, la propriété de la Ferme Expérimentale de Cap Rouge, dont la production s'élève à 10,181 livres de lait et 490 livres de gras.

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 14 janvier 1929

GRAINS	Mardi 8 jan	Merc. 9 jan	Jeudi 10 jan	Vend. 11 jan	Samedi 12 jan	Lundi 14 jan
Blé No 1 Nord	1.16½	1.18	1.19⅛	1.18¾	1.20⅝	1.20⅞
2 Nord	1.12¼	1.13¾	1.14⅞	1.14⅛	1.16¼	1.16¼
3 Nord	1.08¼	1.09¾	1.11	1.10	1.11⅞	1.11⅞
Avoine 2 CW	.62¾	.63½	.64¾	.65¼	.65⅞	.65¾
3 CW	.53⅛	.53¾	.55½	.55⅝	.56⅜	.56¼
Orge 3 CW	.68⅝	.69⅝	.70¼	.70	.70¾	.71½
4 CW	.63⅞	.65⅞	.66½	.66½	.67¼	.68
Lin 1 NW	1.90	1.91⅝	1.91	1.90¼	1.90⅞	1.90½
2 CW	1.86	1.87⅝	1.87	1.86¼	1.86⅞	1.86½
Seigle 2 CW	.99⅝	1.00⅞	1.01⅝	1.00⅞	1.01⅞	1.01¾
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.16	1.17½	1.18⅝	1.17¾	1.19⅞	1.19⅞
Avoine 2 CW	.59⅝	.61	.61¾	.62¾	.63⅜	.63¼
Orge 3 CW	.68⅝	.69⅝	.70¼	.70	.70¾	.71½
Lin 1 NW	1.90¼	1.91⅞	1.91	1.90¼	1.90⅞	1.90½
Seigle 2 CW	.99⅝	1.01⅛	1.01⅝	1.00⅞	1.01⅞	1.01¾
Options						
Blé Mai	1.21	1.22½	1.23⅝	1.22¾	1.24⅞	1.24⅞
Juillet	1.22⅝	1.24⅛	1.25½	1.24½	1.26⅜	1.26⅜
Octobre	1.21⅞	1.23⅜	1.24⅝	1.24	1.25⅞	1.25⅞
Avoine Mai	.56⅝	.57	.57¾	.57¾	.58⅜	.58¼
Juillet	.56⅛	.56¾	.56⅞	.56⅞	.57⅜	.57⅜
Octobre	.53⅜	.53¼	.53½	.53¼	.53½	.53½
Orge Mai	.72⅝	.73⅝	.74¼	.74	.74¾	.75½
Juillet	.72	.72⅝	.73½	.73⅜	.74¼	.75⅛
Octobre	.68¾	.69½	.69¼	.69	.69½	.69¾
Lin Mai	1.96¼	1.97⅞	1.97	1.96¼	1.96⅞	1.96½
Juillet	1.96½	1.98	1.97⅛	1.96	1.96	1.96¼
Seigle Mai	1.05⅞	1.06⅝	1.07⅛	1.06⅞	1.07⅜	1.07¼
Juillet	1.04¼	1.05	1.05¾	1.05	1.06⅜	1.05¾
Octobre	1.01½	1.01¾	1.01⅞	1.01	1.02¼	1.01¾

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

ILE DE CHENES

Le petit Joseph-Raoul-Léo, enfant d'Israël Dufault et de Gracia Beauchemin, a quitté sa famille cinq jours avant Noël pour aller chanter les louanges de Dieu au ciel. Il était âgé de onze mois et ne fut malade que deux jours. Nos sympathies aux parents affligés.

VASSAR

La neige épaissie et, sans doute aussi, le commencement d'une nouvelle année, marque un grand regain d'activité dans nos parages.

C'est le temps de la moisson et il faut se hâter; quelques-uns même poussent la hardiesse jusqu'à aller construire leur chantier à un vingtaine de milles du village; ils reviendront nous voir assez souvent, car le poste de charroyage le plus rapproché sera encore Vassar.

* * *

La Noël nous a ramené à peu près tous nos enfants de la paroisse; ils sont venus se retremper au foyer et assister à une belle messe en musique chantée à minuit par notre chorale. L'église était remplie, les visiteurs étaient nombreux: il y en avait de South Junction, de Badger, de Piney, sans compter plusieurs non-catholiques des environs.

* * *

Les parties de cartes ont cessé pendant quelques semaines pour favoriser les soirées familiales du temps des fêtes, mais reprendront sous peu, elles sont si encourageantes: $270.70 en cinq parties!

Tableau d'honneur à l'école
(Premier semestre)

Grade IX: Madeleine Schindler.

Grade VIII: Mabel Campbell, Annette Lefebvre.

Grade VII: Elsie Boutang, Laudina Hupé.

Grade V: Eugénie Charpentier, Florence Beaudry.

Grade IV: Lily Schindler, 85; Georges Boutang, 76.

Grade III: Emilien Bouchard, 85è Antonia Lévesque, 81.

Grade II: Blanche Lamber, 95; Arbella Charpentier, 87.

Grade I: Yvonne Beauchamp, 95; Elmer Boutang, 76.

Grade A: Emma Schindler, 85; Edward Campbell, 75.

Grade B: Angélina Hupé, 95; Gédéon Daignault, 80.

LAURIER

Cette fois-ci notre chronique n'aura pas la note gaie habituelle. Bien des événements se sont succédé les uns aux autres; les personnes qui auraient une tendance à la superstition pourraient en tirer des conclusions désavantageuses pour l'an 1929. Il faut tout simplement s'en remettre à la volonté divine et prier plus que de coutume.

* * *

Le 4 janvier, M. Pierre Dame, frère de Mme Pépin, s'en allait à l'hôpital de Dauphin; le lendemain il rendait son âme à Dieu. L'enterrement eut lieu le 8 courant. M. et Mme Pépin remercient les nombreux amis qui ont assisté aux obsèques de leur frère.

* * *

Dans la matinée du 6 janvier le magasin de ferronnerie, propriété de M. Eugène Assailly, était en feu; en peu de temps il fut réduit en cendres. Dans son malheur, M. Assailly fut secouru providentiellement: le vent étant intense, son autre magasin aurait pu subir le même sort. La cause de l'incendie est plus que mystérieuse, car la veille au soir, les fournaises étaient éteintes. Sincèrement nous présentons à M. et Mme Assailly nos profondes sympathies.

* * *

Le 7 janvier, tout près de la gare, un train de marchandises dérailla: quinze wagons étaient en dehors de la voie ferrée et des milliers de minots de blé étendus dans la neige. L'équipe auxiliaire et plusieurs de nos gens se sont portés sur le lieu de l'accident; très rapidement la ligne fut déblayée. Notre chef de gare, M. W. Aubin, et notre chef de section, M. Alf. Berthelette, firent preuve de grand savoir-faire et d'esprit pratique.

* * *

Le 8 janvier, M. Philippe Gamache, marié récemment avec Mlle Jeanne Dupré, tous deux de Laurier, eut une forte crise d'appendicite; d'urgence il fut envoyé à l'hôpital et opéré de suite. Les dernières nouvelles sont excellentes; nous espérons dans quelques jours revoir l'ami Philippe.

* * *

M. Henri Doucette reçut de Dauphin un joyeux message: une grosse fille venait prendre place dans sa nombreuse famille; ce furent les étrennes du jour de l'an. Le 9 janvier, M. Léon Bouilli vient de déclarer la naissance d'un garçon. Aux heureux papas et mamans nos félicitations.

* * *

On nous annonce la mort de M. Antoine Ebrart, père de Mmes Duruisseau et Pelletier. Un service sera chanté pour lui dans le courant de la semaine.

* * *

MM. Gérard Aubin et Gilles Trottier ont passé quelques jours au foyer paternel; tous étaient heureux de les revoir.

* * *

Les fêtes sont passées, tout va rentrer dans l'ordre. Nos élèves sont retournés à Winnipeg, nos institutrices ont repris leurs classes et la neige cette fois permet à nos bûcherons d'aller à la montagne. Plus que jamais mettons-nous sous la protection de la sainte Vierge; qu'elle nous délivre de tout fléau!

* * *

Nous profitons de l'occasion pour informer nos abonnés à la **Liberté** de venir chercher chez notre dévoué curé le superbe calendrier offert par la rédaction. Qu'elle accepte nos félicitations et nos remerciements.

N.-D. DE LOURDES

Le **Bulletin Paroissial** vient d'entrer dans sa deuxième année. L'accueil empressé qu'il a reçu partout (même en des lieux fort éloignés) lui montre qu'il n'est pas trop désagréable. Nous remercions bien sincèrement nos abonnés et tous nos lecteurs. La sympathie qui nous est témoignée, les encouragements qu'on nous prodigue, le bien que ce modeste périodique fait sur son passage, tout un ensemble de faits nous indique, du moins nous le croyons, que nous sommes entrés dans une bonne voie. Nous y resterons, et nous poursuivrons notre course avec le même esprit "de foi, de justice et de charité" qui fait le fond de notre apostolat.

Est-ce à dire que nous pensions avoir atteint la perfection? Non certes; et la preuve en est que nous tentons chaque mois quelque amélioration de détail. Tout ici-bas est susceptible de perfectionnement: tout ce qui est vivant, voulons-nous dire. Or notre Bulletin n'a pas les apparences d'une chose inerte, encore moins d'une chose morte; il vit avec intensité la vie de la paroise, qui fait presque toute la vie chrétienne. Et cette vie paroissiale, il brûle de la communiquer, de la répandre en tous sens; il brule de voir tous les paroissiens de Lourdes, rassemblés autour de leur curé, sous l'autorité auguste d'un évêque vénéré, former un troupeau docile et parfaitement uni. Et ce résultat obtenu, croyez-vous qu'il se croisera les bras (les bras du bulletin!!!)? Non, tout au contraire... Ce sera le moment de la "grande action", le moment des constructions... matérielles et morales. Que Dieu hâte cet heureux temps!

Merci aux abonnés, aux ré-abonnés, aux lecteurs, à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, encouragent notre nouveau-né dans ses premiers pas. Quant aux quelques retardataires qui ont, par distraction sans doute, négligé de retenir leur numéro pour 1929, nous les attendons avant la fin de janvier. Passé cette date, nous ne servirons que les personnes en règle avec notre "Administration". Grâce à Dieu, il s'en faut de bien peu que tous nos abonnés soient fidèles, ou si vous voulez, que tous nos fidèles soient abonnés.

Et maintenant va, petit "Bulletin", muni de la bénédiction de Dieu et de ton Archevêque; poursuis courageusement, simplement, gaiement ton chemin d'apôtre. Entre partout comme un ami; que ton visage souriant t'ouvre les portes de tous les foyers. Et là, que la charité dont tu débordes se répande comme un parfum pénétrant, et embaume tout de façon irrésistible. Partout où tu auras passé, qu'il y ait un peu plus de foi, un peu plus d'amour; et qu'avec l'aide de Dieu, et la bénédiction de notre auguste Reine, tes jours se continuent longs et prospères, et produisent partout des fruits de vie...

Séance récréative

C'est toujours le dimanche 27 janvier que se jouera "L'Homme du Gaz", vaudeville extrêmement curieux, où les situations cocasses abondent, avec les rencontres les plus imprévues. Une tranche de vie réelle, et qui vous sera servie dans toute sa fraîcheur par des personnages convaincus et parfaitement préparés.

FANNYSTELLE

Mariage

Un mariage à Fannystelle, c'est tout un événement: nous n'en avons eu qu'un seul en 1928. Il faut pourtant fonder de nouveaux foyers, si nous voulons survivre: il nous faut des berceaux, et des berceaux bien remplis; autrement nous allons donner raison aux prophètes de malheur qui prédisent notre engloutissement dans l'Ouest.

Aussi nous offrons nos plus sincères félicitations à M. Aristide Godin et à Mlle Elisabeth Ménard, qui viennent de fonder un nouveau foyer à Fannystelle. Leur mariage a eu lieu le 7 janvier, en présence de M. Georges Ménard, père de la jeune fille, et de M. Henri Provencher, beau-frère du nouveau marié.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux mariés résideront sur leur ferme.

Long et heureux ménage à M. et Mme Aristide Godin!

SAINT-NORBERT

Le 4 courant, la mort fauchait une nouvelle victime dans la personne de M. Louis Girard. Ce deuil sinon imprévu — puisqu'un mal sans pitié le minait depuis plus d'un an — ne laissa cependant pas de frapper au vif sa nombreuse famille et ses connaissances.

La perspective de la mort l'effraya tout d'abord, mais elle fit bientôt place à la résignation, et en chrétien convaincu, il sut l'envisager d'un air calme et serein, laissant à son entourage l'exemple d'une admirable patience et d'une entière soumission au vouloir divin, même au milieu d'atroces souffrances.

Ses funérailles eurent lieu le lundi 7 courant, dans l'église paroissiale. Une foule nombreuse et sympathique y assistait. Le R. P. Magnan, provincial des Oblats, cousin du défunt, chanta le service. Mgr L.-W. Jubinville, P.D., le R. P. Dominique, prieur de la Trappe, les abbés G. Gandos, L. Primeau, D. Lamy, H. Messier et A. Decosse assistaient au choeur.

Le deuil était conduit par M. Alex. Guichon. Les porteurs étaient Raymond, Joseph et Florent, frères du défunt, et MM. Ad. Bélanger, Arthur Trottier, David Guichon, ses beaux-frères.

Outre son épouse, M. Girard laisse inconsolables dix enfants: Emmanuel, Roméo, Lina, Roma, Dina, Noël, Avila, Alphonse, Isaïe, Antonin; cinq soeurs, dont trois religieuses de la communauté des Soeurs Grises: Soeur Sainte-Eugénie, supérieure du Couvent de Saint-Norbert; Soeur Girard, supérieure de l'école Saint-Antoine de Kenora, et Soeur Sainte-Mathilde, de l'Hospice Taché; Gratia (Mme Ad. Bélanger, de Saint-Boniface), Marie-Anne (Mme Champagne, de Sainte-Anne des Chênes).

Nous offrons à la famille si péniblement éprouvée, nos cordiales sympathies.

* * *

La famille Girard remercie sincèrement ceux qui lui ont témoigné leur sympathie, à l'occasion de son récent deuil.

Tableau d'honneur pour décembre

Grade XII — Excellence, Elisabeth Campeau.

Grade XI — Excellence, Jeanne Monchamp; honneurs, Germaine Morier.

Grade X — Excellence, Yolande Tellier; honneurs, Arlette Grandmont.

Grade IX — Excellence, Noëla Bédard; honneurs, Georgette Gelaude.

Grade VIII — Excellence, Georgianna Landry; honneurs, R.-Aimée Champagne.

Grade VII — Excellence, Yvonne Degrave; honneurs, Augustine Beaumont.

Grade VI — Excellence, Alida Landry; honneurs, Flore Jacques.

Grade V — Excellence, Annette Bélanger; honneurs, Viola Forest.

Grade IV — Excellence, Marie Richard; honneurs, Helen Andrest.

Grade III B — Excellence, Berthe Delisle; honneurs, Andréa Champagne.

Grade III A — Excellence, Bertha Carrière; honneurs, Rita Verry.

Grade II — Excellence, Lorette Alary; honneurs, Jeannette Gosselin.

Grade I B — Excellence, M.-Antoinette Gousseau; honneurs, Louise Laléune.

Grade I A — Excellence, Rose-Marie Dorge; honneurs, Yolande Kenny.

SAINTE-AMELIE

Partie de cartes

Le 29 de ce mois il y aura une partie de cartes. Ce sera le commencement d'une série de douze soirées, en comptant une par mois seulement. Il va sans dire que tout ceci se fera au profit du trésor de l'église que nous devrions bâtir au plus tôt. A ces différentes veillées mensuelles, les amateurs de bonnes oeuvres trouveront de quoi satisfaire leur zèle pour le bien-être temporel et spirituel de la paroisse.

* * *

Plusieurs paroissiens qui étaient allés travailler en dehors sont revenus sains et saufs, prêts à soutenir et à encourager de leur présence les amusements du pays.

* * *

M. Emile McDougall était en promenade chez sa soeur pour les fêtes.

LETELLIER

M. le curé Jutras est mort

Depuis quelque temps l'état de notre curé s'était aggravé et les nouvelles que nous recevions nous faisaient attendre sa mort journellement. Cependant l'agonie fut longue et c'est avec anxiété que nous accueillions les rapports qui nous parvenaient; le dénouement arriva le mercredi 9, et un message téléphonique nous apprit que notre dévoué pasteur avait rendu son âme à Dieu à 8 h. 50 du soir.

Un voile de tristesse s'étendit immédiatement sur la paroisse, qui ressentait la perte d'un père tendre et dévoué, qui a dépensé 46 ans de sa vie au milieu de nous, travaillant avec un zèle infatigable au salut des âmes et même au bien temporel de ses enfants.

La population de Letellier avait hâte de posséder les restes mortels de celui qu'elle aimait et respectait. Une foule nombreuse était à la gare à l'arrivée du train, samedi matin, pour accueillir la dépouille, qui fut immédiatement transportée à l'église, où elle fut reçue par M. l'abbé Chamberland. M. l'abbé L. Primeau chanta immédiatement une messe de Requiem qui fut suivie d'un premier "Libera". Le corps fut ensuite reconduit au presbytère pour y demeurer jusqu'à la veille du service solennel et de la sépulture qui ont eu lieu mardi à 10 h.

Les détails des funérailles seront publiés la semaine prochaine.

M. l'abbé Rodolphe Bélanger, ecclésiastique, son neveu, du Séminaire d'Edmonton, est arrivé samedi soir, ainsi que la Rév. Soeur Norbert de Marie, sa nièce.

Funérailles

Le mercredi 9 avaient lieu les funérailles de M. Eusèbe Cadieux, un des pionniers de la paroisse, citoyen respecté, décédé le lundi 7, après une assez courte maladie, à l'âge avancé de 79 ans et 10 mois.

M. Cadieux était natif de Boucherville, P. Q. Il habita à Saint-Pie de Bagot, P. Q., d'où il partit pour venir à Saint-Pie de Letellier. Il fut un cultivateur qui, grâce à son travail et à son énergie, réussit bien. Il établit sa famille et depuis neuf ans il était retiré au village. M. Cadieux fut dans le passé conseiller pour la municipalité de Montcalm.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Azilda Robert, quatre fils et quatre filles: Marie-Louise (Mme Joseph Chaussé), de Saint-Norbert; Josaphat, Alexandre et Paul-Emile, de Letellier; Origène, de Saint-Lazare; Alice (Mme Camille Barnabé), de Letellier; Blanche (Mme Albert Lahaie), Berthe (Soeur Marie-Saint-Robert), de l'Institut Notre-Dame des Missions, de Sainte-Rose du Lac, Man.

Le service et la sépulture eurent lieu mercredi à 10 h., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. l'abbé E.-A. Chamberland fit la levée du corps à la résidence. M. l'abbé Alexandre d'Eschambault, curé de Grande Clairière, Man., chanta le service à la demande expresse du défunt. Il était assisté de son frère, M. l'abbé Antoine d'Eschambault, de l'archevêché, comme diacre, et de M. l'abbé Picton, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, comme sous-diacre.

La chorale de Letellier, assistée de quelques chantres de Saint-Joseph, fit les frais du chant, le "Dies Irae" fut chanté en parties. Mme Albert Breton touchait l'orgue.

La quête fut faite par MM. Rosario Brais et Peter Fraser.

La croix était portée par M. Joseph Chaussé, de Saint-Norbert, gendre du défunt.

Les porteurs furent les quatre fils du défunt: Alexandre, Josaphat, Origène et Paul-Emile; ses deux gendres, Camille Barnabé et Albert Lahaie. Les tributs floraux étaient portés par Thomas Cadieux, petit-fils.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Desjardins, de Saint-Boniface.

M. Lucien Beaubien, député de Provencher, était présent, et le conseil municipal de Montcalm était représenté.

Remerciements

La famille Cadieux désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné leurs sympathies dans le deuil qui l'a frappée.

Mariage

A Saint-Jean-Baptiste, le jeudi 27 décembre, avait lieu le mariage de Roméo Fortier et de Florence Ayotte. Nos félicitations.

Baptêmes

Le 4 janvier, à M. et Mme Wilfrid Lemire, deux jumelles, baptisées le même jour sous les noms de Marie-Yvette et Marie-Jeannette. Parrains et marraines: M. Euphémus Lemire et Mme O. Lemire; M. et Mme Ernest Jutras.

SAINTE-AGATHE

Société d'Agriculture

Merci à notre Société d'Agriculture de nous avoir procuré une soirée aussi captivante et de nous avoir attiré à Sainte-Agathe une si belle visite!

Grâce à son initiative, en effet, nous avions le plaisir, le 12 décembre, de recevoir Mgr l'Archevêque, en compagnie de l'hon. ministre de l'agriculture, M. Albert Préfontaine, et de M. I. Villeneuve, notre conférencier agricole.

Il nous semble inutile d'énoncer le sujet qui les amenait chez nous, puisque nous avons nommé trois amis des cultivateurs et de l'agriculture. Essayons plutôt de résumer leurs discours dans l'ordre où les orateurs nous furent présentés par M. Signard Beaudoin, secrétaire de la société.

M. Albert Préfontaine

M. Préfontaine se présente à nous comme un ancien de Sainte-Agathe qu'il a habité dès sa fondation, vers 1880. Dans un bref discours, il nous résume le travail de son département (d'agriculture). Il encourage fortement l'industrie laitière. Dans la dernière exposition de Toronto, le Manitoba a remporté à lui seul 44% des prix accordés pour le Dominion. C'est grâce à l'habileté du ministre, comme le disait dans la suite M. Villeneuve, que ce beau résultat a été obtenu.

Dans l'intérêt de nos terres, M. Préfontaine s'est rendu à Trail, en Colombie-Britannique, afin de constater sur place les engrais chimiques qu'on y prépare. Et après en avoir fait l'essai personnel, il croit pouvoir assurer que ces engrais seront d'un grand secours pour réhabiliter nos terres affaiblies. Cependant, dit-il, Trail ne pourra pas ouvrir son marché avant deux ans.

M. I. Villeneuve

M. Villeneuve, qui succéda à M. Préfontaine, n'est plus un inconnu chez nous, surtout parmi les jeunes. Comme toujours ses conseils furent écoutés avec intérêt. Pour qu'une profession reste attrayante, dit-il, il faut qu'elle reste payante, car on se désintéresse vite de ce qui ne paie plus. Ce principe s'applique à l'agriculture tout comme aux autres professions. Mais pour avoir une culture payante, il faut la faire d'une façon intéressée, y mettre tous ses talents et l'aimer de toute son âme. Trop de nos cultivateurs, malheureusement, ne sont pas satisfaits de leur sort, et partant, ne travaillent pas avec goût. Il est rare, en effet, d'entendre un cultivateur vanter l'agriculture. Ceux donc qui devraient la défendre comme leur bien sont les premiers à l'attaquer. Corriger ce défaut ce serait, dans l'ordre intellectuel, un grand remède à notre problème agricole.

Puis il nous résume, chiffres en mains, ce que coûte en ville l'entretien d'une famille moyenne. On fut vite rendu à la jolie somme de $1,500, pendant que sur la ferme, le cultivateur peut produire lui-même ce que la famille consomme pour son entretien.

Il se demande en terminant si le changement de culture que nous imposent les circonstances n'est pas voulu par la Providence. Car la culture du blé, facilitée par les machines, et l'automobile aidant, nous mènerait vite vers l'émancipation. Mettons donc une humble confiance en la Providence qui ne nous abandonne pas parce qu'elle nous demande un travail plus laborieux. Nous y trouverons notre avantage.

Mgr Béliveau

Mgr Béliveau débute en félicitant les paroissiens de Sainte-Agathe d'avoir eu l'initiative de former chez eux une Société d'Agriculture. Il nous parle d'abord du dépeuplement rural. Il m'est très pénible de constater, ajoute Monseigneur, que ce dépeuplement est plus aigu chez les Canadiens français que chez les étrangers. N'oublions pas que nous sommes un peuple essentiellement agricole. Depuis dix ans nous n'avons pas augmenté, c'est donc pour nous un recul. Et là où l'immigrant du centre de l'Europe vit et augmente, nous dépérissons.

Pour porter remède à cet ordre de choses, Monseigneur envisage le problème sous son triple aspect, surnaturel, intellectuel et matériel.

Je ne veux pas faire un sermon, dit-il, mais cependant avouons qu'il y a un grand remède à porter au spirituel. C'est à cause d'un désir effréné de jouissances que nous quittons la terre pour les villes. Et nous croyons trouver en ville ce que nous ne trouvons pas en campagne. Quelle erreur!

Monseigneur nous demande d'envisager notre vie chrétienne sous son vrai côté et de mettre dans nos vies plus de mortification.

Il y a aussi l'erreur intellectuelle. On apprécie mal la terre et on la calomnie, quoiqu'elle nous ait donné la vie, souvent même la fortune. Ce mécontentement est cause de 50% des banqueroutes agricoles. Je suis heureux de trouver à Sainte-Agathe deux remèdes à ce mal: le premier dans votre Société d'Agriculture qui saura stimuler vos ambitions, et l'autre dans un cercle d'A. C. J. C. pour les jeunes qui tâchera de leur faire aimer la profession.

Quant à l'aspect matériel, Monseigneur compare notre culture à un cercle. Il faudrait que chacun des points de ce cercle soit pour nous un sujet d'exploitation. Obtenir un meilleur rendement dans la culture de nos grains, soit en réhabilitant nos terres par le trèfle d'odeur, engrais naturel que nous a donné la Providence, soit en employant un grain de semence de toute première valeur. Exploiter quelques têtes de bétail, vaches à lait, moutons ou poules qui suffiraient à entretenir la ferme, si le blé vient à manquer. Monseigneur termine par une remarque de psychologie bien à propos. Sachons embellir nos fermes, les rendre plus attrayantes par un peu d'ordre, un peu de propreté, quelques arbres qui les décoreront et feront que notre jeune génération s'y attachera.

Puis avant l'"O Canada", M. le curé remercia nos aimables visiteurs.

Bravo à notre Société d'Agriculture; et encore merci. Avec de la grande visite comme celle-là, vous nous ferez toujours plaisir!

LORETTE

Décès

Nous avons la douleur d'ouvrir les registres de la nouvelle année par un acte de sépulture. En effet, mercredi matin 9 janvier, s'éteignait, après une maladie de quelques jours seulement, Marie-Ange McDougall, épouse d'Horace Savoie.

Les funérailles eurent lieu vendredi. La levée du corps fut faite par le R. P. Savoie, O.M.I., et le service fut chanté par M. l'abbé D. McDougall, curé de Dryden, Ont., et cousin de la défunte. Mme Savoie était âgée de 28 ans et demi.

Une assistance très nombreuse témoignait son affection pour Mme Savoie et sa sympathie à M. H. Savoie, qui perd un épouse bien-aimée après six mois de mariage seulement.

Que M. Savoie veuille bien accepter l'expression de nos sincères condoléances dans son épreuve.

Statistiques vitales

Il y a eu à Lorette, en 1928, 20 baptêmes, trois mariages et 13 sépultures. De ces treize sépultures, neuf étaient de personnes adultes et seulement quatre d'enfants. Il y a eu 16,800 communions. Nous avons environ 575 communiants.

Notes généalogiques — La famille Arpin

Nous apprenons que M. Jean Arpin, surintendant de la Banque Canadienne Nationale, à Winnipeg, et enfant de la paroisse de Lorette, se voit forcé de quitter l'Ouest pour aller à Montréal, où il sera employé au bureau-chef de la même banque. Nous le regrettons et nous souhaitons que le changement soit favorable à sa santé, fortement ébranlée, en dépit des apparences extérieures. Peut-être M. Arpin aimera-t-il à connaître, avant son départ, la généalogie de ses ancêtres au Canada.

Comme la plupart des noms de famille, le nom Arpin a eu ses variations. Il semble même que le premier de cette lignée venu au Canada portait le nom de Herpin. Les autres variations du nom sont: Hogue, Poitevin, Tourangeau.

I. — Jean Herpin, dit Tourangeau, fils de Pierre et de Marie Mireau, était originaire de Saint-Espin, diocèse de Tours. Soldat de la compagnie de M. de Saint-Ours, il vint au Canada avec le régiment de Carignan. Le 3 octobre 1669, il épousait à Québec Madeleine Vallée, originaire de Saint-Thomas de Saint-Lo, évêché de Coutances. Ils eurent six enfants.

II. — Emery (Henry), le deuxième fils, dit Poitevin, épousa, vers 1694, Marie Coulon, dit Mabrian.

III. — Pierre, l'aîné d'une nombreuse famille, né en 1695, épousa à Saint-Ours, comté de Richelieu, Marguerite Truchon, le 17 dévrier 1721.

IV. — Pierre, lui aussi l'aîné d'une famille de 8 ou 9 enfants, baptisé en 1721, épousa à Saint-Ours, le 6 juillet 1753, Marie-Anne Velle.

V. — Pierre-Antoine, baptisé le 22 novembre 1754, épousa à Saint-Ours, en 1778, Elisabeth Chapdelaine.

V. — Michel épousa à Saint-Ours, en 1813, Marie-Anne Magnan.

VII. — Pierre épousa Salomée Morin, en 1845; toujours à Saint-Ours, comme son fils.

VIII. — Joseph épousa Eliza Dufault, à Saint-Ours, le 28 octobre 1878. De ce mariage naquirent 14 enfants, dont 11 sont encore vivants.

IX. — Les six plus vieux naquirent à Saint-Ours; ce sont Jean, Vertume, Sophronie (Mme P. Désorcy), Albert, Alexandre et Raphaël.

Joseph Arpin vint s'établir à Lorette au printemps de 1887. Il mourut le 20 février 1915, âgé de 65 ans et demi.

On remarquera ce fait plutôt rare parmi nos familles canadiennes que six générations se sont succédé dans la même paroisse de Saint-Ours, couvrant une époque de près de deux cents ans: 1721-1887.

J.-C. SAINT-AMANT, ptre.

L'abbé I. Caron récompensé par l'Académie française

Québec — L'Académie Française vient de faire parvenir à M. l'abbé Ivanhoë Caron, assistant-archiviste de la province, un chèque de mille francs. Elle a voulu couronner ainsi un ouvrage de M. Caron: "La Colonisation dans la Province de Québec".

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

S. G. Mgr l'Archevêque est allé, la semaine dernière, faire les ordinations à Lebret, au Scolasticat des RR. PP. Oblats.

S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert, était de passage à l'archevêché ces jours derniers. Mgr Prud'homme est venu assister aux funérailles de M. l'abbé N Jutras, curé de Letellier.

Conférences de l'Union Canadienne

Dimanche prochain M Daignault fera sa conférence à l'Académie St-Joseph. M. Daignault parlera des premiers habitants du Canada. Cette conférence sera éminemment intéressante. Le conférencier connait bien son sujet, auquel il a consacré de longues heures de ses loisirs. Cette conférence est une de la série des conférences offertes par l'Union Canadienne sur "les découvreurs canadiens".

Assemblée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste tiendra son assemblée annuelle dimanche prochain, le 20, à 2 h. de l'après-midi, dans la salle de l'hôtel de ville. Il y aura lecture des rapports du président et du secrétaire, élection des officiers et discussion générale pour le bien de la société. Le public est cordialement invité.

Séance à l'Académie Saint-Joseph

Dimanche dernier les élèves de l'Académie ont répété la séance qu'elles avaient présentée au public en décembre dernier. Une bonne foule a assisté à la reprise de cette séance et a vivement applaudi le jeu des actrices. Mgr Jubinville présidait. La séance était offerte au profit des oeuvres paroissiales.

Mort de M. Adélard Delorme

M. Adélard Delorme est décédé à Fort Garry, Man., le 6 janvier 1929, à l'âge de 61 ans.

Il était né à Saint-David, province de Québec, et vint au Manitoba à l'âge de dix ans, avec sa famille qui s'établit à Sainte-Agathe. Peu d'années après, les siens venaient demeurer à Saint-Norbert; il était du nombre des pionniers du Manitoba qui virent la première locomotive du Pacifique Canadien pénétrer dans le pays sur un chaland tiré par un remorqueur.

Il demeura ensuite à Saint-Boniface qu'il quitta pour Keewatin, Ont. Après un court séjour dans cet endroit, il revint à Saint-Norbert qu'il habita jusqu'en 1921. Les sept dernières années de sa vie se passèrent à Fort Garry.

Lui survivent: son épouse, née Anna Smith, à qui il se maria à Berthierville, P. Q., en 1900; sa mère, Mme Joseph Delorme, de Saint-Norbert; deux filles: Mme Suzie Hamilton, de Fort Garry, et Mme Agnès Simpson, de Emporia, Kansas, E.-U.; un fils, Louis-Joseph, de Fort Garry; trois frères: Philémon, d'Aberdeen, Wash., Arthur et Charles, de Saint-Norbert; une soeur, Mme Louise Gasse, aussi de Saint-Norbert.

Le service funèbre a été célébré dans l'église paroissiale Saint-Vital, Fort Garry, le jeudi 10 janvier. Le curé de la paroisse, M. l'abbé Bertrand, officiait, assisté de M. l'abbé Kessler et du R. P. Beaupré comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient: MM. Edmond Desrosiers, Louis Gasse, Zoël Tellier, J.-P. Dumas, Zaché Laporte et Mathurin Hervo. Son corps repose dans le cimetière de Saint-Norbert, dans le lot de la famille.

La Liberté offre à la famille éplorée ses plus vives sympathies.

* * *

La famille de feu Adélard Delorme désire exprimer ses plus sincères remerciements à ceux qui lui ont exprimé des sympathies dans l'épreuve qui vient de l'atteindre.

Le sport

Jeudi dernier, à l'"Olympic", a eu lieu une joute intéressante où nos porte-couleurs ont rencontré les joueurs du Loyola. Nos équipiers ont encore une fois déclassé leurs adversaires. Notre équipe a blanchi l'équipe adverse et a ajouté une autre chevelure à sa ceinture.

Jeudi soir nous avons joué la cinquième partie depuis notre entrée dans la ligue et ç'a été la cinquième victoire, le cinquième blanchissage! Le résultat de jeudi a été de 3 à 0.

Notre équipe comprenait: Marcel Dugal dans les buts, F. Van Belleghen et G. Senez sur la défense. La première ligne des avants comprenait T. Marius et les deux jeunes Lemay, si populaires dans le hockey; la seconde ligne était composée de C.-E. Huot, O. Boekstael et G. de Smedt. Notre ami Van Belleghen s'est malheureusement fait faire mal et il a dû voir le médecin.

Jeudi prochain nos Juniors joueront à 7 h. Il n'y aura pas de partie Senior jeudi prochain.

Baptêmes

Le 13 janvier — Joseph-Bernard-Arthur, né le 4, enfant de Henri Belisle et d'Anna Champagne. Parrain Albert Arpin; marraine, son épouse, née Nodia Deschamps.

Le 13 janvier — Joseph-Alphonse-Paul,Charles, né le 31 décembre 1928, enfant de Joseph Beaulieu et de Joséphine Pearson. Parrain, Charles Beaulieu; marraine, Melda Beaulieu

Sépulture

Le 9 janvier — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Marie Lafournaise, enfant de feu J.-B. Lafournaise et de Philomène Normand, décédée le 6 janvier à l'âge de 24 ans.

LA VIE AU COLLÈGE

Les élèves se sont remis à l'ouvrage, qui ne manque pas. La température les favorise: rien comme un froid de —20 pour ravigoter même les plus endormis. Il faut voir nos étoiles sur la glace, c'est le mouvement perpétuel.

Les élémentaires français sont heureux de saluer M. Robillard qui, l'an passé, forma leurs aînés. Et les "commerçants" ont la chance d'être sous la direction de M. l'abbé Valiquette qui, l'an dernier, enseignait au Collège d'Edmonton.

UNION CANADIENNE

Sympathies

Nos sympathies à notre bon ami M. Norbert Jutras et à toute la famille pour le deuil récent qui vient de les frapper. M. l'abbé Jutras fut un de nos bons amis également et s'intéressa toujours vivement à notre oeuvre. Par deux fois il avait invité notre aumônier à aller parler à Letellier de notre oeuvre et il nous avait manifesté sa sympathie de diverses façons. Nous avons perdu en lui un excellent ami et les membres auront une pensée dans leurs prières pour ce curé si éminemment patriote.

Ça et là

La guignolée a été courue encore cette année, grâce au dévouement des raquetteurs. Une bonne récolte au profit des nécessiteux.

Le hockey intéresse les amateurs de plus en plus. Notre équipe ira jouer à Letellier à la fin de la semaine. Ce pauvre Van Belleghen a eu un petit accident, mais il a su faire face à la mitraille. C'est un brave et il a l'endurance voulue pour jouer sur la défense.

Et les échecs? Sais pas comment cela marche, mais je sais qu'il y a des amateurs. Les cartes ont toujours leurs adeptes qu'il ne faut pas déranger inutilement.

Nos conférences vont reprendre dimanche prochain. Qu'on se le dise. M. Daignault parlera dimanche prochain, à l'Académie, de nos ancêtres les sauvages.

TORONTO — L'hon. W.-L. Mackenzie King a informé la délégation du Conseil des Métiers et du Travail que les gouvernements canadien et japonais étaient tombés d'accord sur un quotient d'immigration destiné à restreindre l'afflux des immigrants japonais au Canada.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

SAINT-BONIFACE

Communautés

Percepteurs: MM. J.-A. Marion et Castelein de la Lande.

Mgr A. Béliveau	$25.00
Mgr Jubinville	25.00
Hôpital de Saint-Boniface	50.00
Collège de Saint-Boniface	30.00
RR. SS. Jésus-Marie	25.00
RR. SS. Oblates	15.00
RR. PP. Oblats	15.00
RR. FF. de Marie	18.00
Juniorat de la Sainte-Famille	10.00
RR. SS. du Précieux-Sang	10.00
Hospice Taché	5.00
Maison Provinciale	5.00
M. l'abbé Decosse	5.00
M. l'abbé d'Eschambault	5.00
M. l'abbé Brunet	3.00
M. l'abbé Lamy	3.00
M. l'abbé Messier	2.00
M. l'abbé Boulet	5.00
M. A. Mousseau	1.00

Avenue Provencher

Percepteurs: MM. J. de Ambrosis et A. Larivière.

A.-J.-H. Dubuc	$5.00
J.-A. Leduc	1.00
Lucien Verville	1.00
H. Carbonneau	1.00
Arthur Laramée	5.00
Mme Léonie Côté	2.00
Alphonse Lafrance	1.00
Mlle Mélina Beaupré	2.00
Napoléon Bérubé	2.00
Marius Benoist	5.00
Mme L. Vaudry	1.00
Mme McKenzie	1.00
Jean Préfontaine	5.00
Mme Y. Bonin	1.00
Henri Bonin	2.00
Arthur Labossière	1.00
Henri Collin	1.00
Thomas Gagnon	1.00
Mme E. Paradis	1.00
Isaïe Lavoie	2.00
Mme R. de Ambrosis	1.00
Joseph Bernier	5.00
Mme I. Kelly	1.00
Autres contributions	2.50

Rue Dumoulin

Percepteurs: MM. Taburet et Vinette.

F.-X. Gosselin	$1.00
E. Paul	2.00
M. Vandeloncoeur	1.00
J.-B. Voyer	2.00
Roge[illegible]ulet	1.00
J.-L. Trudeau	1.00
Marie-L. Dusseault	1.00
Narcisse Fournier	1.00
J.-A. Marion	5.00
M. Goderis	1.00
Mabel Degrosse	1.00
F.-X. Lavoie	10.00
Raoul Rochon	2.00
A. Bessette	1.00
Albert Michon	1.00
A.-C. Larivière	4.00
Famille H. Constant	10.00
Jos. Fourneaux	2.00
Amédée Fournier	1.00
G. Taburet	3.00
Albert Boivin	2.00
Autres contributions	4.75

Notre-Dame et Collège

Percepteurs: MM. E. Ledoux et L. Dubé.

M. Frossais	$2.00
R. Caze	3.00
J.-C. Marcoux	1.00
Médéric Cyr	2.00
F.-X. Dargis	1.00
Antonio Lanthier	10.00
W. Lévêque	1.00
Hon. juge Prendergast	5.00
S. Leclerc	1.00
Mme J.-T. Renaud	1.00
L.-J. Lévêque	2.00
T. Maurice	1.00
A. Tétreault	1.00
P. Gagnon	5.00
G. Degagné	1.00
C. Suarez	1.00
M. Montcalm	1.00
Emile Létienne	6.00
Autres contributions	3.00

La Vérendrye, Aubert et Saint-Joseph

Hon. juge Prud'homme	$10.00
John-C. Davis	25.00
David Senez	2.00
Mme J. Plante	1.00
Mme J.-P. Poirier	2.00
Charles Senez	1.00
Mlle Guilbault	1.00
J.-B. Lafrance	1.45
Clément Viel	1.00
Mme De Cruynaere	2.00
Jean Trudeau	1.00
Henri Trudeau	2.00
Mlle Alice Trudel	1.00
Autres contributions	1.15

Avenue Taché et la Pointe

Percepteurs: MM. Léo Pelletier et J. Bouchard.

J.-A. Voyer	$1.00
Mme L. Legoff	1.00
J.-B. Chamberland	1.00
Autres contributions	2.10

Masson et Cathédrale

Percepteurs: MM. E. Lévêque et A. Huot.

Mlle M.-J. Bérubé	$5.00
J.-E. Arpin	5.00
H. Béchard	5.00
Henri Painchaud	1.00
Mlle M. Painchaud	1.00
Mme Plourde	2.00
Eugène Dubuc	3.00
Alphonse Lemay	3.00
Jules Grenier	1.00
J.-O. Sainte-Marie	1.00
J.-O.-E. Lévêque	5.00
H. d'Eschambault	2.00
Adolphe Huot	5.00
C. Dussault	1.00
James Forstall	1.00
G.-H. Bérubé	3.00
Mme Ed. Béliveau	4.00
M. Schimnowski	1.00
Emile Morin	1.00
F. Montaldo	1.00
Autres contributions	2.40

Rue Ritchot

Percepteurs: MM. J.-A. Prenovault et A. Royal.

Roméo Pelletier	$5.00
Z. Brabant	1.00
Dr N.-A. Laurendeau	3.00
Mme A. Proulx	1.00
W.-L. Thériault	2.00
M. Doiron	1.00
Philippe Schwartz	1.00
Famille Muller	3.00
Ed. Lénine	1.00
Mme Baril	3.00
M.-J. Fitzgibbons	1.00
Adolphe Guyot	1.00
Louis Martel	1.00
A. Mousseau	1.00
S.-T. Baril	1.00
T. Schwartz	2.00
Jos. Vermander	2.00
O. Fontaine	1.00
J.-A. Prenovault	1.00
Autres contributions	3.20

Rue Langevin

Percepteurs: MM. H. Lévêque et D. Bélanger.

Arthur Messier	$1.00
A.-B. Mousseau	1.00
J. Leblanc	1.00
Mlle Dora Laurin	1.00
Mme Louise Normandeau	1.00
Mme Léo Corriveau	1.00
Mme P. Rainbault	1.00
J.-H. Daignault	3.00
Mme D. Toupin	1.00
N. Régimbal	1.00
W. Gobeil	2.00
Albert Kéroack	1.00
Arthur Savoie	1.00
John Albert	1.00
Mat. André	1.00
H. Lévêque	1.00
A. Pépin	1.00
J.-E. Provencher	1.00
Jules Guenette	1.00
J.-O. Dubuc	1.00
Philias Tétreault	1.00
R. Dubreuil	1.00
Mme G. Hermary	1.00
J.-B. Dandenault	1.00
A. Vedel	1.00
G. Bibeau	1.00
C.-E. Gaudette	5.00
Ulric Lambert	1.00
Mme E. Royal	1.00
H. Jacques	1.00
Mme E. Bibeau	1.00
Autres contributions	5.10

Rue Aulneau

Percepteurs: MM. S.-A. Nault et J. Desautels.

Jos. Bouchard	$2.00
H. Savaria	1.00
P. Savoie	1.00
Louis Bétournay	2.00
L. Roussin	1.00
W. Raymond	5.00
L.-P. Gagnon	5.00
M. Beaulieu	1.00
Mme Gagné	1.00
Mme A. Hince	1.00
A. Roy	1.00
Nap. Senez	1.00
Charles Lanthier	1.00
S.-A. Nault	5.00
J. Blais	2.00
L. Roux	5.00
Autres contributions	3.00

Rue Saint-Jean-Baptiste

Percepteurs: MM. N. Fournier et J. Daoust.

Jos. Dumouchel	$5.00
Philippe-L. Miron	1.00
Arthur Darnault	2.00
I. Villeneuve	2.00
V. Muller	1.00
Ernest Ledoux	5.00
Albert Pelletier	1.00
D. Pelletier	1.00
Famille Marcoux	2.50
Mme Van Megroet	1.00
G.-R. Brunet	2.00
Hon. juge L.-P. Roy	10.00
V.-J. Gray	1.00
Emile Couture	5.00
Jean-J. Daoust	5.00
Alex. Bernier	3.00
U.-G. Rémillard	1.00
J.-R. Renaud	1.00
Victor Mager	2.00
J.-F. Grégoire	1.00
L. Bouchet	1.00
Léon Gauthier	1.00
Roland Trudeau	1.00
J.-B. Poitras	2.00
Mme Day	1.00
Pierre Chabalier	1.00
Famille P. Couture	2.00
J. Mathieu	1.00
J.-B.-O. Leclerc	1.00
Simon Blanc	1.00
J.-P. Bertrand	10.00
J.-C. Fournier	2.00
Autres contributions	2.50

Hamel et de la Morénie

Percepteurs: MM. J.-O. Dubuc et E. Desrosiers.

S.-J. Dussault	$5.00
J.-A. Ferland	1.00
R. Corbeil	1.00
F. André	1.00
C. Poitras	1.00
A. Doiron	2.00
A. Cortvriendt	1.00
P.-E. Bérubé	1.00
A. Despatis	3.00
A. Toupin	5.00
Alb. Toupin	1.00
M. Rocan	1.00
Gérard Houde	1.00
L. Marius	2.00
J. Pelletier	5.00
N. Cadorette	1.00
J.-E. Desrosiers	1.00
J. Plante	1.00
Camille Dussault	1.00
Remi Dussault	1.00
Y. Brassard	2.00
Jacques Laurent	1.00
C. Halbeck	1.00
L. Huot	1.00
J. Montagnon	2.00
W. Saint-Onge	1.00
U. Trudeau	1.00
M. Bruneteau	1.00
Mlle C. Toupin	2.00
A. Dufault	1.00
Nazaire Chabot	1.00
J.-B. Laflamme	1.00
W. Lévêque	2.00
T. Savignac	1.00
J.-O. Toupin	1.00
Autres contributions	4.75

Rue Des Meurons

Percepteurs: MM. H. Pambrun et A.-J. Monnin.

Mme N. Lafrance	$1.00
A. Bélanger	1.00
J. Bourgeault	5.00
Mme T. Bertrand	1.00
A.-L. Monnin	1.00
C.-A. Gareau	25.00
Mlle E. Longpré	5.00
Mme J.-E. Pelletier	1.00
Mme P. Gauthier	1.00
Mme G. Lafrance	1.90
Edouard Lane	2.00
A.-A. Préfontaine	1.00
Mme J. Gauthier	2.00
Mme Thorimbert	1.00
C. Lafrenière	1.00
Mme Duyvejonck	1.00
A. Boutal	1.00
E. Lanctot	2.00
A.-V. Monnin	1.00
Autres contributions	1.75

Desautels, Deschambault et Bourgeault

Percepteurs: MM. A. Ferland et P. Buote.

H. Béliveau	$5.00
A.-J. Doucet	5.00
Mme J. Legouarguer	1.00
Ulric Phaneuf	1.00
Léon Roy	1.00
Siméon Rémillard	1.00
Mlle Alberta Bernier	1.00
Arthur Cusson	5.00
Mme Arthur Prud'homme	2.00
Pierre Buote	1.00
G. Girouard	1.00
A. Pichette	1.00
Mlle B.-E. Léger	1.00
Charles Beaulieu	1.00
Raymond Bernier	1.00
C.-C. Bernier	1.00
Autres contributions	3.25

(A suivre.)

JULES PRAVIEUX

S'ils connaissaient leur Bonheur!...

FEUILLETON DE LA LIBERTE—No 12

L'amour maternel, lorsqu'il atteint certain degré d'exaltation, n'échappe au ridicule que parce qu'il est sublime. On sentait chez Mme Lefresne une tendresse si passionnée pour son fils, une telle foi en l'honnêteté d'Emile, une si intense souffrance de ce coeur de mère que les deux gendarmes en étaient impressionnés. Si bien aguerris qu'ils fussent par l'habitude contre les émotions du métier, ils étaient remués, comme nous le sommes toujours par une voix qui jette un cri de douleur sincère. Le gendarme Lavot, sans se douter qu'il restait ainsi fidèle au type du Pandore national, n'avait de la culpabilité d'Emile Lefresne qu'une conviction purement hiérarchique en ce sens qu'il se croyait tenu d'adopter l'opinion de son chef; il murmurait, se défendant mal contre l'attendrissement: "C'est malheureux, tout de même, des choses pareilles!"

— Madame Lefresne, dit le brigadier, d'un ton moins bref qu'auparavant, et qui se tempérait de compassion, ce n'est pas vous qu'on accuse d'avoir volé de l'argent et des billets chez M. Randon.

— Comment, fit Mme Lefresne, les yeux agrandis d'effroi, vous accusez Emile d'être un voleur! Un voleur, lui! Ce n'est pas vrai! Quand bien même vous m'amèneriez cinquante témoins qui prétendraient tous qu'ils ont vu mon fils assassiner quelqu'un pour le voler, je vous soutiendrais, moi, qu'ils mentent! C'est mon fils. Quand je vous dis que je le connais mieux que vous! On s'est moqué de vous, messieurs les gendarmes! Mais enfin, regardez-nous donc! Est-ce que nous avons des figures de bandits? Est-ce que nous sommes d'une famille de voleurs? Est-ce que nous n'avons pas notre réputation, notre passé? Est-ce qu'on devient un brigand du jour au lendemain? Puisque je vous jure, moi sa mère, qu'il est innocent!

— Les faits sont les faits! dit le brigadier qui baissait la tête, n'osant regarder en face Mme Lefresne. Le procureur de la République a mon rapport à l'heure qu'il est. C'est lui qui décidera ce qu'il faut faire. En attendant, monsieur Lefresne, vous vous tiendrez à la disposition de la justice: nous resterons au moulin jusqu'à ce que nous recevions des ordres.

— Mais, c'est affreux! s'écria Mme Lefresne qui, la figure dans ses mains, se mit à sangloter.

Le meunier, dont la colère semblait tombée, restait là, comme anéanti, le regard fixe. Très jeune encore, il avait vu tant de catastrophes s'abattre sur la maison que, peut-être, le premier moment de révolte passé, il en venait, devant ce nouveau coup du sort, à courber la tête avec une sorte de résignation fataliste. Ou bien... ou bien, restait-il là écrasé sous l'énormité de l'accusation, la gravité des preuves... l'évidence de sa faute?

Cette dernière interprétation de l'attitude du jeune homme prévalut, tout naturellement, dans l'esprit du brigadier:

— Monsieur Lefresne, fit-il, si j'avais un conseil à vous donner, je vous dirais d'avouer tout de suite: la justice en tiendrait compte.

— On n'avoue pas un crime qu'on n'a pas commis, répondit, d'une voix sombre, le meunier, sans relever la tête.

— Alors, mais défendez-vous donc, reprit le brigadier. Pourquoi est-ce que vous ne prouvez pas que ce n'est pas vous qui avez volé l'argent de M. Randon?

— Et quelles preuves voulez-vous que je vous donne? fit Emile Lefresne avec un geste découragé. Tout se tourne contre moi, tout m'accable. Je suis pris dans un engrenage... Vous pouvez perquisitionner partout, fouiller la maison de la cave au grenier, le moulin et tous les bâtiments, vous verrez bien!

— Alors, puisque vous y consentez, dit le brigadier, j'ai le droit de perquisitionner en votre présence. Eh bien, allons-y!

Pendant une heure, guidés par Emile Lefresne qui semblait maintenant avoir retrouvé son sang-froid, les deux gendarmes explorèrent la maison, bouleversèrent les armoires, les tiroirs, tous les meubles. Ils comptèrent dans la caisse une somme de trois cents francs; rien de suspect ne leur apparut: "Il fallait s'y attendre", dit le brigadier jetant à Lavot un regard averti.

Vers les six heures, le brigadier partit laissant au moulin Lavot qui devait tenir Emile Lefresne en surveillance jusqu'au matin.

Ce fut pour Mme Lefresne une nuit d'agonie, si longue, si longue qu'il lui sembla que le jour, pourtant assez hâtif dans cette saison, ne paraîtrait point. Elle passait d'un accès de surexcitation où elle proférait des menaces contre les ennemis qu'elle supposait à son fils, à une crise d'abattement et de larmes. Le jeune homme ne savait que répéter: "Ma mère, je t'en supplie, prends courage, je sortirai de là. On ne condamne pas un innocent! Demain, tu verras, on découvrira le coupable, je n'ai aucune inquiétude".

Emile Lefresne n'était point aussi rassuré qu'il voulait le paraître devant sa mère. Il s'était, au cours de la nuit, préparé à ce qu'il redoutait pour le lendemain; aussi, lorsque à cinq heures du matin le brigadier se présenta et déclara: "J'ai reçu hier au soir l'ordre télégraphique d'avoir à vous conduire, dès aujourd'hui, à la prison de Marnant", le meunier se contenta de demander:

— C'est-à-dire que vous venez pour m'arrêter?

— Evidemment, fit le brigadier.

— Je vous suis.

Emile pria les deux gendarmes de parler à voix basse, d'amortir, si possible, le bruit de leurs pas sur le carreau de la cuisine, pour ne pas réveiller Mme Lefresne qui, épuisée par les angoisses de cette nuit, sommeillait dans la pièce voisine. Il voulut lui éviter le déchirement de cette séparation, de ce départ entre deux gendarmes. Il demanda la permission de lui écrire ainsi qu'à M. Randon, prit du linge dans une armoire et dit, simplement: "Messieurs, je suis à vos ordres." Puis, il suivit les deux gendarmes. Comme il allait franchir la barrière qui fermait la cour, Emile se retourna et, d'un long regard douloureux, enveloppa la maison, le moulin, le verger, tout l'enclos. Quand les reverrait-il?

Dans sa lettre à M. Randon, le jeune homme lui apprenait son arrestation par l'ordre du procureur, son départ imminent pour Marnant sous la garde du brigadier de gendarmerie, puis, brièvement, mais très énergiquement, il affirmait son innocence: "Je vous connais trop, mon cousin, disait-il, et vous me connaissez trop pour qu'un seul instant je puisse supposer que vous me croyez coupable, et vous n'attendez pas de moi, certainement, que je discute une accusation aussi monstrueuse." Il conjurait ensuite M. Randon d'aller lui-même annoncer à Berthe Vallerin ce qui se passait, pour épargner à la jeune fille la lamentable surprise de se l'entendre dire par d'autres. Il le suppliait d'exhorter Berthe au courage, de lui répéter que c'était là une épreuve, terrible sans doute, mais dont il avait la certitude de triompher, de l'assurer enfin que son coeur était à elle pour toujours: "Je n'ai jamais eu beaucoup de goût, fit M. Randon, à me charger des commissions des amoureux, mais, en pareil cas, je m'y sens moins disposé que jamais!"

Il était perplexe. Qu'allait-il dire à Berthe Vallerin? Ah! elle lui apparaissait singulièrement délicate, la situation d'un homme délégué vers une jeune fille pour lui affirmer que celui qu'elle aime, son fiancé, n'est point, comme certaines apparences n'autorisaient que trop à le croire, un vulgaire cambrioleur, un apache: "Encore une scène, pensait-il, moi qui les redoute! Vraiment, je serais inexcusable de me laisser mêler à ces histoires, si je n'avais pas conscience d'être libre, d'agir ainsi parce que tel est mon bon plaisir." Devrait-il pousser le dévouement jusqu'à vouloir prouver à Mlle Vallerin que cet Emile que, par une plainte inconsidérée peut-être, il avait conduit jusqu'à la prison, n'était pas, ne pouvait pas être le voleur de la villa? Comment s'y prendrait-il? Sans doute, il se refusait à le croire coupable, mais ce n'était pas sans quelque effort, et plus, peut-être, par amour-propre que par une conviction raisonnée. Sa foi en l'innocence du meunier n'était pas si ferme qu'elle ne fût minée par aucun doute: il y avait, dans cette affaire, certaines coïncidences vraiment impressionnantes, et il ne se dissimulait pas que tout accablait le jeune homme, les faits, les témoignages, la vraisemblance. Ah! qu'il eût voulu chasser ce doute qui s'obstinait, qui le torturait! Où donc pourrait-il aller chercher la bienfaisante certitude? Auprès de Mme Lefresne? Il y songea, mais, tout aussitôt, renonça à son projet. Il tremblait à la pensée de se rencontrer avec la malheureuse femme qu'il plaignait sincèrement: "Et dire, s'écriait-il parfois, que c'est sur ma plainte que les poursuites contre Emile ont été ordonnées! Si c'était à recommencer! Mais, est-ce que je pouvais savoir!... Comment arrêter maintenant l'affaire? A qui m'adresser? Au procureur?" Il y songeait, mais son intervention était-elle possible? Serait-elle utile?

M. Randon souhaitait d'avoir auprès de lui quelqu'un pour le guider, le conseiller, le réconforter; il se sentait le besoin d'un "cordial". Et comme il était seul! Jamais il n'en avait eu à ce point conscience.

Parfois, au contraire, il ne pouvait se défendre d'une certaine aigreur contre Emile Lefresne qui, s'il ne lui avait point soustrait des billets de banque, lui prenait, du moins, une part d'un bien qu'il regardait comme le plus précieux, qu'il considérait même, en quelque sorte, comme sacré: la tranquillité de sa vie: "On ne m'y repincera plus, gémissait-il, à vouloir rendre service à tout prix! Quelle tablature pour un garçon qui, en somme, ne me tient de rien. Un vague cousin. J'ai envie de tout envoyer promener. Les choses s'arrangeront comme elles voudront; après tout, je ne suis pas son père." Une visite qu'il reçut dans l'après-midi coupa court à ses doutes, à ses tergiversations et orienta ses résolutions.

Mme Alphonsine, la figure resserrée comme aux heures mauvaises — allons, bon, elle était encore sous le nuage! — lui annonça que Mme Pardolles et Mlle Berthe Vallerin l'attendaient au salon.

— J'y vais, fit-il avec un empressement joyeux qui n'échappa point à la gouvernante (son visage se concentra encore un peu plus et ses joues s'effondrèrent dans sa bouche).

— Monsieur Randon, lui dit Mme Pardolles, dès qu'il parut, je vous amène une jeune fille qui voudrait vous adresser une requête.

Il regarda Berthe Vallerin. Il s'attendait à trouver devant lui l'image de la consternation, une lamentable jeune fille courbée sous la honte, terrorisée par l'arrestation de son fiancé. Il fut très surpris de lui voir un visage calme, sans aucune trace de larmes, des yeux qui ne décelaient aucun trouble de l'âme, mais une volonté prête à l'action.

— Eh bien! mademoiselle, fit-il, tandis qu'à son invitation, les deux femmes prenaient place sur un canapé et qu'il s'asseyait en face d'elles, je vous écoute et, puisque c'est une requête que vous êtes venue m'adresser, je vous déclare qu'elle est exaucée d'avance.

— Monsieur Randon, dit la jeune fille d'une voix décidée où seuls ceux qui la connaissaient pouvaient discerner une note émue, je n'ignore absolument rien de ce qui s'est passé hier et ce matin: j'ai été renseignée aussitôt par mon père. Je crois inutile de vous dire que, pas un instant, je n'ai cru — comme papa m'y invitait — à la culpabilité d'Emile. Je sais qu'il est innocent, j'en ai la certitude, oui, la certitude.

— J'ai la même conviction, déclara Mme Pardolles.

— Et moi aussi, ajouta M. Randon beaucoup plus affirmatif qu'il n'avait été jusque-là, car il se trouvait dans l'une de ces heures où nous aimons étayer notre propre opinion chancelante sur la conviction d'autrui, plus résistante.

— C'est une très grande satisfaction pour moi, reprit Berthe Vallerin, de me dire que nous avons tous les trois la même confiance en l'innocence d'Emile, mais ce qui importe pour l'instant, c'est de savoir ce que pense le procureur de la République. Emile est arrêté, il est en prison. Or, il faut qu'il en sorte sans retard.

— Evidemment, évidemment, c'est bien ce que je me dis, fit M. Randon.

— Une fois libre, poursuivit la jeune fille, il discutera les charges qui pèsent sur lui, nous l'aiderons, mais il est nécessaire qu'il soit remis en liberté.

— Evidemment, évidemment, répétait l'ancien professeur.

— Je suis venue vous prier, monsieur Randon, continua-t-elle, de vouloir vous rendre à Marnant. Vous verrez le procureur de la République. Vous êtes le plaignant, il vous écoutera. Vous pourrez lui dire qu'il est contraire à toute vraisemblance qu'un homme comme Emile Lefresne commette un acte aussi odieux, aussi lâche, aussi insensé; que vous vous portez garant de son honnêteté, que vous lui gardez toute votre estime, toute votre sympathie. Enfin, vous lui demanderez — si le procureur ne veut pas abandonner l'accusation — qu'Emile soit remis en liberté.

— J'y pensais, fit M. Randon. C'était bien mon intention aussi, je vous assure, de retirer ma plainte que j'ai eu le tort de déposer un peu trop précipitamment.

— Emile n'acceptera pas, dit Berthe, et, d'avance, sûre qu'il ne saurait que m'approuver, je refuse pour lui, en son nom. J'ignore, du reste, si le procureur admettrait cet arrangement, mais il faut que l'affaire suive son cours, il faut que la lumière se fasse pour que l'innocence d'Emile soit évidente pour tout le monde et qu'on n'ait pas le droit de la discuter. Autrement, on pourrait croire qu'il a bénéficié de l'indulgence, de la pitié que nous aurions implorée pour lui, qu'il a profité du doute qui, malgré tout, restait dans l'esprit des magistrats.

— Très juste, très juste, observa M. Randon. Tenez pour certain, mademoiselle, que je ne l'oublierai pas, lorsqu'il s'agira pour moi d'intervenir.

— C'est que, reprit la jeune fille, je ne suis pas au bout de mes demandes, si j'osais...

— Berthe, intervint Mme Pardolles, voudrait faire sa petite enquête, elle aussi.

— C'est vrai, poursuivit-elle; depuis hier, j'ai réfléchi à bien des choses. Je désire beaucoup, dans un but que je vous ferai connaître un peu plus tard examiner les abords de votre maison; je me rendrai compte ainsi de certains détails. J'ai mon idée: avant de savoir si je dois l'abandonner, ou, au contraire, y persister, il est élémentaire que je m'assure si elle est raisonnable ou non.

— Mais je suis prêt à vous accompagner! s'écria M. Randon. Allons-y!

— Si vous voulez bien me le permettre, fit la jeune fille, j'irai seule.

— Soit, dit M. Randon, nous vous attendrons ici.

Dès que Berthe eut quitté la pièce, Mme Pardolles prit la parole:

— Monsieur Randon, dit-elle, ma petite filleule doit vous étonner.

— Le fait est qu'elle me déroute un peu.

— Pour arriver à la comprendre, poursuivit Mme Pardolles, il me paraît utile que je vous la fasse connaître. Si vous m'y autorisez...

— Oh! très volontiers. Même, je vous en prie.

— J'ai entendu, bien souvent, vanter l'évolution qui se serait faite chez la jeune fille moderne. Ce mot d'évolution, qui n'est pas sans prétention et que j'ai vu appliquer à tout, m'effrayait, je l'avoue, et j'étais assez sceptique. Eh bien! je suis obligée de reconnaître que Berthe Vallerin n'a pas l'âme d'une jeune fille d'il y a vingt-cinq ans. S'il y a eu évolution, ma filleule est de celles qui en ont le plus bénéficié. Dans ce temps-là, nous n'avions, nous, qu'une personnalité assez falote et nous nous tenions, en face de la vie qui s'ouvrait assez mystérieuse devant nous, comme de jeunes brebis effarouchées qui cherchent un abri, une protection, une force qui les guide, les soutienne. Nous avions, à l'excès peut-être, conscience de notre infériorité. Notre rêve à nous jeunes filles, c'était de rencontrer l'être à qui nous donnerions toute notre affection pourvu qu'il lui plût de la solliciter, et nous l'aimions d'avance pour cette supériorité que nous lui accordions sur nous, un maître fort et aimant, tel était pour nous l'idéal, un idéal qui devait rester chimérique pour pas mal d'entre nous.

"Un pavé dans mon jardin!" pensa M. Randon. La pente où glissait l'entretien lui semblait se hérisser de ronces et il redoutait de recevoir au passage quelques égratignures. Et comment se défendre, puisqu'il est entendu qu'on ne doit pas érafler une femme, même avec les épines d'une rose? Il se souvenait du coup assez rude qu'il avait porté, vingt-cinq ans auparavant, au beau rêve de jeune fille de celle qui lui parlait en cet instant même. Il s'agitait sur sa chaise et n'osait regarder Mme Pardolles.

— Dans la génération actuelle, poursuivit-elle sans qu'elle parût s'apercevoir de l'embarras où elle mettait M. Randon, la jeune fille ne semble pas rechercher dans le mariage un maître, mais un égal. Si, comme de tout temps, elle veut être aimée, elle n'ambitionne point d'être protégée, défendue contre les surprises de la route. Nous attendions, nous, qu'on fasse notre vie: la jeune fille d'aujourd'hui aspire à travailler elle-même à son propre bonheur — à ce qu'on est convenu d'appeler ainsi — et, dans une large mesure, à le tenir d'elle-même. Berthe Vallerin est bien de cette génération. Oh! ce n'est certes pas une théoricienne des droits de la femme, fort heureusement.

— Oh! oui, heureusement! approuva M. Randon, j'exècre ces créatures-là. Des espèces de femmes qui ne peuvent point se consoler de n'être pas hommes, pas beau à voir, ça!

— Je vous assure, reprit Mme Pardolles, que vous surprendriez beaucoup Berthe en lui disant qu'elle est "moderne": elle est de son temps, voilà tout. Je dois reconnaître que, mieux que beaucoup d'autres, elle était préparée, par ses qualités naturelles, à réaliser le type nouveau. Elle est, comme vous avez pu le constater, une volonté. Vous l'avez vue: point de récriminations, de jérémiades, de pleurs, de velléités. Non, elle a regardé en face la situation, elle l'a jugée, et elle agit. Elle veut et elle veut bien. Ce qu'elle a dû souffrir depuis hier qu'elle a appris la catastrophe, moi qui la connais, moi qui sais son affection pour Emile, je suis là pour vous le dire. Et pourtant, croyiez-vous avoir devant vous une jeune fille torturée, en pleine angoisse?

— Effectivement, si je ne m'en tenais qu'aux apparences, je pourrais douter de son coeur; cette charmante enfant...

M. Randon s'interrompit pour tendre l'oreille dans la direction du couloir. Depuis un instant, on percevait, vers la porte du salon, un frôlement suspect. Il savait que ce souffle dénonçait, d'ordinaire, la présence de Mme Alphonsine: il n'en était plus à croire à la discrétion de sa gouvernante. Aussi, ne fut-il pas surpris, après deux coups frappés à la porte, de la voir apparaître, blême.

— Monsieur, déclara-t-elle, voudrait-il me permettre de lui rappeler, ce que Monsieur a sans doute oublié, que Monsieur est attendu à trois heures très précises à la ferme de la Barbotterie. Voilà qu'il est trois heures moins vingt...

— Je n'y vais pas, déclara-t-il d'un ton assez rogue.

— Alors, reprit Mme Alphonsine, qu'est-ce que va dire le fermier?

— Il dira que je ne suis pas venu.

— Et le charpentier, et le charron qui doivent s'y trouver avec Monsieur, qu'est-ce qu'ils vont penser?

— Ils penseront que Monsieur a eu tort de ne pas écouter sa domestique — il appuya sur le mot — qui veut bien lui servir de "memento"!

Les lèvres minces et exsangues de la gouvernante remuèrent, mais n'articulèrent aucun mot: pour n'avoir pas à les émettre, elle mangeait ses paroles que, prudemment, elle voulait tenir aussi secrètes que ses pensées. Elle tourna le dos et disparut, une flamme de colère dans les yeux. Manifestement, le tête-à-tête entre M. Randon et Mme Pardolles se prolongeait trop, au gré de Mme Alphonsine.

L'ancien professeur voulut mettre à profit cet arrêt de la conversation pour éloigner l'entretien des régions dangereuses.

— Mais, madame, fit-il, mieux je suis à même de connaître Berthe Vallerin, plus s'accroît ma surprise de rencontrer une telle jeune fille dans la maison du père Vallerin, le marchand de bêtes. Berthe dans un pareil milieu, mais c'est une fleur poussée sur...

M. Randon n'osa achever sa phrase, mais Mme Pardolles, par un sourire, témoigna qu'elle avait compris.

— Oh! fit-elle, on est moins étonné lorsque, comme moi, on a connu la mère de Berthe. C'est d'elle, d'elle seule que ma filleule tient ses qualités de droiture, de délicatesse, de générosité, de tendresse de coeur, qualités que j'ai aimées chez ma pauvre amie Mme Vallerin, mais qui n'ont guère contribué à son bonheur, car, journellement, elles étaient heurtées dans le mariage très mal assorti qu'elle avait contracté, un peu malgré elle, avec le père de Berthe.

— Un joli monsieur!

— Ne le maudissons pas, reprit Mme Pardolles, Soyons aussi indulgents que Berthe qui, elle, eut plus à souffrir que nous de son père et qui, jamais, même avec moi qui suis sa confidente, ne s'est montrée amère en parlant de lui: toujours, elle l'a traité avec respect. Sachons gré aussi à M. Vallerin qui passe, avec raison je crois, pour savoir ce que vaut l'argent, de n'avoir point lésiné pour l'éducation de sa fille qu'il aurait eu le droit strict de garder auprès de lui: il l'a envoyée dans un couvent catholique d'Angleterre où elle a passé sa jeunesse.

— C'était un placement: il voulait augmenter la valeur matrimoniale de sa fille.

— Peut-être, mais ne discutons pas les intentions de M. Vallerin. Du reste, s'il ne s'est jamais montré avec Berthe, ni bien affectueux, ni bien tendre, du moins, fut-il toujours bon. On ne m'enlèvera pas de l'esprit qu'il subit, inconsciemment, le charme de cette gracieuse enfant.

A ce moment, Berthe reparut, et, simplement, déclara:

— Ma petite enquête est faite: je sais ce que je voulais savoir.

Il était évident pour M. Randon et pour Mme Pardolles, que Berthe Vallerin avait en tête un "projet", mais ni l'un ni l'autre ne songèrent à la prier de le révéler, tant était grand sur eux l'ascendant de cette volonté de jeune fille. Ils respectaient son secret. Gagné par la confiance qu'elle leur inspirait, ils lui faisaient crédit.

S'adressant à Mme Pardolles, Berthe dit:

— Marraine, si vous le permettez, nous nous retirerons, sans plus attendre. M. Randon nous excusera. J'ai une lessive à surveiller à la maison: j'ai retenu plusieurs femmes qui, si je ne suis pas là, se consoleront de mon absence en bavardant au lieu de travailler... Monsieur Randon, ajouta-t-elle en se tournant vers l'ancien professeur, je vous remercie sincèrement, vous êtes très bon pour moi... Alors, je pars rassurée puisque vous voulez bien aller trouver le procureur?

— C'est promis, mademoiselle, je tiendrai parole.

Après le départ de Mme Pardolles et de Berthe Vallerin, un grand apaisement se fit dans l'esprit de M. Randon. Délivré de son doute, il avait maintenant une foi entière en l'innocence d'Emile Lefresne. Il était très sincère avec lui-même lorsqu'il affirmait: "Ce garçon-là n'est pas coupable." Subjugué par l'attrait souverain sur un homme — cet homme fût-il M. Randon — d'un coeur de femme qui donne du dévouement, de la bonté, de la tendresse, comme une fleur donne son parfum, il goûtait une joie intime à se sentir en communion d'idées avec Mme Pardolles et Berthe qu'il admirait: il était prêt à leur obéir, à faire ce qu'elles voudraient, à penser ce qu'elles penseraient, à croire ce qu'elles croyaient. Et il croyait à l'innocence d'Emile parce qu'elles y croyaient elles-mêmes! A demi conscient du prodige qui s'était opéré en lui, il cherchait à philosopher. M. Randon émit alors des opinions inattendues, peu conciliables avec d'autres qu'il professait par instants. Sans doute, estimait-il, lui aussi, que ses convictions successives, contradictoires et sincères, lasses de se poursuivre, en arrivaient à se rencontrer quelque part où elles venaient à s'accorder: "Je crois bien, se disait-il, que les femmes valent mieux que nous... quand elles ont quelque chose là (il mettait un doigt sur son coeur). Leur empire sur notre esprit est indéniable et bienfaisant. Ah! Je m'explique maintenant — ce que je n'arrivais pas à éclaircir — pourquoi les hommes de ma connaissance, une fois mariés, changent, du tout au tout, leur manière de comprendre les choses: c'est à croire, vraiment, qu'ils n'ont plus les mêmes yeux et que leur cerveau, pour entrer en ménage, a renouvelé son mécanisme. Cela vient, sans doute, de ce que l'homme aime éperdument la paix dans la tranquillité; lorsqu'il est marié sa femme le libère du souci de penser par lui-même; elle lui apporte des convictions toutes préparées, et, pour peu qu'elles lui soient adroitement servies, il se les incorpore sans faire la grimace. Aussi, voit-on les jeunes hommes, après leur mariage, engraisser rapidement: le repos de l'esprit aide à la nutrition, c'est bien connu."

Dès le lendemain, M. Randon partait pour Marnant. Lorsque le train l'eut déposé sur le quai de la gare, il se fit indiquer le domicile privé du procureur de la République. Il était dix heures du matin lorsqu'il se présenta. Une servante à laquelle il remit sa carte l'introduisit au salon. Il y resta trois quarts d'heure, sans que personne ne parût. M. Randon trouvait que M. le procureur était bien long à se laisser voir: il se morfondait dans cette grande pièce sombre, comme s'il eût attendu son tour dans un salon de dentiste, qui est l'endroit du monde, après le palais du Sénat, à Paris, où l'on s'ennuie le plus.

Rien n'est dangereux pour les gens qu'on vient voir comme de se faire attendre indéfiniment; on a trop le loisir d'examiner le décor: nos réflexions se teintent nécessairement de pessimisme et tournent à la critique. C'est ainsi que M. Randon observa que la pièce où il se trouvait paraissait "mal tenue". Le parquet était terne, presque noir: de la poussière saupoudrait la cheminée, les meubles qui n'envoyaient aucun rayon. M. le procureur de la République avait perdu sa femme quelques années auparavant: la maison était abandonnée aux inspirations d'une domesticité de bureau de placement. Cette engeance, lorsqu'elle sévit dans un appartement de veuf, sans le contrôle d'un oeil féminin, ne cherche même pas à sauver l'apparence, par un semblant d'ordre, à donner l'illusion de la propreté, ne prend même point souci, par vergogne, de remuer la poussière pour jeter de la poudre aux yeux, et laisser croire que le travail est fait. M. Randon, devenu expert en tenue de maison depuis qu'il vivait sous le plumeau de Mme Alphonsine, était bien près de se scandaliser. Avec cet humour qu'il n'avait point congédié pour s'établir en son Pausilippe, qui, au temps de son professorat, donnait à ses entretiens un tour si plaisant et lui recrutait des amis, il dit: "Ma parole, si je lâchais Mme Alphonsine dans cet appartement, l'espace de quelques heures, tout changerait de figure, et, comme moi, M. le procureur de la République vivrait dans la splendeur!"

Enfin, comme onze heures approchaient, M. Lobert, procureur de la République de Marnant, daigna se montrer.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A LOUER — Suite dans Bloc Provencher, 229, ave. Provencher, en face de l'hôtel de ville de Saint-Boniface. Loyer, $25.00 par mois. S'adresser à Shaw Agencies Ltd., 304, rue Main, té. 23 761—33 007, ou au gardien, Suite 17, Bloc Provencher. Tf

GROS CENTRE canadien-français de l'Ouest demande médecin canadien-français et catholique. Gros village. Commodités modernes. Chemin de fer, etc. Occasion exceptionnelle. S'adresser à Boite 3, la "Liberté" Winnipeg, Man. Tf

POUSSINS PURE RACE — De poules Leghorns Blanches et de Rouges du Rhode Island; coqs primés; ancêtres avec record 250, 275, 293 oeufs. Escompte sur commandes pour livraison en février, mars. Prix raisonnables, selon espèce et qualité. Arrivée 100% et date fixe garantie. Abbé Bois, curé de Saint-Maurice, Bellegarde, Sask. 41p

A VENDRE — Oeufs bien frais et choisis, levés chaque jour, chez L. Couture, 462, rue Saint-Jean-Baptiste. Pour information par téléphone, 82 080. 36p

MAISON DE 5 CHAMBRES à vendre ou à louer à Saint-Norbert; semi-moderne, très chaude, coin très central. S'adresser à M. Henri Roux, 272, rue Taché, Saint-Boniface. 33p

ON DEMANDE une servante. Mme J.-H.-J. Murphy, 87, Balmoral Place. Téléphone 30 458

AVEZ-VOUS MAL AUX PIEDS?
Si oui, ne manquez pas de visiter le Dr G. Albert. Vous éprouverez un soulagement immédiat à tous vos maux de pieds, à partir des cors jusqu'aux pieds plats.
DR G. ALBERT
811, édifice Somerset, Winnipeg
Téléphone 80 773
Remèdes envoyés par la poste pour cors, durillons, oignons et transpiration des pieds.



En tête de la classe!

Les enfants dont l'esprit et le corps ont été bien nourris ont toutes les chances d'être les premiers à l'école. Le lait

CITY MILK

est l'aliment le plus complet pour les enfants qui grandissent, il abonde en propriétés nutritives pour soutenir en activité les esprits et les corps des jeunes.

Donnez à vos enfants chaque jour une pinte de CITY MILK

CITY DAIRY Limited
Téléphone 87 647

Travail de Dentiste
A DES PRIX REDUITS

Les dents sont extraites avec le moins de douleur que la science et l'outillage modernes le permettent. Pour ceux qui demeurent en dehors de la ville: impressions faites le matin et complétées le même jour. Nous achetons l'or, le caoutchouc, etc., en grandes quantités, et le peu de profit que nous faisons vous assure de très bas prix.

SAUVEGARDEZ VOTRE SANTE
N'attendez pas les sérieuses complications. Remédiez aux petites défectuosités dès maintenant; il vous en coûtera peu de chose et vous éviterez de sérieuses difficultés et de grosses dépenses pour la suite. Je puis vous économiser de l'argent sur les travaux de dentiste. Venez et vous serez convaincu.

DR D.-R. JACOB
ET SES ASSOCIES
2—BUREAUX—2
WINNIPEG: 215½, Portage. Ed. Montgomery
BRANDON: 939, ave. Rosser. En face la Banque Montréal
Heures — 9 à 6 - Soirs: lundi, mercredi et samedi jusqu'à 9 heures
Nous parlons français

AU SACRE-COEUR

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg

Chargée d'unir les catholiques de langue française de la ville de Winnipeg, de défendre leur foi et leur langue, la Société Saint-Jean-Baptiste s'est donné des officiers nouveaux pour l'année 1929. Voici le résultat de ses élections de dimanche dernier: Président, M. Marius Gâtien; 1er vice-président, M. J.-A. Dostert; 2ème vice-président, M. E. Chaput; organisateur, M. O Bourbonnais; trésorier, M. B. Léveillé; secrétaire, M. J. Sala; commissaire-ordonnateur, M. J.-A. Rhéaume; sergent d'armes, M. R. Viens; vérificateurs, M. le Dr P.-E. Laflèche et M. M. Prud'homme; directeurs, MM. J.-A. Laroque, Dr J.-A. Séguin et le Dr G. Laflèche; visiteur des malades, M. O. Marquis; bibliothécaire, M. H. Sala; chapelain, R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I.

Cette première assemblée mensuelle comportait un concert-boucane, mais fut principalement consacrée aux rapports, aux élections et aux échanges de compliments.

Nos meilleurs remerciements à l'ancien président et à ses officiers; nos meilleures félicitations et souhaits de succès au nouveau président et aux autres membres du Comité de Régie.

A la salle paroissiale

Les organisateurs d'oeuvres paroissiales nous arrivent avec des nouvelles.

Dimanche prochain, le 20 au soir, les Enfants de Marie donneront une première partie de cartes.

Le 27 au soir, le dimanche aussi, partie de cartes par les jeunes gens du Cercle Sacré-Coeur.

Le mercredi suivant, le 30 au soir, à 8 h. 30, moyennant 50 sous, admission à un grand concert musical organisé par Mlle Annette Dostert.

Mariage

Lundi dernier, à 9 h. 15, messe et bénédiction nuptiale. Le Rév. Père curé bénit le mariage de M. Antonin Cayer et de Mlle Sophia Nikart. Que le Sacré-Coeur leur accorde santé, bonheur et prospérité.

Notes diverses

M. T. Poirier, encore à l'hôpital de Saint-Boniface, se remet bien lentement de son état de faiblesse.

M. Josaphat Gauthier, après avoir entièrement suivi tous les avis de la faculté, est sorti de l'hôpital et s'assure maintenant une guérison parfaite.

M. Paul Villeneuve subit les suites du terrible accident d'il y a un mois. Encore quelques semaines et, espérons-le, nous aurons la consolation de le voir complètement guéri.

M. Denis Bélair, après l'épreuve d'une grippe fort maligne, a repris ses marches au grand air. Tous s'en réjouissent.

M. et Mme Edgar Marquis, domiciliés à Edmonton, séjournent en notre paroisse. Bienvenue et joie de ce que M. E. Marquis ne délaisse pas la voie du succès.

Le R. P. J. Chaumont, O.M.I., représentait la maison du Sacré-Coeur aux funérailles de M. l'abbé N. Jutras.

Vérifications — Enquêtes commerciales — Installation de systèmes de comptabilité — Déclarations d'impôts sur revenus correctement établies; réclamations pour surcharges, etc. — Rapports financiers d'exécuteurs et d'administrateurs.— Comptabilité de successions et de fidéicommissaires.

Téléphone 24 235

John Shelly and Company
Comptables licenciés
305, IMM. CONFEDERATION LIFE WINNIPEG
John J. C. Shelly, C.A.
Brian H. Folliott, C.A.

Téléphone 80 673
J. LADEROUTE
TAILLEUR
Complets faits sur mesure — Nettoyage, pressage et réparations — Service de livraison—Tout travail garanti—Nous nous spécialisons dans les fourrures
61, RUE ISABEL WINNIPEG

Le nouveau
CAFE OLYMPIA
offre les meilleurs repas de la ville à 35 et 50 sous — Cuisine française
JOS. BADALI, gérant
125 avenue Portage (Vis-à-vis Eaton

J.-A. HEBERT
Etabli depuis 1911
Placements — Prêts — Assurances
201, Edifice Banque du Commerce
389, RUE MAIN, WINNIPEG
Téléphone 28 291



POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

D'un quai couvert, à New-York, à un quai couvert au Havre. Le train pour Paris attend au quai. En 6 jours en Angleterre. Confort sans égal, cuisine française.

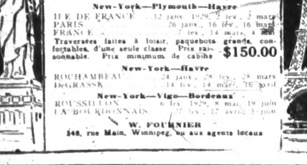
New-York—Plymouth—Havre
ILE DE FRANCE ... 12 janv. 1929, 2 fév., 2 mars
PARIS ... 26 janv., 16 fév., 16 mars
FRANCE ... 7 fév., 14 mars, 4 mai

Traversées faites à loisir, paquebots grands, confortables, d'une seule classe. Prix raisonnable. Prix minimum de cabine $150.00

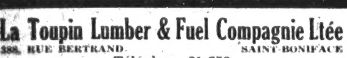
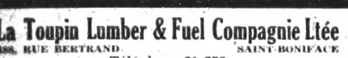
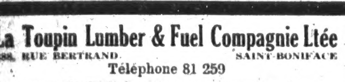
New-York—Havre
ROCHAMBEAU ... 24 janv., 28 fév., 28 mars
DeGRASSE ... 14 fév., 14 mars, 16 avril

New-York—Vigo—Bordeaux
ROUSSILLON ... 6 fév. 1929, 8 mai, 19 juin
LA BOURDONNAIS ... 27 fév., 17 avril, 5 juin

W. FOURNIER
348, rue Main, Winnipeg, ou aux agents locaux



La Toupin Lumber & Fuel Compagnie Ltée
388, RUE BERTRAND SAINT-BONIFACE
Téléphone 81 259
Marchands de matériaux de construction de tous genres — Estimés cordialement fournis sur demande
Aussi
Toutes les meilleures qualités de charbon connues

McLeod River, Foothills, Champion Drumheller, Koppers Coke
CHARBON DUR SCRANTON
Prix spéciaux au char — Expédition à la campagne

WINNIPEG

Soirée-salon de l'Alliance Française le 25 janvier

Le vendredi 25 février, dans l'"Assembly Hall" de l'Université, rue Kennedy, l'Alliance Française du Manitoba donnera une soirée spéciale dans le but de faciliter à ses membres et à toutes les personnes désireuses de se joindre à la société, l'occasion de se réunir et de faire connaissance. Le programme artistique comprendra un acte de Paul Géraldy, interprété sous la direction de M. A.-C. de la Lande, chant, piano, violon, etc. Des rafraîchissements seront servis. L'entrée est gratuite. Tous les amis de la langue française sont cordialement invités.

Cercle Molière

Il y aura réunion mensuelle du Cercle Molière samedi prochain, 19 janvier, à 8 h. 30, dans la salle du Conseil Provencher (Chevaliers de Colomb) édifice Trustee. Une intéressante conférence sera donnée par le R. P. Bourque, visiteur des écoles, sur "Le Raid de Guelph".

Pour clore la soirée, Mme Chauvière a organisé un très intéressant programme musical.

Concert français au CKY

Le troisième concert français du CKY aura lieu au théâtre Tivoli le 23 janvier, de 11 heures à minuit. Il sera encore sous la direction de M. Alexandre Caron, du département français de la compagnie J.-J.-H. McLean. Mlles Annette Dostert, Yvonne Thibault et M. Steiner figureront au programme. Le dernier concert a été vivement apprécié; M. Caron a reçu cent cinquante lettres de félicitations des Etats-Unis et du Canada.

Nouveau président de la "Winnipeg Electric"

A.-W. McLimont, président et gérant général de la "Winnipeg Electric", a démissionné pour raison de santé. Il était venu en 1917 de l'Etat de Georgie et avait rapidement relevé les affaires de la compagnie, alors dans un état critique. Son successeur est Edward Anderson, C.R., qui fait partie depuis vingt ans du département légal de la compagnie.

Son vrai nom était Albert Young

Le bandit connu sous le nom de Carl McGee, qui a été tué par la police le 30 décembre, a été identifié comme Albert Young, de Californie. L'identification a été faite d'après des empreintes digitales prises après sa mort. Le nom de Carl McGee est celui d'un fameux bandit californien qui purge actuellement une peine à la prison de Sacramento. La police croit que Young avait pris le nom de McGee dont il était un admirateur. En 1923 il avait été condamné pour vol à San Rose, Cal., à la prison, pour une période indéterminée.

Annonceur français aux postes du C.N.R. à Montréal, Québec et Ottawa

Les radiophiles de langue française seront heureux d'apprendre que le service de radiotéléphonie du Canadien National vient de s'assurer les services de M. le professeur J.-Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire National de Musique et organiste de Saint-Jacques et de Notre-Dame de Lourdes, pour annoncer les numéros des concerts français du jeudi soir et faire une courte analyse de chacune des pièces.

M. E. Lapierre est une autorité en musique. Il a poursuivi à Paris un cours de musique générale des plus complets comme boursier du gouvernement et il a aussi poursuivi des études d'orgue sous le fameux Marcel Dupré, du Conservatoire de Paris. M. Lapierre est lauréat de la "Scola Cantorum" de Paris (fugue et sonate), diplômé en chant grégorien (Institut grégorien de Paris), premier diplômé en accompagnement supérieur grégorien du même institut. A Montréal, M. Lapierre est professeur d'orgue et de piano au Mont Saint-Louis et au séminaire de Sainte-Thérèse.

L'engagement de M. le professeur Eugène Lapierre comme annonceur français des postes du Canadien National offre chaque jeudi soir à ses auditeurs de langue française, de 7 h. 30 à 8 h. 30 et marque le souci de conserver à ces concerts un cachet tout à fait particulier.

Qualité et choix *Birkdale* --- Guide sûr pour être bien habillé

Birkdale

Complet Spécifié

IMPECCABLE comme apparence, chaque complet Birkdale satisfait les exigences de l'homme bien habillé. Ajustage libre et aisé, style élégant, coupe et fini parfaits: telles sont les caractéristiques visibles pour le premier observateur venu. C'est cependant à leurs exigences "spécifiées", le certificat de qualité comme travail et matériel, que les complets Birkdale doivent leur position dans le monde des complets d'hommes.

Matériel tout laine, épaisseur spéciale.

Coupe sur patrons choisis parmi les plus chics styles canadiens et américains.

Etoffes, canevas, rembourrages et bandelettes complètement rétrécis avant la coupe.

Cols cousus à la main pour assurer un ajustage parfait.

Devant de toile de belle qualité, avec piquage spécial pour maintenir la forme.

Revers et devants en toile Hymo, donnant aux vestons l'apparence d'habits faits sur mesure.

Fils de soie à toutes les bordures et jointures.

Tous les complets pressés de nouveau une fois terminés.

Les tissus sont beaux, choisis, tweeds, serges, worsteds tout laine et fantaisie, y compris le bleu marine favori.

Coupes de modèles convenant à tous les âges, non seulement pour l'homme moyen, mais encore pour les plus difficiles à habiller. Un prix,

$35.00

Section des vêtements d'hommes, rez-de-chausssée, Hargrave

Heures de magasin, y compris le samedi: 8 h. 30 à 5 h. 30

THE T. EATON CO LIMITED
WINNIPEG CANADA

Heures de magasin, y compris le samedi: 8 h. 30 à 5 h. 30

200,000 appareils de radio au Canada

Ottawa — Les propriétaires de radio au Canada ont payé plus d'un quart de million de dollars en permis à raison d'un dollar par appareil récepteur. C'est une augmentation de 17,000 appareils, comparé au nombre qui était en opération au mois de novembre 1927. On croit que cent mille propriétaires de radio se dispensent de payer cette taxe, bien qu'ils ne le fassent pas tous délibérément. On peut se procurer ces permis de n'importe quel bureau de poste ou marchand de radio au coût d'un dollar. Les autorités ont prévu une amende de $10 en plus des frais pour ceux qui ne se conformeraient pas à cette formalité.

Le tableau suivant indique le nombre de permis émis dans le Dominion:

Provinces—	1927	1928
Ile du P.-Edouard	345	434
Nouvelle-Ecosse	5,123	5,858
Nouveau-Brunswick	2,865	4.942
Ontario	102,540	112,916
Québec	41,270	38,808
Manitoba	14,193	14,704
Saskatchewan	18,713	20,218
Alberta	9,362	10,663
Colombie-Anglaise	14,668	17,631
Territoires N.-Ouest	47	32
Yukon	3	34
Total	209,129	226,240

Les honneurs militaires aux Etats-Unis

Washington — Suivant les règlements actuels concernant les honneurs militaires en vigueur dans l'armée américaine, les généraux n'étaient salués dans les circonstances officielles que par une salve de dix-sept coups de canon; sauf toutefois pour l'amiral Dewey, de la marine d'Etat, qui, durant sa vie, était honoré de dix-neuf coups.

Le secrétaire d'Etat à la guerre, M. Davis, vient d'annoncer que les nouvelles dispositions qu'il a récemment arrêtées relativement aux honneurs militaires, prévoient dorénavant une salve de 19 coups de canon pour le général Pershing, de même que pour tous les généraux qui occuperont le poste de chef suprême de l'armée américaine.

* * *

Trouble cardiaque — "Il y a onze ans, je devins affligé de trouble cardiaque et je dus m'aliter pour plusieurs semaines", écrit M. John Hammes, de La Crosse, Wis. "Quand je fus rétabli le docteur me recommanda d'éviter tout surmenage qui pourrait provoquer une rechute fatale. Je commençai à suivre un traitement régulier de Novoro du Dr Pierre. Mon coeur fonctionna bientôt normalement et depuis cette époque je suis en bonne santé. J'ai maintenant 83 ans et suis encore capable de faire toutes sortes de travaux." Ce simple et vieux remède végétal aide à restaurer les fonctions de l'organisme et favorise la circulation du sang. Il redonne une vitalité nouvelle et fortifie le corps. Ce n'est pas une médecine de droguiste car ce remède est fourni par des agents locaux spécialement nommés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

A LA BIBLIOTHEQUE DE
LOUIS DE VILLERS
205 EDIFICE BIRKS
Angle Portage et Smith
WINNIPEG
On trouvera à louer un excellent choix d'ouvrages français
Romans Nouvelles
Histoire Littérature
Critique
VENEZ VOUS ABONNER
les lundis et jeudis après-midi
Aux personnes résidant hors de Winnipeg, il nous fera plaisir d'adresser notre catalogue sur demande.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.



Perdez-vous de l'argent? Les produits mondiaux dans tous les genres de nouveautés sont à votre disposition. Voyez nos échantillons du printemps avant de placer vos commandes ailleurs.

GAULTS LIMITED, WINNIPEG
GAULTS ALBERTA LIMITED, EDMONTON